

AVRIL 2021

BULLETIN MUNICIPAL #93

LES NEWS

DU BÉLIER



La Clusaz
French Alps



La Clusaz
French Alps

TRIBUNE LIBRE

La parole reste ouverte aux lecteurs. Cette tribune libre étant pour vous, vous pouvez nous adresser vos éditos pour publications dans le prochain bulletin.



Directeur de publication : Didier Thévenet.

Crédits photos : Anne-Lise Salazard, Ben Damman, OT La Clusaz / Pierrick Aubert, Richard Bord, Françoise Cavazzana, Julie Desnoullez, Germain Favre-Félix, Pierre Henni, Clément Hudry, Florian Keller, David Machet, Julie Mugniery, Sylvie Perillat, Aravis / Tilby Vattard, Calm Studios et images libres de droits.

Conception & impression : Digital Print - 74230 Thônes / 04 50 02 00 21 / Tirage : 1700 exemplaires. Imprimé avec des encres végétales sur papier éco-certifié.



[SOMMAIRE]
LE MOT DU MAIRE
Didier THEVENET | 2020 - 2026

Cher(e)s ami(e)s,

A l'heure où est distribué ce bulletin, je me remémore les événements qui se sont produits il y a tout juste un an. Quel chemin parcouru... En une année, nous avons traversé deux confinements, deux couvre-feux, un été indien, un hiver noir tout en faisant face à l'irruption du télétravail et des protocoles sanitaires. Nous en ressortons affaiblis. Pour autant, nous nous redresserons avec des projets et l'envie de nous battre pour construire l'avenir.

Cet avenir passe par la jeunesse, la transition

écologique et une vision nouvelle de l'aménagement de notre territoire pour ces prochaines années.

En mars 2020, ont également eu lieu les élections municipales. Vous avez élu votre nouveau Conseil, une équipe renouvelée et hyper investie. Je tiens à remercier chacun de ses membres pour son engagement.

Je salue également les services municipaux qui ont contribué à accompagner les élus depuis le début, qui se sont adaptés à tous les défis générés par

la crise de la COVID 19 et qui ont, avec le Conseil Municipal, élaboré un plan de mandat pour les dix prochaines années.

Enfin, je salue tous les acteurs de la station et les habitants du village, qu'ils soient permanents ou secondaires, pour leur implication dans la vie de la communauté et qui ont fait preuve d'une grande solidarité durant toute cette période.

Je compte sur nous tous pour faire perdurer cette énergie positive!

Le Maire,
Didier Thevenet

SOMMAIRE

● Crise sanitaire	Page 02
● Dossier : Le plan de mandat	Page 06
● Environnement	Page 11
● Communication Citoyenneté	Page 15
● Rétrospective	Page 16
● Milieu associatif	Page 17
● Dossier : Logement	Page 30
● Aménagement montagne Remontées mécaniques Pistes	Page 33
● Tourisme Commercialisation Animations Évènements	Page 37
● Aménagement de loisirs Equipements culturels et sportifs	Page 43
● Nouvelles technologies	Page 46
● Travaux	Page 47
● Mobilité Stationnement Circulation	Page 49
● Éducation Jeunesse Culture	Page 50
● Économie Commerce Artisanat Emploi	Page 58
● Agriculture	Page 60
● Urbanisme	Page 61
● Patrimoine	Page 67
● Intercommunalité	Page 68
● Infos pratiques État civil Dernière minute	Page 70



CRISE SANITAIRE

2020 : RETOUR SUR UNE ANNÉE MARQUÉE PAR LA COVID-19

15 mars : 1er tour des élections municipales avec une participation de 70% à La Clusaz (contre 45% en France)
17 mars : Le jour où tout s'arrête ou presque. Le confinement est déclaré : les bars, restaurants, écoles, remontées mécaniques et tant d'autres sont à l'arrêt. Les français n'ont pas le choix que de s'adapter petit à petit : école à la maison, télétravail pour ceux qui le peuvent... dans l'espoir de ralentir la propagation du virus. Les médias nous bombardent de chiffres alarmants...
L'état d'urgence sanitaire est déclaré le 24 mars.

10 juillet : fin de l'état d'urgence sanitaire. Une affluence record dans nos montagnes ! Après le confinement du printemps, l'air de la montagne attire et semble plus sécurisante que les attroupements sur les plages méditerranéennes. Le port du masque devient progressivement obligatoire dans tous les lieux publics.

Le déconfinement progressif commence **le 11 mai**. Le retour à la vie active se fait en douceur : les écoles accueillent les enfants par demi-classe, les Français s'adaptent à nouveau. Les gestes barrières sont de rigueur, le gel hydroalcoolique est dans toutes les poches, le port du masque se répand : face à la pénurie, les couturières sont mises à contribution, on voit même des tutos montrant comment en fabriquer à partir de chaussettes...
 A La Clusaz, **le 25 mai**, après plus de 2 mois d'attente, le Conseil Municipal élu au 1er tour le 15 mars procède à l'élection du maire et de ses adjoints.

L'année commence presque normalement, si ce n'est une vague information émise par les médias au sujet d'un virus qui se répandrait en Chine...



Ce virus, un nouveau type de coronavirus, désigné Covid-19, commence à envahir le monde. L'Italie et l'Espagne sont durement touchées. En Haute-Savoie, l'inquiétude grandit d'un coup lorsque, le 24 février, un cluster apparaît à La Balme de Sillingy.

Retour à la (presque) normale : tous les commerces et établissements recevant du public peuvent rouvrir. La saison d'été se prépare même si l'inquiétude et la méfiance restent dans toutes les têtes.

Un mois très ensoleillé, mais les français ne peuvent sortir qu'une heure par jour pour prendre l'air dans un rayon d'1 km autour de leur domicile, attestation en poche. Toute sortie doit d'ailleurs être justifiée. Dans le ciel pas d'avion, sur les routes, très peu de voitures. Et pourtant, La Clusaz connaît une forte affluence de résidents fuyant, à raison, les centres villes bondés pour l'air de nos montagnes. A La Clusaz, comme partout ailleurs, se développent des élan de solidarité, de système D et d'achats de produits locaux. Parallèlement, les systèmes de visioconférence (Teams, Zoom, Whatsapp,...) se démocratisent pour que chacun puisse garder le contact avec ses collègues ou sa famille.

Rappel sur les gestes barrières



Se laver régulièrement les mains ou utiliser une solution hydro-alcoolique.



Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir.



Se moucher dans un mouchoir à usage unique.



Porter correctement un masque quand la distance ne peut pas être respectée et dans les lieux où cela est obligatoire.



CRISE SANITAIRE

La sentence tombe : les remontées mécaniques ne pourront pas accueillir le grand public pour les vacances scolaires de Noël. Devant cette décision, **le 3 décembre**, à La Clusaz tout comme dans les stations voisines, une marche solidaire est organisée pour montrer le soutien de la station envers toutes les professions marquées par cette pandémie (rappelons que les discothèques, notamment, n'ont pas rouvert leurs portes depuis le 17 mars !). **Le 15 décembre** sonne la fin du deuxième confinement mais le début du deuxième couvre feu (20h00 - 6h00)

Face à la recrudescence du virus, **l'état d'urgence sanitaire est à nouveau déclaré le 14 octobre**. Un couvre-feu (21h00 - 6h00) est mis en place le **24 octobre**. **Le 29 octobre**, le second confinement est déclaré. Plus léger que le premier, puisque que les écoles et collèges restent ouverts mais, à nouveau, la France vit au ralenti : restaurants bars, lieux de culture et commerces "non essentiels" sont fermés...

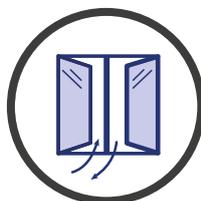
A nouveau, il faut se réinventer pour proposer à notre clientèle une alternative au ski alpin avec un pannel d'activités ludiques, sportives et culturelles, du concours de bonhomme de neige à l'initiation au ski de randonnée en passant par les visites "l'envers du décor" pour découvrir nos différents métiers.



Respecter une distance d'au moins un mètre avec les autres.



Eviter de se toucher le visage.



Aérer les pièces 10 minutes et 3 fois par jour.



Saluer sans serrer la main et arrêter les embrassades.



[DOSSIER]
LE PLAN DE MANDAT

LA CLUSAZ : OBJECTIF 2030



Moins d'un an après les élections municipales et le début de la crise du Covid-19, le Conseil Municipal a voté le 25 février 2021 un plan ambitieux de 89 millions d'euros pour construire l'avenir.

Avec 127 projets à réaliser en 10 ans, la nouvelle municipalité s'engage pour répondre aux défis d'aujourd'hui et de demain : la démographie locale, l'évolution des pratiques de loisirs et le changement climatique.

Héritière d'une longue tradition agro-pastorale, La Clusaz fait partie des stations dites de "1ère génération" : celles qui se sont développées autour d'un village.

L'essor des sports d'hiver après 1950 a permis à La Clusaz de construire un modèle de développement s'appuyant conjointement sur le tourisme et sur l'activité locale (agriculture, artisanat, commerces, services). Pour maintenir son développement, dans un monde où la pandémie de covid-19 agit autant comme un accélérateur de crises que d'opportunités, La Clusaz doit désormais faire évoluer sa stratégie.

C'est ce qu'a souhaité impulser Didier Thévenet, Maire de La Clusaz et le Conseil Municipal en votant le 25 février 2021 le plan de mandat "La Clusaz : objectif 2030".





[DOSSIER] LE PLAN DE MANDAT

LES DÉFIS À RELEVER

Le plan de mandat est la feuille de route qui affiche les projets du Conseil Municipal, en définit les moyens et fixe les échéances pour les atteindre. Avec son plan de mandat "La Clusaz : objectif 2030", le Conseil Municipal prend sa part en décidant d'investir 89 millions € en 10 ans pour engager le territoire vers l'avenir.

Les défis sont nombreux ! Pour obtenir des résultats, le Conseil Municipal a donc décidé de s'attaquer à trois combats prioritaires :

1 Maintenir l'habitabilité du territoire

Pour maintenir la vie locale, La Clusaz doit développer sa population, ses emplois, ses commerces et ses services. L'activité locale est réalisée par la population locale : il faut donc lui permettre de se maintenir ! D'autant plus que la présence d'activités à l'année détermine la consommation locale de biens / services et permet d'alimenter la chaîne de valeurs. Pour développer l'activité présente, il est particulièrement important de développer des politiques publiques permettant le maintien des habitants et des services de proximité.

2 Encourager l'économie locale dans son adaptation

Le modèle économique du territoire repose sur le tourisme et l'activité locale. Pour réussir à pérenniser ce modèle, La Clusaz doit répondre à un triple enjeu :

- conforter le produit ski qui est le moteur de l'activité économique et qui doit financer l'évolution du modèle économique dans son ensemble,
- engager la diversification de l'offre de loisirs pour s'adapter au changement climatique et à l'évolution de la demande,
- accompagner l'évolution de l'activité économique locale pour favoriser la création d'emplois et d'activités à l'année s'appuyant sur l'activité présente (artisanat, commerces, services, télétravail) et l'activité productive (bois, agriculture).

3 Relever les défis de la durabilité

La Clusaz souhaite maintenir les générations futures sur son territoire. En montagne, la pression sur le milieu est importante et la place de la voiture est structurante. Pour répondre à cette dualité, La Clusaz doit accompagner sa communauté vers plus de responsabilité concernant les enjeux suivants :

- gaz à effet de serre et mobilité,
- consommation / production énergétique,
- cycle de l'eau,
- consommation des espaces naturels,
- place du vivant et responsabilité sociétale.

3 QUESTIONS À DIDIER THEVENET



• Monsieur le Maire, pourquoi un plan de mandat ?

La pandémie de covid-19 a changé tous nos repères. Dans un monde marqué par l'incertitude, le plus important est de savoir pourquoi on se bat ! Nous avons donc travaillé sur les attentes des citoyens qui nous ont élus et sur les enjeux de La Clusaz : c'est ça notre raison d'être. Nous avons donc travaillé sur nos priorités et fixé une feuille de route.

• Comment allez-vous financer vos projets ?

89 millions € c'est ambitieux mais c'est nécessaire. Nous allons nous appuyer sur la gestion solide de la Commune, sur les SEML qui, elles aussi, sont bien gérées, poursuivre les efforts et associer nos partenaires dans nos projets. Construire l'avenir, ça ne se fait pas seul. La stratégie du Conseil Municipal s'appuie sur 20 projets emblématiques. Touchant de près chaque habitant du village, ils vont nécessiter la mobilisation de tous les acteurs et des partenaires du territoire.

• Qui seront vos partenaires ?

Au niveau local, rien ne se fera sans l'engagement de chaque habitant et de chaque acteur socio-économique. Nous devons engager toute notre communauté à relever les défis qui sont les nôtres. Notre Ambition, c'est aussi de travailler main dans la main avec l'intercommunalité pour relever les défis du territoire. Mobilité, habitat, eau, développement durable, jeunesse, aînés : nous ne ferons rien tout seul.

Et enfin, nous partageons les mêmes valeurs avec les Communes de l'Agglomération d'Annecy, avec le Département de la Haute-Savoie et avec la Région Auvergne Rhône-Alpes : ces valeurs nous permettront d'aller plus loin ensemble.



[DOSSIER] LE PLAN DE MANDAT

VOIR AU LOIN, AGIR DE PRÈS

Pour mener à bien son action, le Conseil Municipal a fixé cinq orientations et vingt projets prioritaires. A l'instar de la cordée montagnarde qui réalise l'ascension grâce à l'engagement et la solidarité de ses membres, la Commune aura besoin de tous les acteurs du territoire pour réussir.



L'habitat et le lien social

9 millions € vont être investis dans les 10 prochaines années pour permettre aux habitants de vivre à La Clusaz, dont 7 millions € d'ici 2025.

C'est inédit et, plus que jamais, c'est nécessaire.

Les priorités sont les suivantes :

- **5,9 millions €** pour la production de logements accessibles à la population et aux saisonniers, avec le lancement progressif d'actions dès 2021,
- **1,8 million €** pour la lutte contre les lits froids,
- **1 million €** pour la création d'un tiers-lieu pour les habitants, les associations et ceux qui souhaitent se retrouver : expérimentation dès 2021 ou 2022,
- l'accompagnement de l'évolution de la gestion de la restauration scolaire,
- sans oublier la mobilisation des acteurs et des solutions innovantes pour faciliter l'accès au parc actuel de logements.



Pour répondre aux enjeux, le Conseil Municipal va mettre en œuvre un plan visant à faciliter l'accès au logement, y compris pour les saisonniers, au travers de la construction et la mobilisation du parc privé...

Michael DONZEL-GONET • 1^{er} adjoint

La pression sur les prix du marché de l'immobilier explique la baisse démographique enregistrée à La Clusaz depuis 1999.

Dans le même temps, l'augmentation du nombre de résidences secondaires et la diminution de certains lits professionnels sont venus interroger la performance de la politique locale de l'habitat.

Pour répondre aux enjeux, le Conseil Municipal va mettre en œuvre un plan visant à faciliter l'accès au logement, y compris pour les travailleurs saisonniers, au travers de la construction et la mobilisation du parc privé.

Il va aussi travailler avec les propriétaires locaux et des opérateurs fonciers solidaires pour développer de nouvelles pratiques susceptibles de répondre aux besoins existants.

Pour atteindre ces objectifs, la Commune travaillera en collaboration avec les habitants, les partenaires locaux (associations, hébergeurs, résidents secondaires, employeurs...), les acteurs intercommunaux (CCVT...) et les institutions (bailleurs sociaux, Office Foncier Solidaire, EPF, Conseil Départemental, Conseil Régional, Services de l'Etat...).



L'eau, c'est la vie ! Et pour continuer à vivre à La Clusaz, nous aurons besoin d'eau.

Didier COLLOMB-GROS • 3^{ème} adjoint

L'eau, c'est la vie ! Et pour continuer à vivre à La Clusaz, nous aurons besoin d'eau.

C'est pourquoi, le projet du bassin d'altitude de la Colombière n'est pas un projet du passé, mais bel et bien un projet d'avenir, qui rentre dans notre plan de diversification.

Ce bassin aura deux fonctions :

- assurer à long terme l'approvisionnement en eau potable pour les habitants (5 000 logements principaux et secondaires à La Clusaz), pour l'agriculture et pour les personnes de passage. Il faut être lucide et responsable : le changement climatique nous oblige à anticiper pour assurer la ressource en eau.
- assurer la skiabilité de nos pistes en confortant l'enneigement de notre domaine actuel. Nous avons décidé de ne pas étendre le domaine skiable de La Clusaz en refusant l'aménagement de la Combe de la Creuse.

C'était pourtant la facilité que d'aller chercher la neige en altitude ! Mais nous avons fait preuve de responsabilité en décidant de nous concentrer sur les pistes actuelles.

C'est l'engagement que nous avons pris à l'égard des habitants, de ceux dont l'emploi en dépend et des générations futures : le ski va accompagner notre transition.



[DOSSIER] LE PLAN DE MANDAT



Notre ambition est de développer les échanges intergénérationnels, éducatifs, sociaux et culturels dans le village.

Christelle ANGELLOZ-NICOUD • 4^{ème} adjointe

Notre ambition est de développer les échanges intergénérationnels, éducatifs, sociaux et culturels dans le village.

Pour mettre en œuvre sa politique, le Conseil Municipal va s'appuyer sur les habitants et sur les associations locales. Notre action prendra plusieurs formes différentes.

- un tiers-lieu : pour développer les activités culturelles, les activités associatives et les échanges de savoirs,
- l'évolution de la gestion de la cantine au service de tous (école, ADMR, Crèche...)
- la création d'un Conseil Municipal des Jeunes
- la mise en place d'un budget participatif dès 2021 pour permettre aux habitants ou aux associations de proposer des projets d'intérêt général.



Notre tissu associatif est le ferment de la vie du village.

Pascale MEROTTO • 2^{ème} adjointe

Notre tissu associatif est le ferment de la vie du village. Les associations locales et leurs bénévoles contribuent au quotidien à la réalisation de missions d'intérêt général (école, culture, sport, nature, activité postale...) ainsi qu'à la réussite des grands événements populaires et festifs tout en maintenant la solidarité entre les habitants.

C'est pourquoi, le Conseil Municipal de La Clusaz souhaite soutenir les associations, leurs bénévoles et leurs projets au moyen des subventions ou d'aides en nature, notamment dans les moments difficiles liés à la pandémie de covid-19.

La Clusaz a également pour ambition d'encourager le dynamisme associatif et les pratiques démocratiques, citoyennes et culturelles en créant dans le village un tiers-lieu.

Enfin, le Conseil Municipal entend aider les bénévoles qui assure la restauration scolaire en se substituant à eux dans la gestion du service.

LE CONTEXTE FINANCIER

La pandémie de covid-19 est venue impactée la santé financière de la Commune.

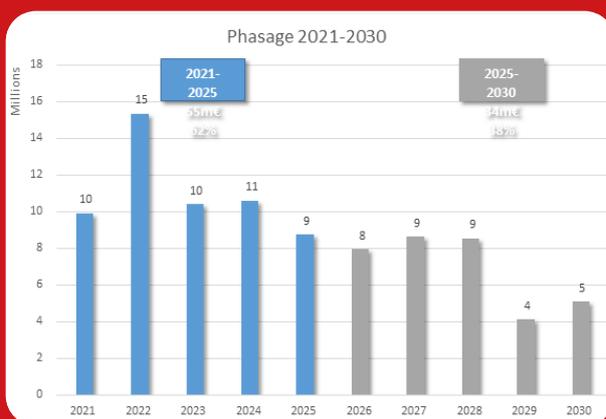
Néanmoins, le désendettement pratiqué au cours des dix dernières années et la bonne gestion des finances locales permettent à la Commune de conserver une capacité à financer des politiques publiques ambitieuses pour l'avenir.

C'est dans ce contexte que les Commissions Municipales ont travaillé à l'élaboration d'un plan d'actions sur dix ans. Ce plan d'actions a fait l'objet d'une programmation financière préparée par la Commission Municipale des Finances avec le cabinet COM2C. Cette programmation repose sur 127 projets répartis en dix ans pour un budget total de 89 millions €.

Combien de temps pour faire tout ça ?

Dix ans seront nécessaires pour mettre en œuvre ces projets.

Notre action ne peut pas se limiter au rythme des saisons ou à la durée d'un mandat électif. C'est pourquoi le Conseil Municipal, en toute transparence et avec beaucoup de responsabilité, a travaillé sur le temps réellement nécessaire pour mettre en œuvre ses projets. C'est une question de temps et une question de ressources.



Il s'agit d'une prospective financière qui va évoluer dans le temps en fonction des incertitudes liées à la pandémie de covid-19, à la dette publique de la France ou des enjeux locaux.



[DOSSIER] LE PLAN DE MANDAT



La transition environnementale

12 millions € vont être fléchés d'ici 2030 pour le développement durable et la limitation des gaz à effet de serre. Les premières actions prévues :

- 250 000 € pour la valorisation paysagère du Lac des Confins à partir de 2021,
- 350 000 € pour intégrer le développement durable dans toutes les réflexions grâce à la réalisation d'un bilan carbone au niveau de la Station en 2021 et la création d'un observatoire environnemental,
- 3,3 millions € pour augmenter la capacité du Parking du Salon des Dames et limiter la circulation entrante,
- 1,5 million € pour réaménager l'entrée du village pour réduire les flux de circulation dans le village,
- 800 000 € pour revoir la circulation et le stationnement aux Confins, à l'Arpettaz et à Balme.



Il faut que La Clusaz fasse sa part pour réduire ses émissions de gaz à effet de serre et préserver l'environnement dans lequel nous vivons.

Arthur THOVEX • Conseiller municipal

Aujourd'hui, il n'est plus possible de fermer les yeux en ce qui concerne la santé de notre Planète. Il faut que La Clusaz fasse sa part pour réduire ses émissions de gaz à effet de serre et préserver l'environnement dans lequel nous vivons.

La Municipalité a donc décidé de travailler avec les acteurs du territoire (Office du tourisme, SATELC, O des Aravis, agriculteurs, socioprofessionnels, associations, habitants...) dans le but d'engager la transition environnementale.

Certaines actions ont déjà été entreprises comme le changement des installations énergétiques de l'Espace Aquatique des Aravis, passant d'un chauffage au fioul à une pompe à chaleur et nous permettant de réduire significativement notre bilan carbone.

Nous avons également décidé de refuser tout aménagement des Chenons et de la Combe de la Creuse trop impactants pour l'environnement. Nous sommes un cas unique en montagne !

Pour continuer sur cette lancée, notre volonté est d'intégrer le développement durable dans tous nos services et réflexions. Concrètement, nous avons créé une Commission Environnement afin de traiter de

manière transverse les problèmes environnementaux et prévoyons le recrutement d'un technicien qui travaillera à temps plein avec cette commission, les services municipaux et les acteurs station.

Dans les prochains mois, plusieurs études seront réalisées. La première consistera, dès le mois de mars 2021, à dresser le bilan carbone à l'échelle de notre territoire et de notre économie en partenariat avec OSV et l'Ademe. D'autres stations vont s'engager avec nous.

Le Grand-Bornand va faire le bilan de son domaine skiable et la Station de Tignes le fera pour son activité touristique.

La Clusaz est la seule station à faire le bilan à l'échelle de son territoire ! Ce bilan nous permettra de mettre en place un plan d'action pour le mois de novembre dans le but de diminuer notre impact sur l'environnement.

La seconde étude portera sur la mobilité. En effet, le transport représente plus de la moitié de nos émissions de gaz à effet de serre et, en même temps, il assure l'accessibilité de notre territoire. Nous devons donc prendre le taureau par les cornes. Les résultats de ces études nous permettront de mettre en place nos actions et seront incluses lors d'une refonte future du PLU.





[DOSSIER] LE PLAN DE MANDAT



La diversification économique

Avec 28 millions €, il s'agit d'accompagner l'économie locale dans son adaptation pour répondre aux évolutions de la demande de loisirs, au maintien de l'activité présentielle à l'année et aux effets du changement climatique.

Les projets sont les suivants :

- 4,3 millions € pour réaménager le secteur du Champ Giguët,
- 500 000 € pour redynamiser la patinoire,
- 9,5 millions € pour réaménager le village dans le secteur de l'OAP 1,
- 6,3 millions € pour créer un centre ludique et sportif indoor / outdoor,
- 1,7 million € pour développer l'accueil des enfants,
- 3,5 millions € pour poursuivre le développement de l'espace aquatique,
- 1,7 million € pour moderniser le chalet d'accueil du ski de fond et du golf,
- 20 000€ pour établir une feuille de route avec les exploitants agricoles,
- à noter qu'une étude a été lancée en 2021 par la Commune pour établir un schéma directeur des équipements sportifs, touristiques, culturels et de loisirs dans le cadre d'un plan de diversification de la montagne.



La patinoire de La Clusaz a tiré son épingle du jeu cet hiver et a permis à nos hôtes de jouir des plaisirs de la glisse malgré la fermeture des remontées mécaniques !

Sandra DUNAND • Conseillère municipale

La patinoire de La Clusaz a tiré son épingle du jeu cet hiver et a permis à nos hôtes de jouir des plaisirs de la glisse malgré la fermeture des remontées mécaniques !

Mais nous devons lui donner un second souffle pour :

- améliorer l'accueil des patineurs et leurs accompagnateurs,
- donner une identité originale à la patinoire en s'appuyant sur son capital sympathie,
- répondre aux besoins énergétiques de la fabrication de la glace qui, l'été en particulier, nous poussent à être plus exigeants.

Une forte contrainte pèse sur cet équipement puisqu'il est enclavé entre le Champ Giguët, le TC de Beauregard, le torrent, la piste des Riffroids et le Pré de Foire tout en limitant également ce qui limitent les perspectives d'aménagement du secteur : il faudra penser tous les projets ensemble...



Notre ambition est donc d'ajuster le modèle touristique pour s'adapter au changement climatique ainsi qu'à l'évolution des attentes...

David PERILLAT-AMÉDÉE • 5^{ème} adjoint

Le projet touristique de La Clusaz est fondé sur trois piliers :

- le projet **BLANC**, axé sur le confortement de nos activités hivernales, sur la neige et la glisse,
- le projet **VERT**, axé sur la nature, l'environnement, le ressourcement, la valorisation du vivant, les activités l'année,
- le projet **BLEU**, axé sur l'eau, la fraîcheur, la qualité de l'air.

La Clusaz a conscience que le tout ski est fini.

Notre ambition est donc d'ajuster le modèle touristique pour s'adapter au changement climatique ainsi qu'à l'évolution des attentes d'une clientèle nationale et étrangère dont la composition et les goûts ont évolué et sont rendus plus exigeants par la digitalisation de la commercialisation.

Cela devra être réalisé en maintenant la chaîne de valeur locale garante du maintien de la vie locale sur le territoire.



La modernisation des installations énergétiques en 2019 a permis de réduire son empreinte carbone, ce qui en fait un équipement précurseur.

Véronique POLLET-VILLARD • Conseillère municipale

L'Espace Aquatique des Aravis, construit en 1967, nous offre un magnifique bassin extérieur avec une vue exceptionnelle sur la Chaîne des Aravis, utilisable été comme hiver.

La modernisation des installations énergétiques en 2019 a permis de réduire son empreinte carbone, ce qui en fait un équipement précurseur aujourd'hui dans la transition énergétique.

Pour diversifier notre modèle touristique, nous devons passer par la modernisation de cet équipement tout en préservant ses caractéristiques patrimoniales.

En effet, cet équipement pourrait être classé au patrimoine du XX^{ème} siècle, ce qui permettrait de le préserver et d'obtenir des aides précieuses pour son développement.

Nous avons engagé un bureau d'étude pour nous aider à mettre en œuvre notre stratégie et avons réalisé une enquête clients pour mieux identifier les attentes.



[DOSSIER] LE PLAN DE MANDAT



Le ski et le VTT

23 millions € sont projetés en 10 ans pour conforter l'activité hivernale du domaine skiable ainsi que son activité estivale. Pour y parvenir, les investissements suivants sont notamment prévus :

- 6 millions € pour la réalisation du bassin d'altitude de la Colombière
- 12 millions € dans le développement des réseaux d'enneigement et dans le VTT



Néanmoins, même si le tout ski est fini, la diversification ne devra pas exclure les réalisations qui permettront de conforter notre domaine skiable.

Antonin RUPHY • Conseiller municipal



Le Plan de La Clusaz prévoit la réalisation d'investissement sur le domaine VTT pour développer l'offre à destination des familles et des débutants ainsi que le vélo à assistance électrique (VAE) et le cyclotourisme.

David AGNELLET • Conseiller municipal

Conformément à sa feuille de route, le Conseil Municipal s'est engagé pour développer le ski de randonnée, les chemins piétons balisés, la thématisation des pistes et les espaces ludiques sur neige. Ces expériences, encouragées par la fermeture inédite des remontées mécaniques, serviront de base à la diversification des activités de neige dans la Station pour l'avenir.

Néanmoins, même si le tout ski est fini, la diversification ne devra pas exclure les réalisations qui permettront de conforter notre domaine skiable et notamment l'extension et l'optimisation des performances de la neige de culture, ainsi que les travaux de pistes pour améliorer le confort de pratique de notre clientèle et la durabilité de notre enneigement.

Ce confortement devra également s'appuyer sur la poursuite de la modernisation des remontées mécaniques. Pour l'activité estivale en montagne, le plan de La Clusaz prévoit la réalisation d'investissement sur le domaine VTT pour développer l'offre à destination des familles et des débutants, ainsi que le vélo à assistance électrique et le cyclotourisme. Pour atteindre ces objectifs, la Commune travaille en collaboration avec ses partenaires locaux (Office de Tourisme, SATELC, agriculteurs...), les acteurs intercommunaux (SIMA, CCVT, SIPB, In Ancey Mountains) et les institutions (Conseil Départemental, Conseil régional, Services de l'Etat, ONF).

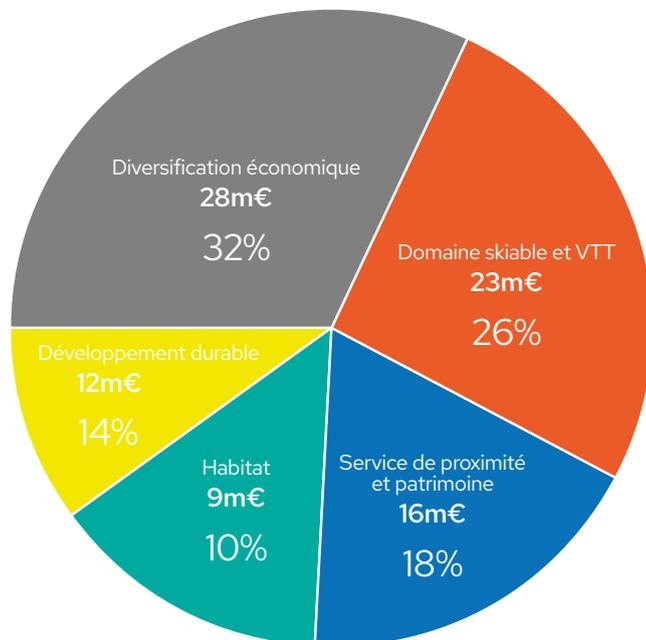


Le service de proximité et l'entretien du patrimoine

16 millions € sont également nécessaires pour maintenir le service public de proximité et entretenir les espaces urbains. Bien que ne figurant pas dans les projets prioritaires, il est de la responsabilité de la Commune de maintenir son patrimoine et particulièrement :

- 1,5 million € pour l'entretien des 40 000 m² de bâtiments communaux,
- 1,2 million € pour les réseaux électriques et les 600 points d'éclairage public,
- 3 millions € pour l'entretien des 30 km de voiries et de leurs dépendances,
- 700 000 € pour l'agrandissement du cimetière,
- à noter que dans l'aménagement du secteur de l'OAP 1, la reconstruction de la mairie sera étudiée pour permettre sa mise en conformité.

Répartition thématique du plan de mandat 2021-2030





Dans le bulletin précédent (février 2020), nous avons décrit l'engagement de La Clusaz et de l'intercommunalité en faveur du développement durable dans un dossier d'une dizaine de pages.

Mais le développement durable est une course de fond en constante évolution.

Vous retrouverez tout au long de ce bulletin, en fil rouge et signalées par ce logo, les nombreuses nouvelles actions mises par la collectivité, ses partenaires et l'intercommunalité en faveur de l'environnement.

DIVERSIFICATION DES ACTIVITÉS 4 SAISONS

Au-delà de la crise Covid, La Clusaz ne souhaite pas perdre de vue les défis à moyen long terme pour le tourisme et la vie en montagne.

Maîtriser et réduire nos gaz à effet de serre (GES) pour lutter contre le réchauffement climatique en est un.

Toute démarche cadrée de développement durable commence par une étape de mesure et de diagnostic.

Cela se traduit concrètement par la réalisation d'un bilan carbone à l'échelle de tout notre territoire et notre économie. Le lancement de notre bilan carbone en 2021 fait suite à une candidature portée par La Clusaz à l'automne dernier en réponse à un appel à projet lancé par Outdoor Sport Valley (OSV) en partenariat avec l'ADEME.

Ce bilan va nous permettre de comptabiliser les émissions directes et indirectes de gaz à effet de serre induites à La Clusaz. Cette mesure des émissions permettra ensuite de construire un plan d'actions permettant de réduire les postes d'émissions pour diminuer notre impact. A ce stade, nous savons que le transport et l'énergie des bâtiments seront dans notre périmètre d'action. Pourquoi ? Parce que ce sont les deux premières causes d'émissions de gaz à effet de serre de La Clusaz... mais aussi de la France. Il ne s'agit pas que de nous. Les émissions sont locales, mais leurs impacts sur le climat sont mondiaux.

Afin de coordonner et animer l'ensemble des actions qui seront menées à l'échelle de la Station en faveur de l'environnement, et notamment la réalisation du bilan carbone et la mise en œuvre d'un observatoire environnemental, un chargé de mission transition écologique et environnementale viendra renforcer, dans les prochains mois, les effectifs de la Mairie.

La prise en compte des enjeux environnementaux au sein de notre territoire et de chacun de nos projets devra également être traduite du futur schéma directeur des équipements sportifs, touristiques, culturels et de loisirs. Cette étude de diversification de nos activités lancée par la Mairie, en collaboration avec la SATELC et l'Office de Tourisme, devra être l'outil de référence à court et moyen terme de notre politique de développement dans ces domaines.

📅 PLANNING PRÉVISIONNEL

- **Début mars 2021 :** réunion de lancement et démarrage des bilans GES.
- **Mars à mai 2021 :** phase de collecte des données et temps d'analyse par Utopies.
- **Juin à août 2021 :** construction du plan d'actions.
- **Septembre à novembre 2021 :** mise en place du plan d'actions et communication environnementale.

Pour ce faire, La Clusaz sera accompagnée tout au long de l'année par l'agence Utopies, cabinet référent en France sur les sujets de Développement Durable.

C'est d'ailleurs la première entreprise de France labélisée B Corp.

Protégeons les espaces naturels avec "Gardez et triez vos déchets"

La Clusaz est fière de participer au programme "Gardez et triez vos déchets" de Gestes Propres et co-construit avec Citeo et les gestionnaires d'espaces naturels.

Ce programme se déploie en montagne en partenariat avec l'Association Nationale des Maires des Stations de Montagne. L'objectif : rappeler aux amoureux de la montagne que leurs déchets sont attendus ailleurs pour une deuxième vie...



Cet hiver, cinq panneaux ont été placés dans des zones de pique-nique afin de sensibiliser le plus de personnes à préserver notre belle montagne et de ne laisser aucun déchet.

Environ 130 tonnes de déchets sur les pistes.

Gestes Propres évalue régulièrement la quantité de déchets sauvages en France. En 2018, l'Association Mountain Riders annonçait avoir collecté 39 tonnes sur 65 domaines skiables. L'association N'PY avait pour sa part collecté 4 tonnes sur 7 domaines. Soit 597 kg/station en moyenne. Par extrapolation, on peut estimer qu'environ 130 tonnes de déchets ont été abandonnées sur les 211 stations françaises.

TOUS ACTEURS DU TRI ET DE LA RÉDUCTION DES DÉCHETS

Depuis la mise en place du tri sélectif sur le territoire de la Communauté de Communes des Vallées de Thônes (CCVT), les tonnages d'ordures ménagères collectés baissent, mais représentaient encore 5 671 tonnes en 2019 !

Leur collecte et leur traitement coûtent en moyenne 325 € la tonne à la collectivité, le coût de l'incinération ayant presque doublé depuis 2007 !

Afin de valoriser un maximum de déchets et par la même occasion maîtriser le montant de la redevance, nous vous remercions de poursuivre vos efforts en matière de tri des déchets.

En effet, en triant plus et mieux, on peut davantage bénéficier d'aides et revendre des matières aux recycleurs, générant ainsi des recettes supplémentaires, mais aussi et surtout, des économies de ressources naturelles.

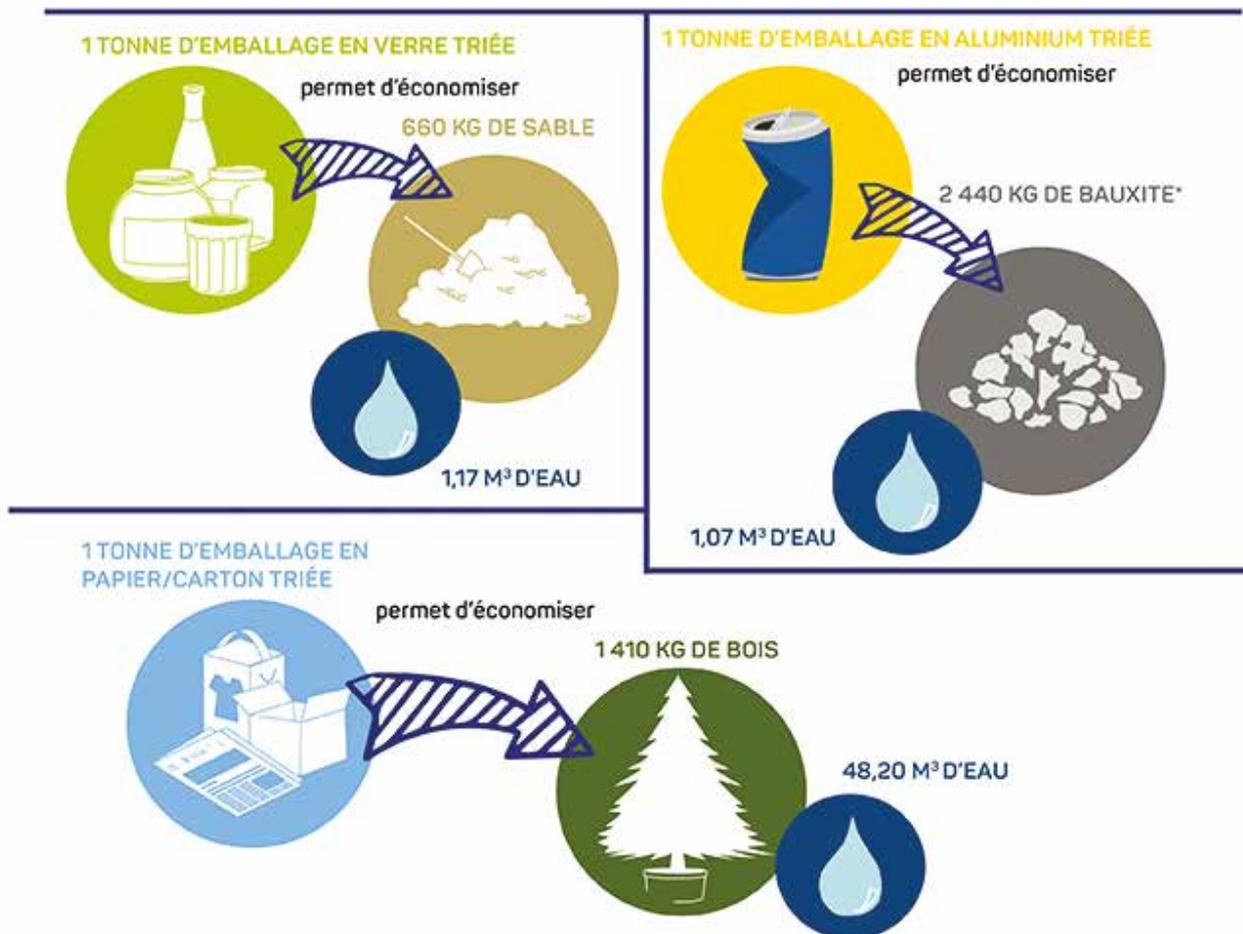
Il est donc primordial de bien respecter les consignes de tri, car les déchets jetés par erreur dans les conteneurs jaunes sont transportés jusqu'au centre de tri puis, n'étant pas recyclables, sont redirigés vers l'incinérateur. Ces refus de tri coûtent 568 € la tonne, soit plus que les ordures ménagères jetées dans le bon conteneur.

Enfin, n'oubliez pas que le meilleur déchet reste celui que l'on ne produit pas ! En réduisant vos déchets, vous limitez aussi leurs impacts sur l'environnement.

Les solutions ne manquent pas :

acheter des produits en vrac, à la coupe ou en écorecharges, cuisiner les quantités nécessaires et accommoder les restes pour éviter le gaspillage, limiter les impressions papier, faire réparer son électroménager, un vêtement détérioré plutôt que de les jeter...

Le tri sélectif permet d'économiser des ressources non naturelles non renouvelables.





INFORMATIONS AUX SOCIOPROFESSIONNELS

● Collecte des cartons

Dans le cadre de sa compétence "collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés", la **CCVT** est tenue d'assurer la collecte des déchets des professionnels dès lors qu'ils peuvent être assimilés aux déchets des ménages de par leur nature et leur volume sans sujétions techniques particulières de collecte (article L.2224-14 du Code général des collectivités territoriales).

En tant que professionnel, vous aurez constaté, comme nous, que les modes de consommation, de conditionnement et de livraison des marchandises génèrent une production de cartons bruns telle, qu'elle ne peut plus être assimilée à une production de ménage et collectée de manière traditionnelle.

Ainsi, depuis 2006, année de la prise de compétence par la CCVT, la collecte globale de cartons est passée de 260 à 1133 tonnes par an.

En outre, le dépôt de cartons dans l'espace public dégrade le cadre de vie de tous, n'est pas la norme et est d'autant plus problématique en cas de pluie ou de neige.

Nous vous remercions donc de porter vos cartons au compacteur situé dans la ZA de Gotty (**accessible 24h/24**), ou éventuellement en déchetterie.

Cette démarche peut sembler contraignante mais permet de **maintenir un cadre de vie agréable pour TOUS.**

Il est aussi possible d'acheter ou de louer de petites presses à carton (pourquoi pas en s'associant à plusieurs commerces). Les "balles" ainsi produites sont collectées en « porte-à-porte » par la CCVT.

Enfin, nous vous suggérons d'encourager vos fournisseurs à réduire la quantité de cartons utilisée voire à mettre à disposition des contenants consignés. Cela vous permettra de gagner du temps et de diminuer vos déchets à la source.

En savoir plus : La ligne du tri : 04 50 32 17 35

● Collecte des déchets fermentescibles

Vous souhaitez alléger vos ordures ménagères et ainsi limiter vos déplacements aux points de collecte et, par la même occasion, valoriser vos déchets fermentescibles plutôt que de les envoyer à l'incinérateur ?

Depuis 2016, une collecte des biodéchets (déchets de cuisine et restes de repas) auprès des professionnels de la restauration et de l'alimentation s'est progressivement mise en place sur l'ensemble du territoire de la CCVT. Ce service est assuré sans coût supplémentaire en porte-à-porte deux à trois fois par semaine selon la saison. Les biodéchets ainsi collectés par TriVallées, prestataire de l'intercommunalité, sont ensuite valorisés par méthanisation pour produire de l'énergie et du compost.



**VOUS SOUHAITEZ
BÉNÉFICIER
DE CETTE COLLECTE ?
CONTACTEZ LA CCVT.**



Vos représentants du Conseil Municipal
auprès de la CCVT Commission Déchets :
Jean-Luc Laborde & Elodie Guidon

Pour tout renseignement complémentaire,
contactez l'ambassadrice du tri et
de la réduction des déchets de la CCVT :

04.50.32.17.35 - ambassadeur@ccvt.fr



[QUE FAIRE DE MES DÉCHETS ?]

<p>LE VERRE EN VRAC ET VIDE</p> <p>LES BOUTEILLES, POTS ET BOCAUX UNIQUEMENT</p> <p>ni bouchon, ni vaisselle</p>	<p>PAPIERS ET EMBALLAGES EN VRAC ET VIDES</p> <p>TOUS LES PAPIERS, CARTONNETTES ET BRIQUES</p> <p>LES BOUTEILLES ET FLACONS EN PLASTIQUE</p> <p>LES EMBALLAGES METALLIQUES</p>
<p>LES ORDURES MENAGERES</p>	<p>LES DÉCHETS ORGANIQUES DÉCHETS DE CUISINE ET RETOURS TABLE</p>
<p>LES CARTONS PLIÉS ET VIDES</p> <p>COMPACTEUR A CARTONS</p>	<p>LES ENCOMBRANTS/LE BOIS</p>

Le compostage

Nous vous rappelons que des composteurs individuels sont en vente à la CCVT (4 rue du Pré de Foire à Thônes) au tarif préférentiel de 20,40 €. Sachant qu'environ 1/3 des ordures ménagères est organique, composter est un bon moyen d'alléger sa poubelle !

Il est également possible de mettre en place un **site de compostage partagé**

En effet, dans le cadre de sa politique de prévention des déchets, la CCVT propose aux copropriétés qui le désirent un accompagnement dans la mise en place d'un site de compostage partagé par la fourniture du matériel nécessaire à tarif préférentiel, d'une formation des référents, ainsi que d'un suivi.

C'est le cas des résidents du "Bellevue" à Thônes, motivés par la possibilité de valoriser leurs déchets organiques (épluchures, marc de café...) sur place. Ils se sont rapprochés de la CCVT afin d'étudier la mise en place d'un composteur dans leur copropriété. Le projet présenté a été validé lors de leur assemblée générale et le vendredi 6 novembre, le premier site du territoire est sorti de terre ! Ont été installés, dans un premier temps, deux bacs en bois : un pour le broyat de petits branchages et un pour les apports. Un troisième bac sera monté au printemps pour la maturation du compost.

C'est une véritable action éco-citoyenne permettant de réduire nos déchets et leurs impacts sur l'environnement, en évitant leur transport et en les détournant de l'incinération. Le plus : nos ordures ménagères en sont grandement allégées et bien moins odorantes !



Madame Christine Rodrigues, élue de Thônes et Monsieur Sébastien Briand, vice-président de la commission déchets de la CCVT.



LES PERMANENCES À LA POPULATION

N'oubliez pas ! Votre permanence reste ouverte tous les 1^{ers} mercredis du mois, Pascale et Christelle vous accueillent en Mairie de 16h00 à 18h00 sur rendez-vous. Ce moment est là pour nous permettre de vous écouter, d'échanger et de remonter au Conseil Municipal en place toutes formes de suggestions, remarques ou autres desideratas.

Chaque citoyen qui le souhaite, peut s'exprimer librement. Positifs ou négatifs, ces échanges permettent de maintenir le lien entre la Municipalité et la population et de faire grandir la vie communautaire du village.

Alors n'hésitez pas, le sourire des deux adjointes est d'ores et déjà au rendez-vous. Pour plus d'information et d'inscription, veuillez contacter la Mairie.

● Vous venez de vous installer sur la commune?

La permanence à la population est aussi là pour vous accueillir, vous apporter toutes les informations pratiques et faciliter les démarches liées à votre installation.

ENQUÊTE SUR LA COMMUNICATION

L'équipe du Conseil Municipal souhaite améliorer la communication envers les administrés et leur donner la possibilité de s'exprimer.

La première action de la commission communication a été de lancer, cet été, un sondage pour connaître vos attentes et votre ressenti.

Cette enquête a reçu 63 réponses. Nous remercions les participants âgés de 22 à 94 ans !

D'après ce questionnaire, le bulletin municipal reste le moyen de communication le plus plébiscité.

Nous avons noté qu'une majorité d'entre vous est prête à installer une application sur son smartphone pour recevoir des actualités mais que le contact humain doit rester l'une de nos priorités.

Soyez assurés que nous avons pris en compte l'ensemble de vos remarques et que notre réflexion se fera au vu des résultats de ce sondage.

L'enquête reste ouverte ! Vous pouvez y répondre sur le site de la Mairie de La Clusaz www.laclusaz.org ou récupérer le questionnaire en mairie.

LE TRUCK DES JEUNES

C'est une opération lancée depuis la mi-décembre par la Municipalité et en partenariat avec Romina de la mission locale du bassin annécien.

La prochaine date à retenir sur la saison hivernale : **le mercredi 7 avril 2021, de 14h00 à 16h00, dans le centre du village.**

Ce bus itinérant a pour mission d'accompagner les jeunes de 16 à 25

ans dans leur recherche d'emploi, la construction et la réalisation d'un projet socio-professionnel et de formation.

Le truck des jeunes, c'est aussi un service d'accueil, d'accompagnement en matière de santé, logement, transport et d'accès aux droits.



OCTOBRE ROSE

A l'occasion d'Octobre Rose et à l'initiative du CCAS, des tirelires ont été placées dans les commerces de la station.

Ces tirelires ont permis de collecter 1 022 € qui

ont été remis au Comité féminin pour le dépistage du cancer du sein de Haute-Savoie.

Merci à tous ceux qui ont participé à cette action.



ÉLECTIONS RÉGIONALES ET DÉPARTEMENTALES

En 2021, un double scrutin sera organisé les 13 et 20 juin à la salle des fêtes pour les élections régionales et départementales (ex cantonales).

Vous participerez donc à un vote simultané pour désigner :

- Les conseillers régionaux (élus pour six ans) au scrutin de liste à deux tours avec représentation proportionnelle et avantage à la liste qui obtient la majorité absolue au premier tour ou arrive en tête au second... Un second tour sera donc organisé si aucune liste n'obtient la majorité absolue.
- Les conseillers départementaux (élus pour 6 ans) : pour chaque canton, un binôme (femme-homme) est élu au scrutin majoritaire à deux tours.

BUDGET PARTICIPATIF

L'équipe du Conseil Municipal souhaite associer les citoyens pour orienter les ressources vers des besoins concrets et immédiats, renforcer le lien social dans notre village et favoriser les initiatives citoyennes et la citoyenneté active au niveau local. Ainsi, les habitants pourront, à l'aide d'un budget alloué par la Municipalité, s'impliquer en soumettant des projets d'intérêt général et/ou en votant pour ceux qui seront listés.

Que vous soyez habitant, collectif ou association, vous pourrez proposer votre projet.

Préparez vos idées !

Nous vous tiendrons informés des modalités de participation dans une prochaine publication.

MISE EN PLACE D'UNE RÉSERVE CITOYENNE

Les circonstances sanitaires de cette année ont prouvé l'importance de la solidarité entre citoyens.

C'est pourquoi, le Conseil Municipal réfléchit à la mise en place d'une réserve communale de sécurité civile sous l'autorité du Maire, c'est-à-dire des bénévoles prêts à

venir en aide aux services municipaux en participant à l'alerte des populations, à leur évacuation si nécessaire...

Un appel à candidature sera prochainement lancé avec plus de précisions sur les missions de ces bénévoles.





MILIEU ASSOCIATIF

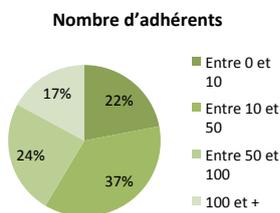
SONDAGE DES ASSOCIATIONS DE LA CLUSAZ

Afin de soutenir le tissu associatif de notre village, le Conseil Municipal a réalisé, pendant les mois d'octobre et de novembre, un sondage adressé à toutes les associations du village. Ce sondage avait pour objectifs, dans un premier temps, de recenser toutes les associations actives et d'obtenir les coordonnées de chacune. Puis, dans un second temps, d'obtenir des informations sur leurs activités, le matériel qu'elles possèdent ainsi que les problématiques qu'elles rencontrent.

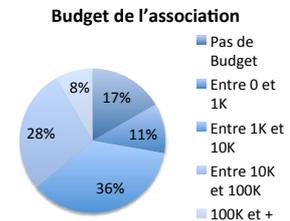
Le Conseil souhaite tout d'abord remercier toutes les associations ayant répondu au sondage. Ainsi, 44 associations ont été recensées, démontrant l'importance du tissu associatif dans la vie de notre village. Sans toutes ces associations, La Clusaz ne serait pas ce village animé, où il existe un lien fort et intergénérationnel entre tous ses habitants.

En effet, le sondage a montré qu'au moins 26 associations organisaient des événements permettant de rendre notre station village plus attractive tout en créant du lien entre habitants et personnes extérieures (Fête du Reblochon, Défi Foly, Radio Meuh, Kermesse, Der des Ders...). Nos associations proposent aussi de nombreux loisirs à tous comme la musique avec l'Echo des Aravis ou Alpicons, la danse avec Lou Socali ou l'association Gym et Danse, le sport avec le Club des Sports ou l'AGSN, et bien d'autres encore (la chasse, la chorale, le bridge, les placomusophiles, les voitures de collections, patchwork...).

Enfin, nos associations améliorent la vie dans notre village en garantissant sa sécurité (Sapeur-pompier, Secours en Montagne), en préservant sa mémoire (Patrimoine et Tradition, Anciens Combattants) ou en sauvegardant son environnement (Chats Perchés ...).



Nombre d'adhérents	
Pas de réponse	3
Entre 0 et 10	9
Entre 10 et 50	15
Entre 50 et 100	10
100 et +	7

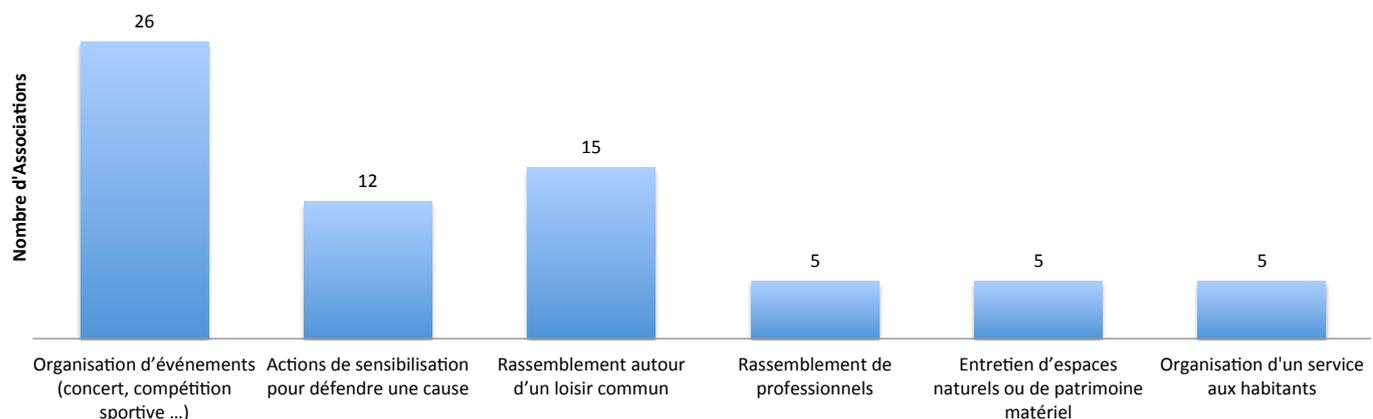


Budget	
Pas de Budget	6
Entre 0 et 1K	5
Entre 1K et 10K	13
Entre 10K et 100K	10
100K et +	3
Pas de réponse	7

Suite au sondage, plusieurs solutions seraient envisagées :

- Une réunion annuelle regroupant toutes les associations et les élus de la Mairie : Cette réunion sera l'occasion d'échanger sur toutes les problématiques rencontrées mais aussi de créer plus de liens et d'échanges d'expériences.
- Une réflexion sera lancée sur la mutualisation de matériel ainsi que son stockage. L'objectif serait que chaque association puisse avoir tout le nécessaire pour fonctionner et permettre à de nouvelles associations de voir le jour, à l'image de la dernière créée : 5-5 Prod (organisatrice de la compétition de skateboard notamment).
- Une seconde réflexion portera sur la création d'une maison des associations afin de fournir des locaux pour tous.

Le Conseil remercie toutes les associations ayant complété ce sondage et fait son possible pour répondre à vos besoins. Toute association n'ayant pas encore participé au sondage est invitée à se rapprocher de la Mairie.





MILIEU ASSOCIATIF

LA PAROLE AUX ASSOCIATIONS

ASSOCIATION GYM & DANSE

Née en septembre 1998, l'Association Gym et Danse rassemble plus de 50 adhérents.

La diversité des cours (step, gym, pilates, barre à terre) permet à chacun et à chacune de se muscler et s'assouplir en fonction de ses capacités, dans une ambiance détendue et conviviale.

Des parcours gymniques sont proposés aux enfants à partir de 3 ans ainsi qu'une initiation à la danse. Chaque fin de trimestre est conclue par une petite représentation devant les parents.

Les cours ont lieu dans le bâtiment de l'ancien club des sports au Champ Giguet, en attendant une nouvelle salle de sports.

Après une interruption brutale de son activité en mars, en raison de la crise sanitaire, l'Association Gym et Danse a rebondi rapidement en proposant des cours en extérieur pour que les adhérents retrouvent une activité physique mais surtout un lien social.

Renseignements au 06 15 18 70 55
associationgymetdanse@gmail.com



SECOURS EN MONTAGNE

Le secours en montagne, une tradition savoyarde !

L'association de secours en montagne de La Clusaz est une association de passionnés et d'amoureux de la montagne, composée de 31 personnes, femmes et hommes confondus, issus du milieu montagnard (guides, pisteurs, pompiers, moniteurs et/ou des pratiquants chevronnés) vivant et travaillant sur un secteur qu'ils connaissent parfaitement.

L'association a pour but de porter secours aux personnes en détresse sur les terrains difficiles : voie d'escalade, chemin de randonnée, pente raide, etc...

Été comme hiver, grâce à leur connaissance du terrain et leur expertise rapide, ils restent une force indispensable.

Chaque secouriste a son propre matériel, l'association possède également du matériel collectif pour pouvoir effectuer des secours de façon autonome et rendre les bénévoles rapidement opérationnels.

Ils sont formés au secourisme au même titre que les pompiers ou le PGHM et recyclés chaque année, ils s'entraînent régulièrement avec des formations théoriques et pratiques.

L'association possède les agréments de sécurité civile par le biais de l'ADSSM74 lui permettant de faire partie du plan de prévention département de secours (plan ORSEC).

Le déclenchement des secouristes bénévoles se fait par le SDIS ou par réquisition des services de l'état via une procédure d'alerte établie pour diverses missions telles que des recherches de personnes, avalanches, accidents.

L'association participe à différentes manifestations sportives lors de (DPS) dispositif prévisionnel de secours, Alps Bike Festival, par exemple.





MILIEU ASSOCIATIF

ASSOCIATION GESTION SKI NORDIQUE

● Bilan de la saison écoulée 2019/2020

Une saison exceptionnelle !

La fermeture prématurée du site au 15 mars en raison de la crise sanitaire nous a privés de plus d'un mois d'ouverture.

Néanmoins, la fréquentation du site a augmenté de 10% en nombre de passages.

Les recettes nordiques ont, quant à elles, progressé de 12,5%. Ces chiffres record font de l'hiver 2019/2020 la meilleure saison jamais enregistrée !

Comme chaque année, en dépit d'automnes de plus en plus doux et de moins en moins neigeux, le site a ouvert mi-novembre de manière progressive : boucle de "snow farming", puis les pistes du plateau grâce à la neige de culture et enfin, le reste du domaine dès les premières chutes de neige.

Malgré un faible enneigement, la piste du tour du Danay est restée ouverte près de deux mois.

Suite aux différents travaux de reprise et de consolidation, elle apparaît désormais stable.

Concernant les événements, l'AGSN a activement participé à l'organisation des traditionnelles courses du Club des Sports (deux Grands prix de fond) et de l'ESF ("Trail N'ski").

Afin de remercier Vincent pour son incroyable carrière et pour tout ce qu'il a fait et fait encore pour l'image de notre station et du nordique en général, une piste rebaptisée "Vincent Vittoz" a été inaugurée le 23 décembre 2019 sur le Plateau.



● Perspectives pour cette saison 2020-2021

En cette période difficile, avec un début de saison retardé et une importante baisse de la vente en ligne, l'optimisme n'est pas vraiment de rigueur.

Cependant, la pratique du ski nordique ne devrait pas être trop impactée par les mesures sanitaires ou la morosité ambiante, car elle reste bénéfique pour la santé (sport complet et peu accidentogène), bien-être, ressourcement et grands espaces garantis. Sauf mesure gouvernementale exceptionnelle, l'AGSN reste donc confiante pour cette saison 2020-2021.

Souhaitons qu'il en soit ainsi également pour l'ensemble de la Station et de la clientèle.

ASSOCIATION PATCHWORK EN ARAVIS

Le Club de Patchwork poursuit ses activités manuelles dans une ambiance studieuse mais décontractée.

Mars 2020 : la Covid, confinement et masque obligatoire.

Immédiatement l'idée a germé dans nos esprits : confectionner des masques pour la population de La Clusaz. Tissus partagés, ciseaux aiguisés : les machines à coudre ont surchauffé. Environ 700 masques enfants et adultes ont été fabriqués selon la norme AFNOR et distribués gratuitement et à plusieurs reprises au Huit à Huit et à U-Express, ainsi que les dimanches

soirs avec le concours des agriculteurs lors des distributions de tommes blanches. Ceci tout en respectant les gestes barrières.

Cette opération a été un grand succès et nous vous en remercions.

Depuis lorsque c'est possible, les patcheuses ont repris leurs quilts, samplers, masquées et sereines. Elles espèrent reprendre leurs visites dans les salons et leurs stages de loisirs créatifs.

Si vous souhaitez nous rejoindre, ou pour tout renseignement,
Martine Collomb-Gros
06 19 27 95 57





SECTION SKI DE FOND ET SECTION SKI NORDIQUE LA CLUSAZ

● Gros plan sur deux entraîneurs en or

Ils sont timides, discrets, disponibles et viennent tous deux de la vallée voisine...

Nous avons choisi de faire un focus sur eux : nous vous présentons nos deux coachs en OR :

Fabien Fournier et Joël Perrillat !

Ce qui les caractérise :

- **Complicité** : ils pensent, parlent, approuvent les mêmes idées, ressentent les mêmes choses !
- **Disponibilité** : à 100% (nuits et jours) pour nous, les 90 jeunes appartenant à la section ski de fond / biathlon (une des 11 sections du Club des Sports de La Clusaz)
- **Discrétion** : ils agissent toujours dans le respect et le silence !
- **Humilité** : ils ne fanfaronnent jamais sur les excellents résultats de notre section, et pourtant c'est en grande partie grâce à eux que :

- Martin Perillat, Hugo Lapalus, Jules Chappaz et Théo Schely sont en équipe de France (du jamais vu !!! quatre athlètes sur le devant de la scène internationale et tous issus du même Club !).

- 15 jeunes évoluent au sein du Comité Régional de Ski du Mont Blanc et représentent tous les week-ends les couleurs de La Clusaz avec fierté et implication !

- Et de nombreux « champions en herbe » en pleine ascension...

- Tous ces jeunes sont détectés dès leur plus jeune âge, grâce au « Foyer ». Ce foyer est ouvert et accessible à tous les enfants, il permet de découvrir cette discipline, en axant l'apprentissage sur des séances mêlant jeux, balades, efforts, défis, découvertes...

- **Ambiance** : tous nos entraînements, et pourtant ils sont nombreux et parfois durs, se déroulent dans une ambiance « cool », où l'humain et le plaisir restent leurs priorités !

- **Origine** : Grand-Bornand - Vallée du Bouchet.

- **Dynamique** : Cet hiver, et malgré la Covid, notre section a accueilli :

- le Grand Prix d'avant saison le samedi 19 décembre 2020 (250 participants)

- la Coupe de France de ski de fond SAMSE National Tour jumelée au traditionnel Grand Prix le dimanche 24 janvier 2021 en individuelle skating (400 participants).

Nous ne sommes pas sûrs qu'ils apprécient grandement cette mise en avant, mais tant pis, nous l'assumons, car, quand on apprécie les gens, il est toujours bon de le leur dire !!!

Toute l'équipe de la section Ski de Fond et Cécile CHAPPAZ, Présidente de la section.



Joël Perrillat



Fabien Fournier



L'ESF

L'Ecole du Ski Français de La Clusaz a été peu impactée par la crise sanitaire l'hiver dernier car le "gros" de l'hiver était réalisé et les aides de l'Etat ont bien compensé l'arrêt de l'activité en fin de saison.

Notre directeur adjoint, Alain Genand-Riondet, ayant atteint l'âge de la retraite ou plus exactement l'âge de la réduction d'activité chez les moniteurs, est remplacé dans ses fonctions par Romuald Collomb-Gros.

Alain a effectué 42 saisons à l'ESF de La Clusaz, 26 en tant que moniteur et 16 en tant que directeur adjoint. Son dynamisme, son professionnalisme, sa passion pour le ski et son dévouement pour "les rouges" ont été très appréciés par les moniteurs et ont permis à l'ESF de La Clusaz d'atteindre le Top Ten des ESF françaises.

Sa sympathie, sa bonne humeur et son dévouement pour les animations du village lui ont permis d'être parfaitement adopté par tous les acteurs de la station et de devenir le plus cluse des villardins...

Romuald Collomb-Gros, depuis 22 ans à l'ESF de La Clusaz, ancien commerçant du village, a toutes les compétences pour assumer désormais la responsabilité de directeur adjoint de l'ESF. Nous lui souhaitons la plus grande réussite, sous la direction de Jérôme Pessey, qui entame un 3ème mandat de quatre ans à la tête de la grande famille des 260 pulls rouges de La Clusaz.

Coté activités, nous organisons tout l'hiver des compétitions de ski alpin (ESF Ski Tour), de freeride et de freestyle (ESF Freeski Tour) et de ski nordique (Confins Trail and Ski). Nous sommes fiers de maintenir avec le Club des Sports, la traditionnelle course des Jeunes Planches et très honorés de proposer nos services aux Vieilles Planches. Nous sommes également très heureux d'offrir le ski scolaire aux élèves de l'Ecole de La Clusaz.

Nous participons financièrement et techniquement à l'organisation de la Semaine de Ski de Rando, de la soirée "tout schuss pour l'UNICEF", du LCZ FEST, du Border Line, du Derby de Balme et du Défi Foly et nous intervenons également l'été sur l'Alps Bike Festival, la fête des fromages, la fête du reblochon et le Bélier.

La place de marché "Mon séjour en montagne", gérée par nos instances nationales, a accueilli plusieurs hébergeurs de La Clusaz et magasins de sport, pour un chiffre d'affaire ayant franchi le cap symbolique des 100 Millions d'euros l'hiver dernier.

Pour terminer et à l'heure où nous écrivons ces lignes, nous nous organisons pour préparer cette saison bien particulière en mettant en place un protocole sanitaire pour nos clients, pour notre personnel, pour les moniteurs et espérons que la crise du COVID 19 ne perturbera pas trop notre activité et surtout nous permettra de vous croiser, toutes et tous, en bonne santé.

Jérôme Pessey,
Directeur de l'ESF de La Clusaz





ASSOCIATION PATRIMOINE & TRADITION

Deux roues sont mises à l'honneur à la Scierie grâce à l'association du patrimoine.

Tous les vendredis, une équipe de retraités bénévoles s'affaire à l'entretien et la sauvegarde du patrimoine communal.

Les travaux réalisés cette année ont été nombreux : couverture en tavaillons d'un pan de la Chapelle du Gotty, ainsi que divers aménagements à la scierie, avec la pose de deux roues à eau.

Après des recherches aux archives départementales de la Haute-Savoie, l'Association patrimoine et tradition a retrouvé un document attestant que la scierie daterait de 1833, "avec la construction d'une scie à eau dont la roue sera placée au couchant du bâtiment venant compléter les installations existantes : un pressoir à huile, un battoir et un foulon."

La scierie fonctionne désormais avec une turbine, mais soucieuse de préserver le caractère historique des lieux, les membres de l'association ont remis en place deux roues à eau : une petite roue fonctionnant avec l'eau du bassin réalisé par Jean-Claude Thovex, l'autre beaucoup plus grande à titre d'exposition, généreusement données par Michel Bastard-Rosset, habitant du Grand-Bornand. Avec le confinement, les travaux ont été arrêtés fin octobre et reprendront au printemps.

Pour éviter que la petite roue ne s'abîme dans le bassin avec le gel cet hiver, les bénévoles ont préféré l'enlever pour la mettre à l'abri et la protéger.





MILIEU ASSOCIATIF

L'ORCHESTRE D'HARMONIE DE LA CLUSAZ « L'ECHO DES ARAVIS »

Depuis 1905, l'Orchestre d'Harmonie de La Clusaz « L'Echo des Aravis » fait retentir le son des cuivres, des bois et des percussions dans les rues de notre village. Aujourd'hui présidé par Robin Pessey et dirigé de main de maître par Lionel Rivière, l'orchestre accueille 65 musiciens, de 12 ans à 82 ans, lors des répétitions hebdomadaires, chaleureuses et pleines de convivialité.

Le travail de chacun permet chaque année d'appréhender un large répertoire (musique de films, musique classique, jazz, variété, funk, fanfare de rue, etc.), pour animer avec autant de ferveur le carnaval, le 13 juillet, la kermesse, les pots d'accueil ainsi que les concerts et les cérémonies officielles du 8 mai et du 11 novembre. Des créations originales (avec des solistes insolites comme l'orgue de barbarie, la cornemuse, le violon, ou des projets comme le ciné-concert) permettent à l'orchestre de porter haut les couleurs de notre village dans d'autres contrées.

Cette année 2020, après le concert de Noël en collaboration avec l'association du Patrimoine, l'harmonie de La Clusaz a animé le carnaval le 16 février et a dû s'arrêter pour les raisons sanitaires que l'on connaît.

Même à distance, les musiciens ont su s'adapter en se produisant sur internet à travers une vidéo originale qui ne manque pas d'humour !

Déjà plus de 4000 vues pour la chanson de rythm and blues « Louie, Louie » de Richard Berry (1956)

youtu.be/uYstAgzS9IE



Dès juin, l'Echo des Aravis s'est remis en mode répétition et a donné pour la 6ème fois le ciné-concert « Sherlock Junior » à Faverges, en extérieur. Exercice difficile où l'harmonie joue en direct pendant 45 minutes une musique composée par Lionel RIVIERE sur le film muet « Sherlock Junior » de Buster Keaton (1924). Ce ciné-concert est une commande du festival « Musique à Beauregard », qui n'a malheureusement pu avoir lieu

cette année, mais nous attendons tous avec impatience la prochaine édition en juillet 2021.

Cet été, l'harmonie de La Clusaz est sortie tous les vendredis soir dans les rues de notre village, afin de faire vibrer le village aux sons de Bruno Mars, Michael Jackson et autres musiques festives.

Dans le contexte du 2^{ème} confinement, l'orchestre n'a malheureusement pas pu jouer pour son traditionnel concert à Noël, mais un programme varié à l'âme voyageuse est en préparation pour mars-avril 2021. Les musiciens joueront également pour le festival des harmonies qui aura lieu à Thônes les 19 & 20 juin 2021. De nombreuses autres animations et concerts sont en gestation !

L'Harmonie de La Clusaz « L'Echo des Aravis » est une association pleine de ressources et d'énergie qui fédère et partage sa bonne humeur et contribue à l'ensoleillement de notre cher village de La Clusaz !





MILIEU ASSOCIATIF

LE BRIDGE CLUB ARAVIS

Le Bridge Club Aravis (B.C.A.) organise des tournois de bridge homologués par la Fédération Française à l'attention de joueurs de tous niveaux, débutants et confirmés, résidents et vacanciers.

Le club est ouvert toute l'année le lundi et le jeudi, inscriptions à 16h15, début du tournoi à 16h30 précises.

● Pour info

Le B.C.A. compte 71 membres. Il accueille les joueurs dans une salle spacieuse, confortable, accessible par ascenseur, où il fait bon se retrouver pour jouer et échanger dans une atmosphère amicale et conviviale.

Saison 2020/21 : A cause de la pandémie, nous avons dû fermer le club à partir de la mi-mars et nous n'avons pas ouvert depuis. Pour mémoire, durant la saison précédente, nous avons accueilli de nombreux joueurs (jusqu'à 52 par séance) et donc organisé compétitions, tournois et autres manifestations, toujours dans la bonne humeur, ce qui n'exclut pas de jouer sérieusement. Notre sortie de septembre a été annulée et renvoyée à l'année prochaine, mais tous les inscrits ont renouvelé leur participation.

Alors, amateurs de tarot et de belote, rejoignez le B.C.A. ! Vous avez déjà fait un pas dans l'apprentissage du bridge, le deuxième pas sera certes plus difficile, l'enjeu est de taille, mais il en vaut la peine ! Nous nous réjouissons par avance de vous accueillir !

« En plus d'être un loisir, le bridge est une activité bénéfique pour ceux qui le pratiquent régulièrement, quel que soit leur âge. Ainsi, chez les jeunes, il développe le sens de l'analyse et de la stratégie ainsi que l'esprit de synthèse. Pour ceux qui exercent une activité professionnelle, il prépare à la prise de décision. Enfin, pour les seniors, il agit comme une gymnastique intellectuelle et stimule la mémoire, parvenant à retarder le vieillissement du cerveau. »

Des cours d'initiations **gratuits** peuvent être proposés. Pour cela renseignez-vous auprès de Monsieur René Vigier au 06 30 79 52 17.



BIBLIOTHÈQUE POUR TOUS

Nouveau : La bibliothèque bénéficie d'une rubrique culture mensuelle à consulter directement sur le site de l'Office du Tourisme.

La Bibliothèque de La Clusaz, c'est neuf bénévoles à l'accueil et l'accès à un large choix de livres pour adultes et enfants.

Vous y trouverez notre actualité et nos nouveautés, des rendez-vous entre lecteurs autour de livres préférés, des propositions de rencontres avec des auteurs, des conteurs.

Elle est ouverte à tous : les lundis de 10h00 à 12h00 et les mercredis et samedis de 17h00 à 19h00.



Venez nous retrouver
23 route de l'Étalle - 74220 La Clusaz
Tél. 04 50 02 41 01
cbpt.laclusaz@wanadoo.fr

Site départemental CBPT :
culturebibliothequepourtous74.fr

L'association CBPT a perdu un de ses fidèles bénévoles, Jacques, qui nous a brutalement quittés en ce début septembre 2020.

d'intellectuel et d'homme passionné par les livres. Nous lui rendons hommage en poursuivant cette belle mission de donner du bonheur par la lecture.

Depuis plus de 15 ans, il assurait avec beaucoup de rigueur et de compétences, l'achat et la gestion des livres. Il effectuait la permanence du mardi avec dévouement, mettant au service de la communauté ses talents





MILIEU ASSOCIATIF

LES PLACOS

L'année 2020 fut compliquée pour le club des Placos de La Clusaz (collectionneurs de capsules de champagne) avec l'annulation de la réunion et assemblée générale d'avril (reportée en 2021) et du salon d'octobre.

Nous avons quand même pu organiser, le samedi 4 juillet, une réunion d'échanges et de ventes de capsules et de bouteilles du club. Cette rencontre a été agrémentée, pour le plus grand bonheur de la trentaine de fidèles adhérents présents, d'un self repas préparé par nos sympathiques et habituels bénévoles, avec obligation de manger chacun à sa table dans le respect des règles sanitaires en vigueur (gels et masques).

Un grand merci à la mairie et aux services techniques pour le prêt des bâtiments et du matériel de la zone artisanale du Gotty à l'occasion de cette belle journée d'échanges. Malgré l'annulation de notre salon d'octobre, nous avons maintenu nos cuvées avec les différentes capsules coiffant les quelques 800 flacons pétillants de notre producteur et partenaire Patrick Breul.

Le club des Placos de La Clusaz, son bureau, et ses 188 adhérents vous donnent rendez-vous le dimanche 3 octobre 2021 pour la 9ème édition de notre grande bourse aux capsules.

Renseignements

- **Président : Lacombe Patrick**
(06 60 59 41 09 - patrick.lacombe.74220@gmail.com)
- **Trésorière : Demarteleire Noëlle**
(06 11 90 09 13 - ndemarteleire@gmail.com)
- **Secrétaire : Minier Dominique**
(06 98 17 34 94 - dom.minier@hotmail.com)



L'ASSOCIATION

DES PARENTS D'ÉLÈVES

L'APEL de La Clusaz est une association d'une dizaine de parents bénévoles responsables au service du groupe scolaire, des enfants, des parents et des enseignants.

Au cours de l'année scolaire, elle organise différentes actions dans le but de :

- favoriser la rencontre et créer des liens entre parents (pots d'accueil, goûters...),
- recueillir de l'argent pour financer des projets pédagogiques (jeux, spectacles, formation secourisme, etc.),
- participer à la vie associative du village.

L'APEL est aussi le lien entre les familles et l'équipe enseignante. Elle peut jouer un rôle de médiateur en cas de besoin.

Fin 2020, elle a organisé une vente de gourdes pour enfants qui a été ouverte au plus grand nombre.

Pour l'année à venir, les actions prévisionnelles sont les suivantes (elles pourront évoluer suivant la situation sanitaire) :

- **Mars** : Tombola de Pâques, en partenariat avec un chocolatier de la Commune,
- **Juin** : Participation à la Fête des Fromages de Savoie AOP - IGP,
- **Octobre** : Opération pizzas, en partenariat avec une pizzeria du village,
- **Novembre** : Vente de gâteaux,
- **Décembre** : Opération cadeaux de Noël.

L'APEL remercie tous ceux qui les soutiennent en participant à leurs actions !



MILIEU ASSOCIATIF



LA CHASSE, UNE PRATIQUE ANCESTRALE

La chasse est une pratique très ancrée à l'ensemble des territoires de la Haute-Savoie. 8 000 femmes et hommes la pratiquent avec passion, depuis les bords du Rhône dans l'avant-pays jusqu'aux plus hauts sommets du massif du Mont-Blanc. L'ouverture générale de la chasse est un temps fort de la vie rurale qui intervient traditionnellement le deuxième dimanche de septembre. Cette année, elle s'achèvera le 20 janvier 2021. Elle peut cependant être prolongée jusqu'au 28 février, uniquement pour la chasse du cerf et du sanglier.

Sur la Commune de La Clusaz, l'Association Communale de Chasse Agréée (ACCA) est riche de 55 membres. Elle est sans doute l'une des plus anciennes associations de la Commune et existe sous cette forme depuis 1968.

En Haute-Savoie, la chasse est séculaire. Elle a su perdurer et évoluer avec le temps, en fonction des attentes sociétales et des mutations réglementaires. Aujourd'hui, la chasse est très encadrée. Elle est la pratique de nature la plus contrainte du point de vue de la réglementation. Les quotas de prélèvement des animaux sont très stricts et imposent des suivis rigoureux et une connaissance pointue de la faune sauvage. Encadrée par la Fédération Départementale des Chasseurs, l'ACCA organise d'ailleurs et de manière régulière des opérations techniques de dénombrement de la faune sauvage.



PARTAGEONS LA NATURE

Nous avons la chance de côtoyer une nature abondante dans des paysages typiques. Notre Commune bénéficie de ce privilège et tout un chacun, en fonction de ses centres d'intérêts, souhaite en profiter. C'est bien légitime ! Aussi, les forêts, les chemins, les pâturages sont le théâtre d'une kyrielle d'activités, en été, en hiver, essentiellement de jour mais aussi, parfois, de nuit. Toutes ces pratiques de nature, dont la chasse fait partie, ont une empreinte écologique qui impacte notre environnement.

La nature est un espace de tolérance commun à tous. La partager pour bien vivre ensemble sur notre territoire est une volonté affirmée de l'ACCA de La Clusaz.

Sur le territoire de la Commune, la chasse s'exerce trois mois dans l'année. Durant cette période automnale et hivernale, deux journées hebdomadaires proscrivent toutes formes de chasse : le mercredi et le vendredi. Cette réglementation est commune à l'ensemble de la Haute-Savoie.

La chasse s'exerce uniquement les jeudis, samedis et dimanches. L'ACCA précise par ailleurs que 15 % du territoire communal est classé en réserve de chasse et de faune sauvage. Sur ce secteur, la chasse n'est pas pratiquée, sauf en cas de nécessité exceptionnelle pour enrayer des situations de dégâts de gibier ou autres problèmes de cohabitation avec le grand gibier.

Pour connaître les jours de chasse et les secteurs chassés, l'application smartphone « chasséco » élaborée par la fédération des chasseurs de la Haute-Savoie est téléchargeable gratuitement et vous renseigne très précisément pour toutes les Communes du département de la Haute-Savoie.

En cas de besoin, pour tout renseignement, pour toute organisation de manifestations sportives ou si vous souhaitez découvrir la chasse et la nature, échanger ou simplement mieux nous connaître, l'ACCA reste à votre écoute et à votre disposition



HUDRY Christian,
Président de l'ACCA de La Clusaz
Tél. 06.60.62.64.49
christianhp74@gmail.com



L'AACS

● Plantations d'automne pour l'AACS

L'Association Culturelle et Sociale de La Clusaz entretient ses bois. En cette fin octobre, les membres de l'AACS ont effectué leur plantation afin de contribuer à l'entretien de ses forêts. Après la coupe d'une dizaine d'arbres qui avait fait polémique ce printemps suite à la création d'une route, c'est 80 boutures d'épicéa et 40 boutures de fayards qui ont été replantées dans le bois du Bachal.

Félicitations à Maurice et son équipe pour cette initiative exemplaire. Un bilan plus que bénéfique pour l'environnement.



● Ferme des Riffroids

L'Association Culturelle et Sociale est propriétaire de la ferme des Riffroids, l'AACS doit maintenant définir une destination à celle-ci afin de préserver son site et son authenticité. Un appel d'offre a été lancé en 2018 auprès de différents promoteurs pour une vente sous forme de dation, cette solution permettra à l'association de conserver à la fois la ferme dans son aspect actuel mais aussi de récupérer des logements pour l'AACS qui pourront être proposés à la location à l'année aux habitants de La Clusaz pour une activité communale conservée (commerces, école, activités...).

Une solution qui allie conservation du patrimoine et bien foncier de l'association.

Toutefois, nous déplorons quelques actions d'associations de protection dites de "protection de la Ferme des Riffroids" qui ont voulu s'immiscer dans ces transactions et ont fortement tendu les rapports entre tous et de ce fait, allongé les discussions.

Initiative louable ou personnelle, nous ne saurions le dire ? De plus, la Commune vient de définir pendant l'automne 2020, une zone d'étude dans le secteur. Nous espérons sincèrement que ceci ne viendra pas encore allonger les délais des transactions déjà en cours, afin d'éviter un dépérissement prématuré de l'état de cette ferme que nous souhaitons préserver.

● Cinéma

Vous ne le savez peut-être pas, mais l'AACS est propriétaire du cinéma. Il y a quatre ans celui-ci était encore géré par une société spécialisée dans la projection cinématographique. Malheureusement, elle n'a pas reconduit son bail en 2016 et ceci a obligé notre association à reprendre en main la gestion et le fonctionnement du cinéma.

Après ces quatre années, il s'avère que cette charge est bien trop lourde pour notre association de bénévoles et nous étudions toutes les propositions et solutions afin de conserver notre salle de cinéma, mais aussi d'alléger notre charge de travail et de responsabilité.

Des discussions ont été lancées avec la Mairie et l'Office de Tourisme afin de trouver une solution pérenne et actuelle à cette salle qui ne demande qu'à développer son activité et attractivité.

CONSCRITS 2020

L'année 2020 devait battre son plein avec les nombreux événements que nous devons réaliser : le char des 20 ans à la fête du reblochon, la Beach party lancée par les 99 l'année dernière ou encore le traditionnel repas des classes qui devait se dérouler en novembre. Autant de convivialité et d'amitiés que d'efforts pour amener notre contribution d'animations au sein de notre village. Cependant, on vous promet que vous allez nous revoir, car on n'a pas l'intention de laisser passer ces belles journées qui renforcent les liens de notre classe et rassemblent les habitants de notre village.

LES CONSCRITS 2000 de La Clusaz





MILIEU ASSOCIATIF

L'ACTIVITÉ DES SAPEURS-POMPIERS



A La Clusaz, 21 sapeurs-pompiers volontaires se relaient 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24 pour assurer votre sécurité.

L'année 2020 fut encore une fois très chargée sur le plan opérationnel. Du 1^{er} décembre 2019 au 1^{er} décembre 2020, nous avons effectué 344 interventions.



● Interventions

- Assistanes et secours à personne : 304 interventions
- Feux : 19 interventions
- Opérations diverses : 21 interventions



Médailles d'honneur



Lors de la cérémonie du 11 novembre avec la crise sanitaire, nous n'avons pas pu remettre les médailles aux quatre sapeurs-pompiers qui, chacun d'eux, totalisent 20 ans d'ancienneté en 2020 (médaille d'argent).

- L'Adjudant Matthieu Collomb-Gros
- Le Sergent-Chef Cyril Pollet-Villard
- Le Sergent Christophe Suize
- Le Sapeur 1^{ère} classe Benoit Pollet-Villard

Les médailles seront remises dès que les conditions sanitaires le permettront.

Nominations au grade supérieur



Nominés en 2020 : Félicitations à eux !

- L'Adjudant Pascal Tuairé, nommé Adjudant-Chef
- Le Sergent-Chef Thibault Pollet-Villard, nommé Adjudant
- La Sergente Manon Neyraud, nommée Sergente-Cheffe
- Le Caporal-Chef Christophe Suize, nommé Sergent
- Le 2^{ème} classe Anthony Laplace, nommé 1^{ère} classe
- La 2^{ème} classe Sarah Maistre, nommée 1^{ère} classe

Démissions



Guillaume Kajpr et Lorène Le-Car, ayant déménagé au Petit Bornand, ont rejoint le centre de secours du Petit Bornand.

● Les poteaux incendie



Une des missions de nos pompiers est la vérification et le bon fonctionnement de nos 175 poteaux incendie. Ce travail s'effectue en accord avec Monsieur le Maire, O des Aravis et le SDIS.

Les poteaux incendie protègent votre foyer, pensez à les déneiger l'hiver pour qu'ils soient accessibles et visibles.



MILIEU ASSOCIATIF

● Covid-19

Les sapeurs-pompiers de La Clusaz restent mobilisés pendant toute cette période de pandémie (Covid-19) avec des protocoles sanitaires très stricts lors des transports de victimes sur les urgences d'Annecy.



● Nouveau véhicule

Dans le cadre du plan d'équipement 2019, le centre de La Clusaz a été doté d'une nouvelle ambulance (VSAV) neuve Mercedes 4 roues motrices qui est bien adaptée au centre de secours de La Clusaz.



● Calendriers

Chers Cluses,
Du fait de la crise sanitaire que nous traversons en ce moment et dans le but de vous protéger, nous ne pourrions pas vous apporter notre calendrier comme nous le faisons traditionnellement en partageant des moments conviviaux. Mais, nous avons tout de même à cœur que vous l'ayez dans vos foyers.



Pour ce faire, nous vous l'avons distribué dans votre boîte aux lettres, accompagné d'un courrier expliquant la marche à suivre si vous souhaitez soutenir notre amicale. Nous vous remercions par avance pour votre compréhension et vous souhaitons nos meilleurs vœux pour 2021.

Le chef de centre

● ENGAGEZ-VOUS !

Nous sommes toujours à la recherche de futurs pompiers, car cela devient de plus en plus difficile pour assurer notre rôle de secours.

Être volontaire permet :

- de recevoir une formation (aux gestes de premiers secours, à la lutte contre l'incendie), avec la possibilité de se perfectionner et de se spécialiser,

- d'effectuer les missions prévues pour tout sapeur-pompier, à savoir principalement du secours à la personne,
- de percevoir des indemnités horaires et une protection sociale spécifique.

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter le chef de centre le Lieutenant **Philippe Agnellet** au **06 60 53 30 66**.



[DOSSIER] LOGEMENT

Esaïe Saïghi / Responsable Habitat

Esaïe, peux-tu retracer ton parcours ?

Après avoir obtenu un master en urbanisme puis un master en gestion de projets, je suis parti à l'étranger pour travailler sur les questions de l'habitat et de la politique de la ville, au Cambodge et à Montréal. J'ai travaillé notamment sur la revitalisation de plusieurs quartiers en concertation avec les habitants.

Quelles sont tes missions au sein du service habitat de la Mairie de La Clusaz ?

Je travaille principalement sur trois axes mais qui sont finalement très liés :

- l'accès au logement permanent, en cherchant des solutions pour permettre aux locaux de se loger plus facilement et de continuer à vivre à La Clusaz,
- le développement et le maintien de l'habitat touristique, en travaillant notamment sur la rénovation et la commercialisation du parc d'hébergement de la station. L'idée est de pouvoir s'appuyer à la fois sur l'existant et sur la création de nouveaux lits touristiques pour soutenir l'activité économique du territoire,
- le logement des travailleurs saisonniers : l'objectif est de favoriser l'accès au logement pour ces acteurs à part entière de l'économie locale. Nous avons pour cela signé une convention d'objectifs avec l'Etat qui intègre, par exemple, la construction d'une résidence ou encore la mobilisation de logement dans le parc diffus en lien avec les propriétaires de résidences secondaires.

Quelles ont été tes motivations pour postuler à ce poste ?

J'ai travaillé à La Clusaz en tant que saisonnier pour financer mes études et plus tard à La Clusaz Tour, c'est une station que je connais bien, c'est mon territoire de cœur.

Le poste que j'occupe actuellement est l'un des plus passionnants et exigeants de ma carrière : il me permet de déployer l'ensemble de mes connaissances (tourisme, habitat, gestion de projets) et de renforcer mes compétences techniques au contact de mes collaborateurs qui ont une connaissance fine du territoire et une expertise très importante. Je vois ce poste comme la synthèse de mon parcours professionnel. De plus, participer au développement d'un territoire, de ce territoire, est particulièrement motivant !

ÉBAUCHES DU PROJET DE LOGEMENTS À GRAND MAISON



[DÉMOGRAPHIE]



1767 habitants



29% de la population
à moins de 30 ans



30.5% de la population
à plus de 60 ans



Perte de
234 habitants
depuis 1999



[DOSSIER] LOGEMENT

Esaïe Saïghi / Responsable Habitat

Le service habitat fête sa première année d'existence !

A bien des égards, 2020 restera une année exceptionnelle teintée de changements et d'incertitudes. La fin précoce de la saison d'hiver 2020, la fréquentation estivale exceptionnelle ou le report de l'ouverture du domaine skiable, rien n'était joué d'avance ! 2020 fut aussi une année électorale marquée par l'arrivée d'une nouvelle équipe municipale. C'est dans ce contexte que le service Habitat a pris ses marques. Rétrospectivement, cette année fut une formidable opportunité pour redéfinir et ancrer les priorités.

Lorsqu'il s'agit de promouvoir l'accès au logement, il n'est plus question d'incertitude. Le service Habitat en lien avec le Conseil Municipal a travaillé sur l'identification des besoins en logements sur la Commune et sur une pré-programmation qui permettra à terme de répondre à une grande partie des besoins, qu'il s'agisse de logements locatifs aidés ou en accession. Une réflexion porte également sur l'accès au logement pour les ménages intermédiaires qui ne seraient pas éligibles au logement social. L'articulation de deux programmes sur les sites des Clus et de Grand Maison permettrait à terme la production d'une quarantaine de logements.

Autre priorité : la préservation des lits chauds. La crise sanitaire a fortement impacté le secteur touristique et éprouvé le modèle économique de nombreux acteurs de l'habitat touristique. Cette évolution souligne une nouvelle fois la nécessité d'anticiper l'évolution du tourisme d'hiver. Si la Commune a pris des positions fortes, cette année, en faveur d'un hébergement touristique responsable et créateur de richesse, elle souhaite poursuivre cette démarche en s'impliquant dans le suivi et l'accompagnement des projets touristiques.

Un travail de réflexion est également en cours pour définir une stratégie en faveur de l'habitat touristique durable. Une étude comparée des méthodes pour "réchauffer les lits froids" a été réalisée par l'observatoire de l'habitat. Elle propose une analyse des stratégies développées dans plusieurs stations (Combloux, Tignes, Les Arcs, Valloires, Les Ménuires...) ainsi que des pistes de réflexion à l'horizon 2030.

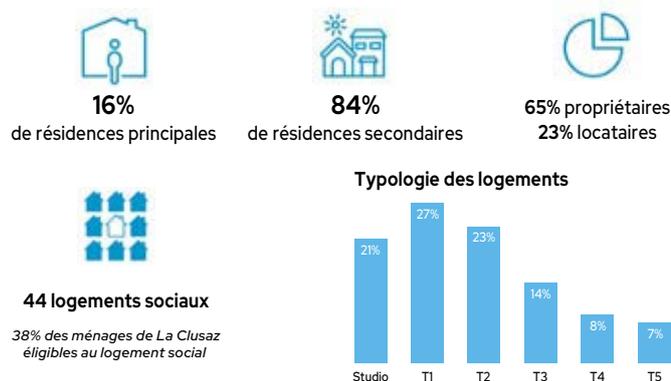
2020 fut aussi synonyme d'opportunité et d'agilité. Profitant de la vacance ponctuelle d'un hébergement touristique, la Commune s'est mobilisée pour créer 14 logements saisonniers.

Cette expérimentation en faveur des travailleurs saisonniers réalisée dans le chalet de Sainte Geneviève fut riche en apprentissage. Elle a permis de capitaliser de bonnes pratiques pour la gestion des futurs programmes de logements saisonniers. A ce titre, la Commune est en discussion avec Action Logement afin de déployer un projet pilote de logements mobiles dans l'attente du projet de La Bataille qui va être relocalisé dans un autre secteur de la Commune.

L'année 2021 sera dédiée à la mobilisation de logements dans le parc privé à travers la création d'une agence immobilière à vocation sociale.

Malgré un contexte contraint, l'année 2020 a permis d'ancrer les priorités et de poser les bases d'une vision partagée pour l'habitat de demain à La Clusaz.

[HABITAT]



L'accès au logement permanent est une priorité pour La Clusaz. Afin d'identifier les besoins sur le territoire et trouver des solutions dans le parc diffus, la Commune a besoin de vous !

- Vous êtes propriétaire, vous souhaitez mettre votre bien en location à l'année mais vous avez besoin d'être accompagné (gestion des baux, quittance de loyers, assurance, travaux de rénovation),
 - Vous êtes propriétaire d'une résidence secondaire que vous n'occupez que de manière ponctuelle et vous avez besoin d'un accompagnement dans la sécurisation de votre gestion locative en faveur des travailleurs saisonniers,
 - Vous habitez et travaillez à La Clusaz et vous avez des difficultés pour vous loger,
- Si vous êtes concerné par une de ces situations, n'hésitez pas à contacter le service Habitat de la Commune (habitat@laclusaz.fr).



RÉTROSPECTIVE

Printemps 2020 : Distribution de chocolats aux anciens



Merci à la Chocolaterie Morand !

Été 2020 : L'harmonie joue dans les rues de La CLusaz



9 septembre 2020 :
Repas des ambassadeurs et des bénévoles du vin chaud



Automne 2020 :
Distribution des calendriers lunaires aux anciens



11 octobre 2020 : Aravis Skate Challenge



Printemps et automne 2020 :
Le dimanche soir à La Clusaz, c'est tomme blanche !



3 décembre 2020 : La marche solidaire



6 janvier 2021 : Entraînement de l'équipe de France
de ski de géant à l'Étalle





AMÉNAGEMENT MONTAGNE REMONTÉES MÉCANIQUES - PISTES

À FOND LE REBLOCHON

Dès cet hiver, suivez les aventures de Léon et Zélie le long des anciennes pistes des Prises et de l'Envers et découvrez le caractère bien trempé de leurs trois vaches Clémence, Clémentine et Amélia.

haute savoie
le Département

Les élus de la Commune ainsi que le service d'aménagement des pistes ont cherché à dynamiser le secteur de la piste des Prises - de l'Envers.

Afin d'affirmer notre ancrage territorial et de valoriser notre patrimoine, un partenariat avec l'Union des Producteurs de Reblochon Fermier et le Conseil Général de la Haute-Savoie a été conclu pour valoriser le Reblochon Fermier et communiquer sur le Hameau des Alpes tout en sensibilisant notre clientèle aux espaces naturels et zones de protection de la nature ainsi qu'au respect des activités pastorales.

Été comme hiver, en ski, en VTT ou en randonnée, en empruntant cette piste, on apprendra également quelques mots de patois.

De quoi être incollable sur bon nombre des valeurs de notre village à l'arrivée au bas de la station !

Nous aurons également la chance de suivre les aventures de Léon, Zélie et de leurs trois vaches au fil des saisons grâce à des vidéos diffusées sur la toile !

Ce projet a été confié, après consultation publique, à la société Hilltechnics de Faverges avec un cahier des charges très précis, mêlant les côtés ludiques, authentiques, traditionnels et modernes. Les réalisations ont été faites par des artisans de notre secteur (bois, cloches, métal), avec un choix de matériaux les plus nobles possibles et dans le respect des normes de sécurité en vigueur.

Il a été financé par la Commune de La Clusaz - dans son enveloppe réservée à l'aménagement des pistes et grâce à un partenariat avec le Conseil Général, l'Union des Producteurs de Reblochon Fermier, le Crédit Agricole des Savoie.

Le montant total de l'investissement est de 132 000 €.



UN SERVICE DOMAINE

SKIABLE HYPER ACTIF

C'était initialement une année ambitieuse sur le nombre de chantiers à réaliser.

Malgré les contraintes liées à la COVID et les élections municipales, le nouveau Conseil a souhaité valider sans compromis les projets inscrits dans le budget d'investissement.

Si l'on ajoute la sur-fréquentation de cette saison estivale, c'est donc un service qui a été excessivement sollicité depuis le mois de mai.

Sur l'optimisation de la sécurisation, il a fallu attendre plus de 15 ans pour ajouter des GAZEX sur notre domaine.

En requalifiant un équipement, nous améliorons la sécurisation au niveau des pentes de Parossaz et surtout nous gagnons du temps sur le déclenchement et le damage du Col de Balme.



Sur l'aménagement des pistes, ce sont cinq zones qui ont été re-profiliées soit plus de 6 hectares avec notamment la reprise de tout le stade du Loup afin de concilier enneigement naturel, optimisation du damage et mouvements de terrain joueurs et techniques.



Sur le réseau neige de culture, nous avons finalisé cette année les travaux de modernisation de notre réseau afin de réduire notamment de 30% la consommation d'énergie liée à notre ressource en air.



Tous ces travaux ont pour objectif de conserver notre domaine skiable toujours aussi attractif. Rappelons, également que notre station entame une transformation dans ses investissements. Le service a mis en place un comité de pilotage et a chargé une société dans le but de développer l'activité du 2 roues sur La Clusaz. Un plan d'action avec des investissements sur plusieurs années devrait émerger prochainement.



MASTERPLAN VTT

Suite aux journées stratégiques organisées par l'Office de Tourisme, l'ambition partagée de La Clusaz est de devenir une véritable station quatre saisons.

Evidemment, quand on pense quatre saisons, on ne peut imaginer un développement de notre station sans le VTT, le Cyclo, le VAE (Vélo à Autonomie Electrique)... La fréquentation constatée cet été aura suffi à convaincre les derniers sceptiques que cette activité est un véritable levier de croissance.

La Mairie, l'Office de Tourisme, la SATELC, le Club des Sports et le Comité d'Organisation de l'ABF s'étaient réunis l'année dernière pour créer un groupe projet afin d'aller plus loin dans cette démarche, selon l'adage populaire : "Seul on va plus vite mais à plusieurs on va plus loin !"

Pour monter cet ambitieux projet, nous avons besoin d'un accompagnement solide.

A l'issue d'un marché public, la société SYSTEMD a été choisie pour sa vision globale du vélo sur notre territoire.

La première démarche a été de créer un COTECH. Cette instance consultative constituée d'exploitants agricoles, de loueurs, d'hébergeurs, acteurs de l'environnement a pour but de garder une vision très terre à terre des projets.

Ensuite, une méthode axée sur trois points : diagnostic, plan d'action et business plan, a été mise en place.

Cet accompagnement, nous a permis également d'être accueillis par la station des Saisies pour découvrir leur stratégie de développement.

Aujourd'hui, nous arrivons sur la dernière ligne droite de ce travail qui va nous permettre d'établir un planning de réalisation en fonction des investissements et du bénéfice dont chaque acteur de la station pourra profiter.

Même si, à ce jour, l'étude menée n'est toujours pas terminée, nous savons qu'il y aura vraisemblablement quatre étapes :

- 1/ mettre en place d'une gouvernance, car le développement du vélo à long terme ne peut se voir que sur l'ensemble du territoire et non pas uniquement aux frontières de La Clusaz
- 2/ développer l'offre Gravity, avec pour objectif d'avoir une clientèle plus large dans le niveau de pratique
- 3/ proposer des circuits mettant en valeur notre territoire
- 4/ développer une culture vélo dans le but de justifier notre position mais également apporter des solutions de mobilité douce non polluantes

Evidemment, une fois l'étude terminée, le plus dur restera à faire : atteindre les objectifs que nous nous serons fixés et pour cela nous aurons besoin de l'investissement de tous les acteurs de la station.





AMÉNAGEMENT MONTAGNE REMONTÉES MÉCANIQUES - PISTES

LE MOT DE JEAN-CHRISTOPHE HOFF, DIRECTEUR DE LA SATELC



Au moment d'écrire ces lignes et malgré des conditions d'enneigement exceptionnelles, nous sommes toujours sous l'emprise d'une fermeture administrative.

Dans ce contexte, nous savons d'ores et déjà que les conséquences financières de cette crise seront significatives pour la SATELC.

Toutefois, l'incertitude qui caractérise notre environnement d'aujourd'hui (Xème vague de Covid, déficit de neige, marché évolutif, météo capricieuse,...) sera la règle de notre quotidien de demain. Ainsi, dans ce monde en perpétuelle et rapide évolution, la seule posture pour transformer les difficultés en opportunités est la proactivité, l'adaptabilité et l'agilité.

C'est pourquoi, dès la fin de saison dernière, marquée par une fin brutale aux conséquences financières importantes pour l'entreprise, les équipes de la SATELC ont fait preuve de responsabilité, de solidarité, d'exemplarité et de professionnalisme. Je les en remercie vivement. Et ainsi, nous avons préparé idéalement les saisons d'été 2020 et d'hiver 2021 dans cet état d'esprit.

Résultats de cet été ? Le meilleur chiffre d'affaires et un niveau de satisfaction clients jamais obtenu en période estivale ! L'extension de notre activité au mois de juin et septembre, la vente en ligne de nos produits et une météo exceptionnelle ont dynamisé notre activité. Petit clin d'œil sur cette saison : nous avons toujours pensé proposer du VTT en hiver mais nous n'avions jamais imaginé faire du ski pendant l'été. Et bien, c'est fait, depuis le 28 septembre !



Mais cette période estivale est aussi celle des investissements. Dans ces moments de transition propice à la réflexion sur nos projets structurants, nous sommes attachés à concrétiser nos ambitions en termes de développement durable.

C'est un enjeu majeur de la SATELC comme notre performance économique et notre volet social. Ainsi, nous avons investi dans une dameuse et des véhicules hybrides qui réduiront de 20% leur consommation. Mais également un outil (Snowsat) nous permettant d'optimiser la gestion du damage et de la production de la neige de culture. Ainsi, nous limiterons notre consommation d'énergie (pétrole et électricité) et nos consommations en eau. A ce sujet, je vous rappelle que 100% de l'électricité consommée par la SATELC est décarbonée, renouvelable et locale. Elle est issue du barrage de Seyssel.

Un autre projet qui nous tenait à cœur et qui contrairement à ce que l'on pourrait penser réduit globalement nos émissions de gaz à effet de serre a été concrétisé : l'éclairage de la piste du Merle. Il proposera du ski les samedis et dimanches jusqu'à 19h00 en alternative aux bouchons sur les routes du retour. Mais aussi le mardi soir jusqu'à 21h00 pour profiter de cette expérience exceptionnelle du ski de nuit. Avec cet équipement nous pourrions également assurer la Full Moon quelles qu'en soient les conditions ! Grâce à la technologie Led des projecteurs, la puissance moyenne de l'éclairage n'est que de 27 kW. La consommation globale pour cet hiver ne représentera qu'une part insignifiante de notre consommation totale (2 pour 10 000) et de surcroît, d'une fourniture électrique 100 % verte. Enfin, c'est un projet globalement positif pour La Clusaz et pour la planète puisqu'il suffira d'économiser seulement deux litres de carburant dans les bouchons par heure de fonctionnement, pour améliorer notre bilan énergétique global.

A ce jour, même si nous ne savons toujours pas quand nous pourrions vous accueillir sur notre domaine skiable, nous vous disons tout de même à très vite pour partager notre immense plaisir de vous revoir à nouveau.

Dans cette attente, je m'associe au Président Didier Thevenet, au Conseil d'Administration et à l'ensemble de l'équipe de la SATELC pour vous souhaiter une excellente année 2021.

Jean-Christophe HOFF,
Directeur de la SATELC



UN POSTE PARTAGÉ DÉDIÉ À LA COMMERCIALISATION

Depuis quelques années, un besoin récurrent avait été plusieurs fois pointé du doigt dans l'organisation de l'Office de Tourisme.

En effet, au milieu des professionnels de l'évènementiel, du marketing et de la promotion, de l'information, il manquait une personne dédiée à temps plein à la commercialisation de la destination et notamment des séjours produits par la centrale de réservation.

Parallèlement, la SATELC avait identifié la même problématique de commercialisation de ses forfaits, mais surtout elle souhaitait renforcer l'approche marketing spécifique aux produits remontées mécaniques.

Les deux structures ont d'un commun accord soutenu la création d'un poste de responsable de développement. Après un recrutement hautement disputé, Cécile Agnellet, qui a une solide expérience dans le secteur des destinations de montagne dont notamment cinq années passées au sein de la Compagnie des Alpes à Val d'Isère, a été choisie de manière unanime.

Depuis le 1^{er} septembre, Cécile partage donc son temps de travail entre l'Office de Tourisme et la SATELC.

Elle a déjà piloté, pour la SATELC, la nouvelle grille tarifaire, le renouvellement du site de vente en ligne et surtout la mise en place de la tarification dynamique. C'est une première française grâce à l'utilisation de puissants algorithmes !

L'objectif étant de proposer à notre clientèle des tarifs toujours plus avantageux, mais aussi de nous rendre plus agiles et réactifs sur le plan tarifaire dans une période qui le nécessitera. Vous pouvez découvrir cette nouveauté et toutes les autres sur forfait.laclusaz.com

De même, Cécile œuvre au sein de l'Office de Tourisme pour permettre à notre territoire de rester compétitif à travers la commercialisation, l'évolution et la création de nouveaux produits.

Cela se traduira par une refonte du produit Détente + et le lancement d'une place de marché en 2021.



Cécile Agnellet



PRÉSENTATION DU NOUVEAU DIRECTEUR DE L'OFFICE DE TOURISME



Jean-Philippe Monfort.

Toi qui as travaillé dans le monde entier, quelles sont tes impressions depuis ton arrivée à La Clusaz ?

Entre 2007 et 2019, j'ai parcouru les montagnes du monde pour accompagner les pays étrangers à structurer et développer leur territoire autour d'un tourisme durable et de qualité. C'est plus de 150 déplacements dans 40 pays dans le cadre de missions d'expertises et de développement. Cela représente plus de 200 stations de ski visitées.

Durant ces années, j'ai pu décrypter ces marchés, analyser et identifier les problématiques et les enjeux qui sont bien souvent similaires aux nôtres. Les solutions sont, quant à elles, bien souvent très inspirantes.

C'est aussi plusieurs centaines de décideurs étrangers accueillis dans les Alpes françaises pour présenter nos savoir-faire "in-situ".

C'est une véritable chance d'avoir vécu toutes ces expériences. Cela m'a permis d'avoir une vision à 360° du tourisme. Tout a été questions d'humain et de volonté pour travailler ensemble.

Depuis mon arrivée, je rencontre les Cluses dans différents contextes et différentes saisons. Je découvre ceux qui écrivent l'histoire du village et qui façonnent son caractère singulier au fil des années.

Ils m'ont fait un super accueil et c'est un réel plaisir de travailler à leurs côtés.

J'ai découvert aussi une véritable envie d'avancer et de se projeter. Le tourisme doit servir le territoire et ses habitants.

J'ai constaté que La Clusaz s'était forgée une identité et une notoriété reconnue dans le monde du ski et du tourisme en montagne au fil du temps.

Les forces vives de La Clusaz savent que nous avons de sacrées belles expériences à offrir à nos clients. Ces personnes connaissent aussi très bien nos points faibles comme, par exemple, la mobilité.

Elles sont conscientes que nous devons pérenniser notre économie dans le temps et assurer l'avenir autour d'un tourisme en harmonie avec notre environnement.

Cette lucidité des habitants, des acteurs économiques, des techniciens et des élus m'a marqué et m'a surtout donné confiance pour mener la mission qui m'a été confiée.

Tu es arrivé en même temps que le nouveau directeur des Remontées Mécaniques, Jean-Christophe Hoff. Comment avez-vous collaboré pour initier une nouvelle dynamique ?

La Clusaz s'est donnée les moyens de renouveler au même moment les directeurs de la SATELC et de l'Office de Tourisme. C'est une chance pour les professionnels de la station et pour notre destination. Nous l'avons évidemment saisie avec Jean-Christophe Hoff.

C'est surtout un trio qui s'est mis en place très rapidement avec Laurent Badone, Directeur Général des Services de la Mairie, pour appréhender les problématiques et prendre nos responsabilités pour construire le tourisme de demain. Notre motivation : innover tout en capitalisant sur notre trésor : notre patrimoine naturel, culturel, architectural, gastronomique...

Nous avons, dès les premiers mois, travaillé ensemble sur les grands enjeux à mener. Cela s'est traduit par une réflexion collective en organisant différentes journées stratégiques avec l'ensemble des acteurs locaux. Cela a permis de partager une vision, des objectifs et définir une feuille de route avec différents projets.

La Clusaz s'est dotée d'outils de pilotage plus fins, permettant d'analyser les besoins de la clientèle et d'engager notre destination dans un véritable processus de développement durable. Nous avons participé à une grande enquête sur les attentes des clients européens dans ce domaine. Nous avons engagé nos structures et la Mairie dans un accompagnement pour définir et mener à bien nos combats pour lutter contre le réchauffement climatique.

Cela se traduira en 2021 par la réalisation d'un bilan carbone à l'échelle de la station. C'est à partir de ce diagnostic que nous mènerons nos actions pour "faire notre part" et engager nos clients.



PRÉSENTATION DU NOUVEAU DIRECTEUR DE L'OFFICE DE TOURISME (SUITE)

Comment se sont passées ton arrivée à l'Office de Tourisme et les premières collaborations avec les équipes en place ?

Comme avec les Cluses et les acteurs économiques de La Clusaz, j'ai eu un très bon accueil de l'équipe. Il y avait beaucoup d'enthousiasme mais aussi beaucoup d'attentes.

Je crois sincèrement qu'il y avait besoin d'une nouvelle dynamique et certainement aussi d'un management 2.0. Nous avons une équipe avec une moyenne d'âge de 31 ans. Elle est investie et motivée pour élaborer les futurs projets touristiques de La Clusaz. Nous avons fait un travail de fond pour mettre à plat notre organisation avec la signature d'un accord d'entreprise qui a pris effet au 1er janvier 2020, passage difficile mais nécessaire qui a permis d'apprendre à nous connaître. J'ai souhaité aussi mettre du dialogue pour bien comprendre les métiers de chacun. J'attache aussi de l'importance au management participatif. Ecouter son équipe et considérer leurs idées et leur vision de l'Office de Tourisme, des clients, de La Clusaz et du tourisme de manière générale. Nous avons, par exemple, mis en place en septembre dernier des ateliers de réflexion en interne sur chaque chantier stratégique.

Plus généralement dans la station, quelles sont, depuis mars 2019, tes relations avec les socio-professionnels du village ou avec le Conseil Municipal, par exemple ?

Au même titre qu'avec l'équipe de l'Office de Tourisme, je crois qu'une confiance s'est mise en place naturellement avec les élus et les socioprofessionnels.

Nous vivons une période inédite et complexe. Elle impacte nos vies, nos relations humaines, nos métiers et notre économie. Néanmoins, nous sommes tous déterminés. L'écoute, le dialogue et la volonté d'être solidaires avec notre destination et nos clients sont au cœur de nos préoccupations.

Je suis fier et je remercie tous ceux qui se sont mobilisés pendant les vacances de Noël.

Sans nos remontées mécaniques et malheureusement sans nos restaurants, nous sommes à 60 % d'occupation de nos lits commercialisables. C'est une performance malgré le séisme de la crise !

Après ces quelques mois à La Clusaz, peux-tu nous expliquer si tu as développé une vision particulière quant à son développement ?

Je suis confiant en ce qui concerne l'avenir du tourisme à La Clusaz. Nous sommes une destination qui symbolise les attentes et les besoins des Français et des Européens à la reconnexion à la montagne et la nature tout en vivant une expérience chaleureuse, humaine, festive et surtout authentique. Les stations villages tirent leur épingle du jeu dans cette crise. La prise de parole de La Clusaz en novembre dernier nous a mis en lumière. Nous avons dit tout haut ce que certains pensent tout bas en rappelant que nous ne sommes pas un parc d'attractions qui s'ouvre ou qui se ferme sur demande.

Cette prise de parole a permis aussi d'interpeller positivement nos clients et la communauté de "fan" de la montagne. La Clusaz est un village qui vit à l'année. C'est notre force.

Pour autant, durant l'année 2019 et le premier semestre 2020, nous avons amené La Clusaz de façon bienveillante dans une dynamique de transformation intelligente et positive en tenant compte des urgences environnementales et de notre économie.

Six grands chantiers stratégiques ont été déterminés :

- la marque La Clusaz,
- le service client,
- le développement commercial,
- les infrastructures et la diversification,
- le développement durable,
- le pilotage de la destination.

Des groupes projets devaient permettre en octobre dernier de mobiliser élus et socioprofessionnels pour travailler sur ces sujets de manière commune. Ce n'est que partie remise en 2021.

Ces six grands chantiers nous permettront de rester performant et continuer à vivre du tourisme pendant encore plusieurs générations malgré le séisme de la crise !



MARKETING

● Nouveau cadre d'expression pour la marque La Clusaz

Depuis juillet 2019, l'Office de Tourisme a engagé une vaste réflexion sur le positionnement de notre destination. Le "positionnement" est un terme marketing qui désigne les principaux avantages qu'une marque met en avant par rapport à ses concurrents.

L'agence Poprock, mandatée pour travailler sur ce sujet, a organisé avec succès une série de rendez-vous avec les acteurs et habitants de La Clusaz pour déterminer ce qui faisait la particularité de notre territoire.

Il en a résulté, en mai 2020, un rapport déterminant les grandes forces actuelles de La Clusaz.

Il manquait une étape finale qui s'est poursuivie avec l'agence Hula Hoop. Cette entreprise a eu pour mission de traduire ce positionnement global en axes de communication à destination des clients, c'est à dire, comment ces derniers étaient amenés à percevoir ce message.

Le résultat se consulte dans un *brandbook* (Guide de marque en français) qui détaille toutes les

façons de traduire ces avantages via n'importe quel canal : le graphisme, la rédaction, la prise de vue, les produits dérivés, les événements, etc.

Ce guide de communication permet d'homogénéiser la prise de parole de La Clusaz (par exemple dans les campagnes publicitaires).

N'importe quel acteur économique qui représente la destination se doit d'utiliser ces règles qui cadrent l'expression quand on parle de notre village.

INFORMATION

● De nouveaux supports

Un autre grand chantier a été entrepris depuis l'hiver dernier.

Il questionne l'utilité et la performance des supports que l'Office de Tourisme édite chaque année. Est-ce que ce format est d'actualité ? Est-ce que la diffusion ne devrait pas être plus récurrente ? N'y a-t-il pas trop de supports ? Est-ce que ces documents correspondent aux nouveaux positionnements ?

• Le programme d'animation

Depuis l'hiver dernier, les programmes qui détaillent les animations tout au long des saisons sont édités de manière hebdomadaire afin d'être plus réactifs aux éventuels changements de programme.

Fait assez courant dans le contexte actuel ! Ils sont livrés tous les jeudis de chaque semaine à l'Office de Tourisme et comprennent, comme à leur habitude, tous les spectacles et événements de La Clusaz du samedi au samedi, en français et en anglais. Ils sont à disposition des socioprofessionnels qui peuvent venir se les procurer auprès des hôtesse d'accueil.

• Le magazine annuel

« No story, No future »

La brochure de promotion de La Clusaz est un support destiné à faire connaître notre destination à nos futurs clients.

Elle était autrefois éditée en deux versions (une pour la période hivernale et l'autre pour la période estivale) et comprenait une partie descriptive et une autre partie pour des informations relatives au séjour in situ.

Afin de faciliter l'organisation des documents, l'Office de Tourisme a scindé ce document en deux et a dédié entièrement un nouveau support, au contenu de marque.

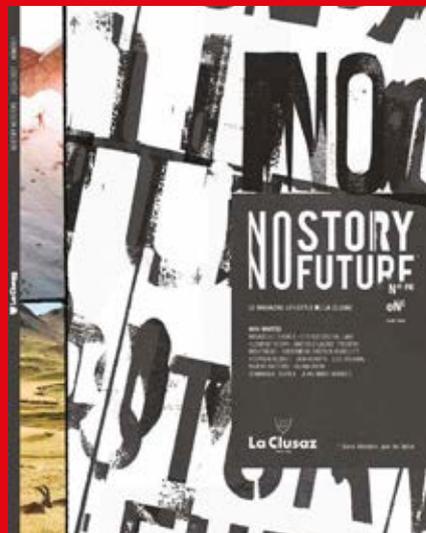
Il met en avant le positionnement (les segments différenciant en termes marketing) de la destination via une série de portraits qui expliquent cette façon de penser, propre à notre village.

Ces interviews expliquent le point de vue de personnes (habitants, acteurs économiques, sportifs...) qui construisent l'état d'esprit que l'on retrouve à La Clusaz.

Le design est particulièrement soigné, ainsi que les photos et les textes. Il est édité une fois par an, au mois de septembre et couvre une année entière.

Il est disponible en version française ou en version anglaise & néerlandaise.

Vous pouvez vous le procurer auprès des hôtesse d'accueil de l'Office de Tourisme.





**TOURISME - COMMERCIALISATION
ANIMATIONS - ÉVÈNEMENTS**

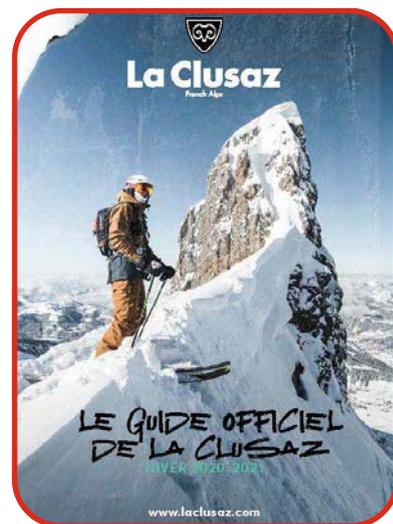
INFORMATION

● De nouveaux supports (suite)

• Le Guide pratique officiel de La Clusaz

L'Office de Tourisme éditait jusqu'à présent plus de huit guides par an pour informer les clients sur différents sujets : le VTT, la découverte du village en famille, les informations essentielles traduites en cinq langues, etc.

Le service Marketing & communication a décidé en accord avec les hôtesses d'accueil, de créer un seul et unique document, édité deux fois par (décembre et juin). Il recueille l'ensemble des informations nécessaires aux clients pour passer un bon séjour : les tarifs, les horaires, les commerces, les services d'urgences, les prestations... il est disponible en deux langues dans un même document. Il sera disponible dès le mois de décembre à l'accueil de l'Office de Tourisme.



NOUVEAUTÉS

● Après l'été... l'été indien !

L'Office de Tourisme de La Clusaz a décidé de jouer les prolongations pour l'été 2020. La stratégie de développement prévoyait, depuis quelques années, de travailler sur ce que l'on nomme en termes techniques "les ailes de saison", comprenez les mois moins fréquentés qui débutent et finissent une période touristique. La crise sanitaire et l'engouement des français pour notre destination a poussé l'Office de Tourisme à tenter cette expérience. L'objectif a été de maintenir le plus d'animations possibles durant tous les week-ends de septembre (remontées mécaniques, commerces, prestataires d'activités...), de créer des courts séjours, le tout accompagné d'un plan de communication pour informer notre clientèle de venir profiter des derniers rayons de soleil estival dans nos montagnes.

La crise sanitaire annulant les manifestations publiques et l'arrivée précoce de la neige n'ont pas permis d'exploiter pleinement le potentiel de cette période. Mais, ça n'est que partie remise à l'an prochain !

● Le Business Club La Clusaz

Bien qu'encore jeune, le Business Club de La Clusaz est d'ores et déjà très actif. Lancé à l'automne 2019, c'est une passerelle entre le monde économique et l'univers créatif de La Clusaz. Développer son activité, échanger entre locaux, rencontrer de nouveaux partenaires, c'est tout cela à la fois !

Qu'il s'agisse de rendez-vous thématiques à la découverte des montagnes, de conférences inspirantes, d'événements festifs ou de soirées pour échanger entre professionnels, le Business Club, c'est :

- évoluer dans un réseau "hors les murs",
- partager des expériences et des activités avec des professionnels de notre territoire,
- changer de rythme et gagner en motivation,
- bénéficier d'avantages pour profiter pleinement de La Clusaz.

Accessible à tous les professionnels, le club permet de bénéficier de forfaits à la saison ou à l'année, ainsi que de nombreux avantages pour faire découvrir toute la richesse de La Clusaz à ses collaborateurs et partenaires.





CRISE SANITAIRE : S'ADAPTER ET INNOVER

● **De nouveaux formats pour les événements et les animations**

Suite à un hiver écourté par la crise sanitaire, le service animation a dû se poser les bonnes questions pour anticiper un été singulier. Un sacré challenge pour l'équipe dont le cœur de métier est avant tout de rassembler ! Avec l'annulation des événements (Alps Bike Festival, Fêtes des Fromages, Bal des Pompiers, Fête au village, Fête du Reblochon, Bélier, etc.), il a donc fallu adapter l'animation et se réinventer.

Mi-juillet, la saison a démarré avec La Clusaz Yoga Festival. Les cours ont pu avoir lieu en présentiel, avec des jauges réduites et la possibilité de suivre les cours en ligne. Carton plein pour la fréquentation avec plus 250 participants à ce festival !

Une réflexion sur des animations "libre-service" (qui éviteraient tout

rassemblement et pourraient voir le jour peu importe les normes en vigueur) a permis de créer trois expositions photos : "L'évolution du ski à La Clusaz" sur le chemin du Hameau des Alpes, "le Défi Foly" autour du Lac des Confins et "les paysages de La Clusaz vu par l'artiste local Clément Hudry" sur le plateau de Beauregard.

Deux jeux de piste ont aussi été créés pour divertir petits et grands, qui ont pris place au cœur du village et autour des différents lacs de la Commune. Une belle réussite avec un nombre de participants avoisinant les 1 000 personnes.

Enfin, un nouveau rendez-vous musical chaque mercredi a été créé avec "Le Champ des Platines". L'idée était de conserver une

programmation musicale estivale, en évitant les rassemblements, et faire découvrir par la même occasion des lieux méconnus de notre territoire. Au programme, de la bonne musique avec la collaboration de notre célèbre Radio Meuh et leurs nombreux invités de renom, des lieux paisibles et champêtres, mais aussi des planches de charcuterie, des glaces, de la bière...

Un moment de partage, à l'air libre, pour se divertir et passer un bon moment au coucher du soleil. Vacanciers et Chaves ont répondu présents avec plus de 1500 personnes accueillies sur les différentes dates de l'été et comme dernier invité, le célèbre Laurent Garnier, un DJ de renommée internationale.



● **Les hôtes d'accueil de l'Office de Tourisme prennent l'air**

Le service d'accueil dirigé par Anais Chauvin a, cet été, prouvé sa capacité d'adaptation. Contrainte par les mesures sanitaires mises en place, l'information des clients était problématique dans les locaux de l'Office de Tourisme.

Comment renseigner physiquement les personnes à la recherche de réponses ou de bons plans pour leur séjour ? La solution a été la mise en place de points d'information en extérieur sur les principaux lieux de passage de nos clients : sur le

plateau des Confins, au Col des Aravis ou encore en haut du massif de Beauregard.

Les retours de la clientèle, touchée par cet effort d'adaptation, ont été excellents.



CRISE SANITAIRE (SUITE)

● La Clusaz adapte sa communication pour les fêtes de fin d'année

La crise sanitaire liée à la Covid19 continue de perturber le quotidien des français en cette fin d'année 2020. Un deuxième confinement a poussé le gouvernement à mettre les vacances de Noël entre parenthèses. L'Office de Tourisme joue alors pleinement son rôle de soutien à l'activité économique touristique.

Tout d'abord, suite aux annonces de l'Elysée qui a décidé de "fermer les stations de ski", l'Office de La Clusaz publie un manifeste affirmant ouvertement que "son village n'est pas un parc d'attraction" que l'on ferme ou ouvre au gré de décisions arbitraires prises depuis Paris. Dans les Alpes françaises, les destinations de montagne ne sont pas structurées de la même façon et ne peuvent pas se régenter de manière globale. "La Clusaz est un village de montagne qui vit à l'année, avec ses habitants, ses écoliers, ses artisans, ses commerçants, ses agriculteurs et ses résidents secondaires". Elle "accueille ses clients quelles que soient les contraintes, avec ou sans accès à son domaine de ski alpin". Le message est passé, et même plutôt bien, car il a été relayé de manière virale sur les réseaux sociaux et repris par les médias nationaux.

Ensuite, L'Office de Tourisme a mis en place une campagne de promotion au style unique pour les commerçants du village. Des représentants de chaque corps de métier ont été photographiés sous leur meilleur jour, en noir et blanc, par le talentueux Clément Hudry : du Drugstore à la Maison Boudet, en passant la Distillerie des Aravis ou le Hameau des Alpes. Le message est clair : les commerçants locaux sont ouverts dès le 28 novembre et prêts à accueillir les clients lors de leurs visites ou séjours sur notre territoire. Les visuels ont ensuite été largement diffusés sur les réseaux sociaux et les sites internet.



● Festival de films "les avant-premières de La Clusaz"

Dans le cadre de sa promotion automnale, l'Office de Tourisme de La Clusaz a décidé de se réinventer pendant la crise sanitaire. Afin d'aller au mieux à la rencontre de ses clients, le festival de films qui devait être présenté dans différentes villes françaises a donc eu lieu en ligne.

Chaque mercredi, du 11 au 25 novembre, trois films de freeski mettant en scène les athlètes qui ont une réelle vision de notre territoire ont été diffusés en direct sur le site

www.laclusaz.com

Les films étaient diffusés en avant-première et disponibles pour une durée de 48 heures.

Au programme :

- "Finally" avec Ben Buratti,
- "In Between" avec Joris Perillat-Pessey ,
- "Bliss" avec Lalo Rambaud,
- "Transmission" de Jeremy Pancras,
- Les Soul Flyers à La Clusaz,
- "Sauce B" avec Alex Remonnay et Marius Lafarge,
- "The Homies" avec Astrid et Edgar Cheylus.

Ce format, bien que différent des projections classiques dans des salles de cinéma, a rencontré un vif succès auprès des internautes.





ÉQUIPEMENTS CULTURELS & SPORTIFS AMÉNAGEMENT DE LOISIRS

CLUB DES SPORTS

● Club des Sports : un été 2020 particulier pour les activités de loisirs touristiques

Le Club des Sports gère en été plusieurs activités dans le cadre touristique : l'aire de loisirs du "Bélier Club" sur le Champ Giguet, le tir à l'arc sur le pont de la Chaumière, les accès aux terrains de tennis et la structure d'accueil pour enfants "le Village d'Enfants". En fonction des activités, les résultats sont divers.

Tout d'abord, la base loisirs et le tir à l'arc ont connu une très belle fréquentation (comparable aux derniers étés qui étaient déjà de "bons crus"). Cependant, nous constatons une baisse sur les recettes des produits Détente + / Enfant Roi liée à la crise sanitaire que nous connaissons. Ces activités ont été en partie ouvertes dans le cadre de la promotion "Été indien" mise en place par la station, les trois premiers week-ends ont connu une belle fréquentation (le dernier weekend ayant été fermé à cause de la neige).

Sur le pôle accueil enfants, les enfants "locaux" sont bien venus (besoin pour les parents qui travaillent de faire garder leurs enfants) mais l'accueil touristique a chuté.

Pour finir, la gestion de ces activités a connu, du fait de la mise en place de protocoles sanitaires, une très forte hausse des charges (plus de personnels – emploi de six personnes en plus durant tout l'été, achat de produits de désinfection et de protection).

En résumé, les chiffres parlent d'eux-mêmes :

	ÉTÉ 2020	Comparatif sur la moyenne des 3 dernières années
Recettes activité de loisirs (hors Détente+ / Enfant Roi)	101 669 €	+ 14 066 €
Recettes Détente+ / Enfant Roi	31 555,09 €	- 7 648 €
Recettes Village d'enfants	33 205,05 €	- 16 738 €
Total recettes	166 429 €	- 10 320 €
Salaires & Charges		+ 26 805 €
Charges spécifiques matériels Covid-19		+ 6 120 €
Bilan déficitaire cause Covid-19 moyenne des 3 dernières années		43 245 €





ÉQUIPEMENTS CULTURELS & SPORTIFS
AMÉNAGEMENT DE LOISIRS

LA PATINOIRE DE LA CLUSAZ

La patinoire joue un rôle important dans l'offre touristique de notre station et pour cela, nous essayons d'élargir nos dates d'ouverture.

Cet été, pour la satisfaction des clients, la fermeture de l'été a eu lieu fin septembre.

Après une courte pause de deux semaines, celle-ci réouvrait pour les vacances de la Toussaint. La clientèle était bien au rendez-vous, mais malheureusement, les portes se sont refermées le samedi 24 octobre en milieu des vacances, suite à la réglementation du préfet de la Haute Savoie.

Après de longues négociations, la Patinoire a pu rouvrir le 20 décembre 2020, pour le plus grand plaisir de nos vacanciers.

L'activité ice bumpers (auto tamponneuses) rencontre toujours un franc succès à partir de deux ans accompagné d'un parent et de 6 ans à l'infini, seul dans le ice bumper.



Le planing des activités



Activités	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
Aqua-gym		9h15 - 10h00		10h30 - 11h15			
Aqua-fit					9h15-10h00		9h30 - 10h15
Aqua-training	10h30-11h15		19h30 - 20h15				
Aqua-bike	12h30 - 13h15 19h30 - 20h15			12h30 - 13h15 19h30 - 20h15			19h30 - 20h15
Natation adulte	19h30 - 20h15	08h - 08h45		19h30 - 20h15	08h - 08h45		
les maternelles		10h30 - 11h15			10h30 - 11h15		
Club hiver Junior							10h30 - 11h15
Bébé nageur			09h30-11h00				
Jardin d'enfants	13h45-15h15	13h45-15h15	13h45-15h15	13h45-15h15	13h45-15h15	13h45-15h15	13h45-15h15
Yoga	17h30 -18h30		17h30 -18h30				

L'ESPACE AQUATIQUE DES ARAVIS

Tous les jours, hiver comme été, une équipe dynamique de professionnels vous propose des activités aquatiques pour tous et anime une variété de pratiques : cardio, renforcement musculaire, étirements, gainage, etc.

Ces activités sont prévues tout au long de la journée : Démarrez en douceur par une séance d'Aqua'gym ou de façon plus énergique avec un cours d'Aqua'Fit pour améliorer votre tonicité musculaire.

En milieu de journée, drainage et renforcement musculaire au programme avec des cours d'Aqua'Training ou d'Aqua'Bike.

En fin d'après-midi, c'est attitude zen, on dénoue les tensions lors d'une séance de Yoga, une voie initiatique d'épanouissement de soi, du corps et l'esprit.

Enfin, vous préférez l'ambiance tamisée des cours de 19h30 ? Sport et détente sont au menu pour profiter un maximum des bienfaits de l'eau après la journée de travail.

Informations et réservations sur notre site internet www.espaceaquatique-laclusaz.com

Par téléphone au 04 50 02 43 01 ou par mail espace-aquatique@laclusaz.fr





ÉQUIPEMENTS CULTURELS & SPORTIFS AMÉNAGEMENT DE LOISIRS

Le calme du matin est propice à une séance de **Bébés Nageurs** : sous le guidage attentif du Maître Nageur Sauveteur (MNS), dans une eau à 32°C, vous créez des instants privilégiés avec votre enfant (de 6 mois à 4 ans) quand il (re)découvre ce milieu.

Dans la continuité des bébés, la séance "**Les Maternelles**" s'adresse aux enfants de 4 à 6 ans accompagnés de leurs parents pour un moment ludique à partager autour de parcours aquatiques adaptés pour se familiariser avec l'eau et tendre vers l'apprentissage de la natation.

Le **jardin d'enfants** s'adresse aux parents et enfants de tout âge avec des jeux, des "ploufs" et des rires à partager sans modération.

Côté **natation**, que vous souhaitiez vaincre votre peur de l'eau, apprendre à nager, progresser, vous perfectionner techniquement, vous pourrez le faire en **cours de natation individuels**, spécifiques et sur mesure. Vous pouvez également suivre le collectif adultes avec perfectionnement des 4 nages, entraînement plus intensifs et enchaînements de longueurs pour gagner en glisse.

De même, le **collectif enfants "le Club Junior"** s'adresse aux 8-12 ans sachant déjà nager la brasse et désirant s'initier aux techniques du dos et du crawl.

Prêts à relever le défi? Que vous soyez en solo, en famille ou entre amis, que vous alliez à votre rythme ou bien en suivant celui des MNS, vous trouverez à la piscine de La Clusaz des formules adaptées à vos besoins avec un planning dense pour un maximum d'activités.

Alors n'hésitez-pas à vous inscrire en choisissant celle qui vous convient :

• Des abonnements (nominatifs et personnels)

[Aquapass Activité hiver](#) :

les activités mais limitées à deux séances par semaine

[Aquapass Détente hiver ou à l'année](#) :

les activités en accès illimité

[Forfait Sport hiver](#)

(cours natation collective adulte)

[Forfait Club Junior hiver](#)

(cours natation collective enfants)

• Des cartes de 5 ou 10 activités

(non nominatives, à partager)

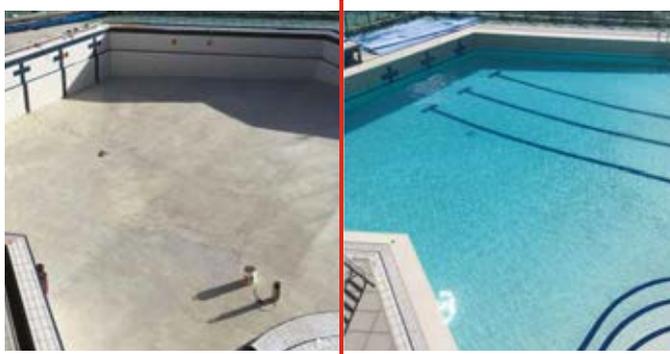
• Des entrées unitaires

● Amélioration de l'étanchéité

Cela faisait longtemps que le bassin extérieur perdait de l'eau. Outre la surconsommation engendrée, cette fuite, en ruisselant au quotidien, risquait de provoquer des dégâts et d'être une source de futurs ennuis. Après tout, nous le voyons tous les jours puisque c'est ainsi que, pour partie se forment les montagnes.

Après avoir testé et validé un nouveau procédé d'étanchéité sur le petit bassin découverte intérieur (la cascade), l'équipe des techniciens de la piscine, encadrée par un artisan maîtrisant ce procédé, a réalisé, en septembre 2019, l'étanchéité du bassin extérieur par la pose d'un revêtement minéral étanche.

Voici un petit montage "avant/après" pour illustrer nos propos :



Si vous êtes venus à la piscine depuis l'hiver dernier, cet été ou pendant l'été indien, vous avez pu constater le confort du nouveau revêtement.

De notre point de vue de "techniciens", nous avons obtenu satisfaction car tous nos objectifs ont été remplis :

1/ former nos techniciens à cette méthode afin qu'ils puissent continuer à réaliser les étanchéités des autres bassins et entretenir le cas échéant les étanchéités déjà réalisées,

2/ stopper les fuites qui, de manière visible, érodaient le bassin quotidiennement,

3/ économiser de l'eau.



Le résultat est, qu'en 12 mois, ce ne sont pas moins de 12 000 m³ d'eau potable qui ont été économisés soit environ la consommation d'eau de 200 foyers de quatre personnes.

Notre piscine a l'âge de ses artères (elle date de 1967 avec une rénovation en 1998) mais, grâce à ce chantier rondement mené, nous pouvons désormais envisager de l'aider à se maintenir en bon état et préserver la ressource en eau qui est devenue plus précieuse.

En espérant vous revoir bientôt en bonne santé à la piscine et en dehors de tout protocole sanitaire.

Aquatiquement vôtre !



DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE OPTIQUE

La fibre optique pour tous : tel est l'objectif du réseau public fibre optique déployé par le Syndicat des Énergies et de l'Aménagement numérique (SYANE) depuis 2013. Tourné en priorité vers le monde économique, il doit permettre de raccorder, dans une première phase de 5 ans, la grande majorité des entreprises et près de la moitié des logements haut-savoyards, puis 90% des foyers à l'horizon 2025.

Montant des investissements : plus de 300 M€.

● Pour les professionnels :
Les services numériques très haut débit sont ouverts à la commercialisation.

Pour en savoir plus, vous pouvez contacter :

M. Thierry MALMAIN
Responsable commercial chez
FTTO Covage

thierry.malmain@covage.com

● Pour les particuliers :
Les travaux de déploiement de la fibre pour les logements sont prévus en 2021, 2022 et 2023-2024. Ci-dessous, une carte d'illustration de l'avancement des démarches.

Pour en savoir plus sur la commercialisation du réseau et les modalités de raccordement :

gp-hautesavoie@covage.com

ou

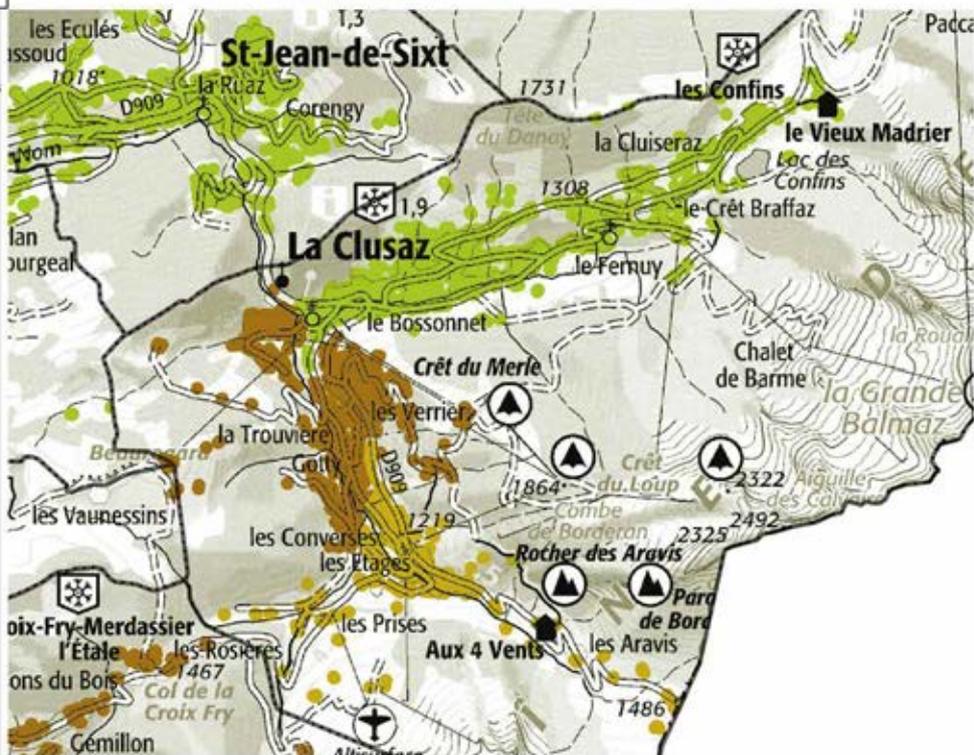
www.covage.com

LA CLUSAZ

COUVERTURE DES LOGEMENTS
Plannings prévisionnels des premières ouvertures commerciales pour l'amélioration des débits

Déploiement de la fibre optique jusqu'aux logements (FTTH)*

- SYANE : 2021
- SYANE : 2022
- SYANE : 2023-2024



* Les zonages et plannings sont prévisionnels. Ils sont susceptibles d'évoluer. Au sein des zones de couvertures, les conditions de raccordement pourront différer, notamment pour les sites isolés et/ou nécessitant la réalisation de travaux d'infrastructures

** Le SYANE ne déploiera pas le FTTH sur ces secteurs. Veuillez contacter les acteurs indiqués dans la légende pour toutes questions concernant les plannings.

*** Le SYANE a construit des centraux téléphoniques permettant d'améliorer l'ADSL. En outre, les fibres optiques déployées par le SYANE peuvent aussi être utilisées par les opérateurs télécoms pour "débrider" certains centraux ADSL.

Source des fonds de cartes : IGN / RG2 73-74
Copie et reproduction interdite

pour en savoir plus : info@syane.fr

www.syane.fr



TRAVAUX



Agir en faveur de l'environnement

Ancrée au cœur de nos engagements, la préservation de l'environnement est l'une de nos priorités.

Diverses actions concrètes ont ainsi pu être mises en œuvre depuis le début de notre mandat avec notamment :

- La rénovation des éclairages du Champ Giguët et du parking du Salon des Dames par des technologies LED moins gourmandes en énergie. Ces travaux s'intègrent au sein du plan de renouvellement de nos installations qui a permis de réduire notre consommation de 20 % entre 2016 et 2018.
- La poursuite de l'audit énergétique de notre patrimoine avec le SYANE.

Pour 2021, nos actions se concentreront à la fois sur la rénovation de notre patrimoine bâti et nos équipements sportifs mais également sur le volet mobilité.

En effet, les bâtiments et les équipements sportifs représentaient, en 2019, 2/3 de notre facture énergétique et 79% de nos émissions de gaz à effet de serre (en baisse de 8% entre 2017 et 2019). Le remplacement de l'ancienne chaudière fioul de l'espace aquatique par une pompe à chaleur performante viendra diminuer notre impact environnemental.

De plus, le fioul "nature" sera utilisé pour les chaudières : basse teneur en soufre, faible teneur en azote, moins odorant et garantissant une amélioration de la combustion, ce qui devrait également générer une diminution de la consommation.

Enfin, la Municipalité a validé l'utilisation de combustibles plus propres et plus respectueux de l'environnement : désormais, tous les véhicules rouleront grâce à la technologie du nouveau carburant de synthèse : le GTL qui permet notamment la réduction des émissions des polluants réglementés (oxyde d'azote, particules, monoxyde de carbone) et des nuisances sonores, il est sans soufre, biodégradable et sans odeur.

A notre grand regret, la journée de l'environnement n'a pu être maintenue en raison du contexte sanitaire. Comptez sur nous pour organiser un bel évènement en 2021.

● Rénovation de la chapelle du Var

Située au sein du hameau du Var, la Chapelle a été édifiée en 1676 et permettait à l'office religieux de se tenir régulièrement, malgré l'éloignement du centre-village.

D'importants travaux ont été réalisés dans les années 1970-80 mais l'édifice présente aujourd'hui de nombreux signes de dégradations qui ont contraint sa fermeture au public.

Un diagnostic préalable a été engagé avec une architecte du patrimoine (Marie Petey, Sciez) afin de déterminer la faisabilité des travaux de restauration.

Nous associerons prochainement l'ensemble des personnes souhaitant participer à la préservation de ce patrimoine local.



● Démolition du bâtiment « Chez Hélène »

Le bâtiment dit "Chez Hélène" situé sous la mairie, dans la Montée du Château, n'était plus utilisé et était très vétuste. Sa rénovation s'avérant trop onéreuse, la Commune a donc décidé de le démolir afin de libérer ce bel espace stratégique à l'entrée du front de neige du Champ Giguët.

- Coût de l'opération : 31 000 € TTC (désamiantage/démolition)
- Dauphiné désamiantage : 20 100 € TTC
- Gallay-Pollet Villard TP : 10 900 € TTC





TRAVAUX

● **Nouvel édicule sanitaire au Col des Aravis**

Au Col des Aravis, l'ancien mazot aménagé en toilettes publiques a été remplacé par un sanitaire monocabine avec cellule autonettoyante pour un montant de 60 000 €.

L'optique était d'offrir, été comme hiver, un meilleur niveau de service à nos usagers et de permettre l'accessibilité aux handicapés.

Nous n'avons pas oublié les amis cyclistes qui pourront faire le plein de la gourde après la montée du Col.

Tous les travaux préparatoires ont été effectués par l'équipe Voirie du CTM et l'entreprise Francioli n'a eu qu'à poser sa cellule préfabriquée.

Nous en profitons pour remercier l'équipe propreté qui est présente 7 jours sur 7 sur la Commune et qui a été mise à forte contribution en cette période Covid.



● **Remplacement du char à vin**

En collaboration avec les Ambassadeurs, l'Office du Tourisme et la Mairie, nous disons adieu à notre Char à Vin que l'on ne pouvait plus déplacer en toute sécurité pour dire Bonjour à "La Char'Yaute". Ce nouveau véhicule a coûté 47 000 € TTC.



● **REMERCIEMENTS**

Merci à Jacky Collomb-Patton pour nous avoir donné le sapin de cette saison 2020/2021.

Si comme lui, vous voulez faire don d'un sapin de 15 à 18 mètres de hauteur, symétrique et se trouvant au bord d'un accès, n'hésitez pas à vous faire connaître en Mairie, il ornera peut être notre place l'année prochaine !





SKIBUS : GÉOLOCALISATION ET ITINÉRAIRE GOOGLE MAPS

Pour cet hiver, deux outils sont mis à notre disposition pour faciliter nos transports en skibus.

● Google Maps

Cet outil permet de bénéficier de l'itinéraire transport théorique sur le réseau skibus.

Les informations correspondent aux horaires affichés dans les guides horaires. (information théorique).

L'outil permet aux usagers de visualiser leur trajet : correspondances, arrêts de montée et de descente et ainsi de rejoindre un point A à un point B facilement.

● Géolocalisation en temps réel

Ce système vient en complément du guide horaire et offre la possibilité aux usagers de connaître en temps réel la position du véhicule qu'il souhaite emprunter.

Pour cela, le client doit :

1/ se rendre sur le site www.agilbus.fr/aravis ou scanner le **QR code** (aux arrêts ou dans le guide horaire ou sur l'affiche ci-jointe)

2/ sélectionner la ligne qu'il souhaite visualiser

Une fois ces opérations réalisées, le client va pouvoir connaître :

- où se situe le véhicule sur la ligne,
- quels sont ses prochains arrêts et
- dans combien de temps le véhicule sera là.



LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE, C'EST L'AFFAIRE DE TOUS !

De nombreux excès de vitesse et comportements à risques sont à déplorer chaque année sur notre Commune, bien souvent, nous-mêmes, habitants de La Clusaz en sommes responsables.

- Afin de sensibiliser les usagers de la route, un radar pédagogique a été acheté et sera installé prochainement le long de la route des Confins - secteur du Bossonnet. Ce dispositif mobile pourra être déplacé régulièrement. Les statistiques récoltées pourront être utilisées afin d'aménager les zones où les usagers roulent trop vite.
- Nous avons également souhaité, en lien avec le Régie d'Électricité de Thônes, améliorer l'éclairage de la RD909 au niveau du pont de la Ferme. Ce secteur, particulièrement fréquenté et accidentogène, constituait jusqu'à maintenant un point noir en terme de sécurité. La mise en service des nouveaux candélabres, effectuée début décembre, a permis de résoudre cette problématique. La prochaine étape du projet consistera à créer une liaison piétonne le long du parking de la Ruade.
- Par ailleurs, un panneau lumineux "passage piéton" a été installé au droit de la boulangerie Maniez afin de renforcer la signalétique du secteur et inciter les automobilistes à faire preuve de prudence. Pour mémoire, ce tronçon de voie est limité à 30 km/h.
- Enfin, afin de prendre en compte la problématique de cohabitation entre piétons et automobilistes sur la route des Confins, la voirie a été rénovée en intégrant une bande réservée aux piétons.

Aravis Front de neige express

À partir de l'ouverture des remontées mécaniques, profitez de la nouvelle ligne ARAVISKI EXPRESS reliant les fronts de neige du Chinaillon et de Balme en passant par le Bossonnet.

Trois allers retours par jour du lundi au vendredi. Cette ligne ne fonctionne pas les week-ends et prendra fin le 19 mars.

Le tarif et les modalités d'accès au service ARAVISKI Express sont identiques au réseau skibus.

Le stationnement aux Confins

Cet été, le site des Confins a connu une affluence record. Le stationnement des véhicules a vite été décrié causant une gêne pour la circulation et pour la sécurité.

Avec l'accord des propriétaires et exploitants locaux, des solutions ont été rapidement trouvées pour modifier les places de parkings (stationnement en épi) sur la route longeant le golf et agrandir la route d'accès au parking de l'Arpettaz en déplaçant de quelques centimètres les parcs des pâturages.

Enfin, le déplacement de l'arrêt de bus de la Chapelle des Confins et un marquage au sol appropriés ont permis aux navettes stations de manœuvrer plus facilement.

Ces quelques modifications ont ainsi augmenté le nombre de places de stationnement, mais surtout pu permettre aux véhicules et notamment les véhicules de secours, de circuler à double-sens jusqu'au parking des Confins.

La prévention s'adresse aussi aux piétons. La nuit ou par faible visibilité, pensez à porter un équipement rétroréfléchissant comme un gilet jaune. Vous serez ainsi vu de tous en bord de route.



ÉDUCATION

● Aide exceptionnelle aux enfants de La Clusaz

La Commune souhaite développer une politique bienveillante en faveur de sa jeunesse tout en pérennisant l'habitat à l'année sur le territoire de la Commune.

Dans ce cadre, la Commune a versé une aide de 150 € par enfant pour soutenir les familles résidentes sur la Commune de La Clusaz et favoriser l'accès à l'école.

Pour que cette aide soit versée, les demandeurs ont dû justifier d'être résident à l'année à La Clusaz, d'avoir son (ses) enfant(s) scolarisé(s) à l'école de La Clusaz au 1^{er} septembre 2020 et de s'être acquitté des frais de scolarité auprès de l'école, par demande écrite faite avant le 31 décembre 2020.

L'école Cité Notre Dame est une école privée sous contrat d'association avec l'Etat et qui accueille aujourd'hui six classes (deux classes en maternelle et quatre en élémentaire).

Une nouvelle convention a été signée en septembre 2019, assurant une participation de la Commune prenant en charge les frais et dépenses de fonctionnement de l'école et qui a été revue à la hausse pour cette nouvelle année scolaire 2020-21.

En outre, la Commune participe aux frais de fonctionnement de l'école par l'octroi d'avantages aux élèves tels que l'accès gratuit à certains équipements de la Commune ainsi qu'à l'encadrement gratuit de certaines activités.

Au titre de l'année scolaire 2019-20, un complément à la participation financière initiale a été consenti par la Commune, en raison de l'augmentation des frais de fonctionnement liée à la scolarisation des élèves de maternelle.



● Le conseil municipal des jeunes (CMJ)

La Municipalité souhaite créer un CMJ dès la rentrée scolaire de septembre 2021. Il aura pour objectif de donner la parole aux jeunes, de leur permettre de participer à la vie du village, d'agir pour la jeunesse cluse et de s'exercer à la citoyenneté en participant à la décision publique.

Echanger, s'investir, prendre des responsabilités, réfléchir, dialoguer, mener une action commune, s'engager ! Nous vous donnons prochainement rendez-vous !

● Opération Famille Plus

Dans le cadre du partenariat qui lie l'Association Petits Princes à l'ANMSM (Association Nationale des Maires de Stations de Montagne), les stations de montagne labellisées "Famille Plus" se mobilisent pour permettre à des enfants malades de vivre leurs passions et leurs rêves.

Cet hiver, La Clusaz participe à cette action : certains événements organisés permettront de collecter des fonds pour l'Association.

Ainsi, l'ESF reversera notamment 1€ par enfants inscrits aux descentes aux torches ou une aide sous une autre forme.

● Boîte à livres

Transmettre le plaisir du livre et le goût de la lecture avec les boîtes à livres qui vont fleurir dès le printemps.

La Municipalité souhaite favoriser la participation citoyenne et le partage : donner les livres plutôt que de les jeter donne un sens concret à la notion de "durabilité" tout en valorisant les échanges libres.

En déposant ou en empruntant un livre dans une boîte à lire, vous lui donnez une seconde vie, tout en respectant l'environnement.

La Commission Culture projette d'installer plusieurs boîtes à livres avec les enfants, parents et artistes, dans le village. Si vous êtes intéressés pour participer à cette action, vous pouvez prendre contact avec la Commission Culture par le biais de l'accueil de la Mairie.





● Pôle Petite Enfance

Une équipe qui ne se laisse pas confiner si facilement !

Le 17 mars 2020, le Pôle Enfance Les P'tits Montagnards a dû, comme tant d'autres, fermer ses portes. Ce n'est pas pour autant que l'équipe s'est laissée aller !

Dès le départ, les familles ont ressenti le besoin de maintenir le lien. Ainsi un groupe WhatsApp a été créé. Les professionnelles sont aussi restées en contact grâce aux nouvelles technologies.

Ainsi, elles ont pu mettre en place plusieurs actions :

- contacter régulièrement les familles pour la transmission d'information sur l'actualité sanitaire mais aussi pour prendre des nouvelles des enfants : nos professionnelles voulaient connaître les progressions de leurs petits protégés, certains ont fait leurs premiers pas durant cette période !
- proposer des activités aux enfants chaque semaine : temps d'éveil, bricolage...
- enfin, chacune, à la maison, a pu, selon ses propres aptitudes, s'adonner à la fabrication de jeux (puzzles en bois, par exemple) ou à la création d'histoires, pour apporter de nouvelles activités aux enfants à leur retour.

Quand, enfin, le déconfinement a été annoncé, toutes les familles ont été recontactées afin de les informer et de répondre à leurs questions. Des photos du personnel masqué leur ont également été transmises pour habituer les enfants à ces nouvelles "têtes" !

Le retour s'est donc déroulé sans difficultés et sans stress ni pour les enfants, ni pour les parents, ni pour l'équipe, malgré l'élaboration de protocoles sanitaires stricts. Grâce au travail de toute l'équipe et des services ressources de la mairie, la réouverture a pu se faire mi-mai sans modification d'horaires ni d'effectifs, en utilisant les espaces crèche et garderie touristique, dans le respect des protocoles ministériels.



Dans ce contexte d'hygiène très élaborée, toutes les mesures écologiques auparavant mises en place ont été maintenues, telles que les produits lavables au lieu du jetable.

Pour cet hiver 2021, la garderie touristique rouvre pour la saison hivernale avec un protocole spécifique.

Du côté de la crèche, l'équipe de professionnelles de la petite enfance accompagne une trentaine d'enfants de 2 mois ½ à 3 ans.

Une nouvelle génération de « Cluses » arrive en nombre : nous avons beaucoup de demandes !

Chaque trimestre, la commission d'attribution des places composée d'élus Petite Enfance et de la responsable de la crèche étudie les dossiers, mais il faut compter un délai d'attente de 6 mois avant l'attribution d'une place.

Il est donc fortement conseillé aux futures familles de transmettre le dossier d'inscription dès le 3^{ème} mois de déclaration de grossesse.

Après avoir été suspendu en raison du contexte sanitaire au printemps 2020, l'accueil du Relais d'Assistance Maternel (RAM) va pouvoir reprendre dès la mi avril.

En effet, chaque semaine, hors saison d'hiver, le Pôle Petite Enfance prête ses locaux pour permettre aux assistantes maternelles du haut de la Vallée de se réunir pour un temps d'échange animé par Claudine Barrucand, responsable du RAM au sein de la CCVT.





● École de musique des Aravis

L'École Intercommunale de Musique des Aravis, implantée à La Clusaz, a pour mission principale l'enseignement de la musique pour les enfants des quatre Communes du Massif des Aravis.

L'ensemble des 14 professeurs professionnels et diplômés enseignent à 150 enfants le hautbois, la flûte, la clarinette, le saxophone, la trompette, le cor, le trombone, le tuba ou encore les percussions. La pratique collective est au cœur de l'enseignement, l'école de musique étant la pépinière des orchestres d'harmonie de La Clusaz, du Grand-Bornand et de Saint Jean-de-Sixt. Ces dernières années, des classes d'orgue et d'accordéon ont été mises en place, afin de former de nouveaux musiciens pour animer les groupes folkloriques et mettre en valeur le patrimoine des orgues de nos Communes.

Plusieurs ateliers sont également proposés : chœur d'enfants, chœur de femmes, cor des Alpes, etc.

L'École de Musique des Aravis tient à mettre en valeur notre patrimoine vivant, en offrant un enseignement artistique accessible au plus grand nombre et en encourageant le lien social à travers la réalisation de projets collectifs et créatifs (concerts, animations, etc.).

Malgré le contexte sanitaire, toute l'équipe pédagogique s'est mobilisée pour dispenser des cours à distance (notamment en visio) durant les deux confinements, en gardant un lien précieux avec tous les élèves.

Depuis 2020, la CCVT attribue une subvention pour que tous les enfants de la Communauté de Communes aient un accès à la musique à travers des intervenants en milieu scolaire, dont une partie est pilotée par l'École de Musique des Aravis. Ces intervenants développent des projets musicaux à l'école en direction du jeune public en partenariat avec les équipes éducatives et valorisent ces projets sous forme de concerts, de spectacles ou d'enregistrements.

Un projet ambitieux est en préparation pour la rentrée 2021 : l'orchestre à l'école. Tous les élèves d'une même classe sont réunis autour d'un projet commun : la création d'un orchestre qui va grandir, évoluer, s'épanouir pendant trois ans (CE2-CM1-CM2).

L'École de Musique est ouverte à tous les enfants et contribue à former les citoyens de demain avec une ouverture sur la société et sur le monde à travers les pratiques culturelles.

Durant le confinement, tous les professeurs de l'école de musique des Aravis et du centre de pratique musicale de Thônes se sont unis pour enregistrer à distance une composition de Lionel Rivière "Embruns du Monde". À écouter et à réécouter sur : youtu.be/VDCHL4ggea4

Lionel RIVIERE,
Directeur de l'École de Musique des Aravis





CLUB DES SPORTS

En cette année perturbée par la pandémie, nous souhaitons illustrer l'article sur le Club des Sports autour de son identité, son rôle social dans le village et son accompagnement sans faille auprès des sportifs, jeunes et moins jeunes.

Au cours des 94 années de son existence, les différentes directions qui se sont succédées n'ont eu de cesse de faire grandir, pérenniser, professionnaliser et engager le Club des Sports comme un des acteurs majeurs de La Clusaz œuvrant pour le bien-être de ses habitants et sa notoriété.

Les chiffres parlent d'eux-mêmes. Avec plus de 650 adhérents et un budget équilibré qui frôle les 1,8M€, le soutien du village (subvention communale équivalente à 1/3 du budget) permet à l'entreprise « Club des Sports » de mener à bien ses trois missions décrites ci-dessous.

Son rôle primordial est **d'entraîner, former, éduquer, accompagner les jeunes** (et les moins jeunes car il y en a aussi !) pour leur faire aimer leur sport, s'épanouir dans leur pratique et, pourquoi pas pour les plus prédisposés, atteindre les portes des équipes de France. L'éducation par le Sport est une véritable culture au sein de notre organisation. La rigueur qu'elle impose commence dès le plus jeune âge et se poursuit pendant toute leur croissance souvent au-delà de l'adolescence. Ce comportement, face à l'exigence du sport, devient dès lors ancré dans leur façon de vivre et va les accompagner toute leur vie, qu'elle soit professionnelle ou personnelle en portant les valeurs de la rigueur, du dépassement de soi, de l'abnégation au travail, l'atteinte du plaisir et de la perfection. Peu nombreux sont les jeunes qui, sortants du Club pour se porter sur le marché du travail, restent sur le banc des sans-emploi. L'ascenseur social Club des Sports fonctionne et donne des résultats.

Il y a quatre ans en arrière, 10 athlètes de La Clusaz étaient en équipes de France. En ce début d'année 2021, nous en dénombrons 13 et 29 en sélection départementale au Comité Mont Blanc, étape obligatoire à l'accession vers l'anorak bleu blanc rouge.

Ces résultats sportifs de grande qualité et en quantité n'auraient pu être obtenus sans un renforcement annuel des moyens humains et financiers que le Club, accompagné de la mairie, apporte aux familles de l'ensemble des adhérents.



Une rigueur dans la gestion et les résultats financiers, la recherche permanente de nouvelles sources de revenus dans un seul but, amoindrir l'impact du coût des entraînements pour l'ensemble des familles et permettre ainsi au plus grand nombre de pratiquer une ou plusieurs des 11 disciplines sportives proposées par le Club.

Ouvert toute l'année, le Club est géré comme une entreprise civile mais sans but lucratif. Tout ce qui est gagné est redistribué pour le bien-être de tous. Mais le Club des Sports n'est pas qu'un organisme d'entraînement sportif, c'est ce qui fait toute sa différence avec les Ski Clubs des autres stations de montagne.

Nous **participons activement à la vie sociale du village** en assurant avec nos propres collaborateurs l'accueil périscolaire à l'école ainsi que l'animation et la gestion du Club Champions. Là encore, en parfaite cohésion avec la politique sociale de notre Conseil Municipal, nous proposons des services aux tarifs adaptés aux gens du village de La Clusaz. Cette capacité à pouvoir animer ces deux services ne peut se faire sans une gestion adaptée et prévisionnelle des ressources pour offrir un service de qualité plébiscité par les parents de tous horizons.

Avec aujourd'hui huit salariés sédentaires et cinq coachs sportifs à l'année, le Club embauche l'hiver, en complément, plus d'une quinzaine de personnes mais surtout permet à des jeunes du village de trouver des jobs d'été pour aider au fonctionnement et à l'accueil de la base loisirs du Bélier Club au Champ Giguët, renforcer les équipes du Village d'Enfants - Club Champions autres activités sportives.



CLUB DES SPORTS (SUITE)

On dénombre plus de 50 contrats de travail chaque année, faisant ainsi du Club des Sports un employeur majeur, responsable et soucieux du bien-être de ses collaborateurs. Avec une politique sociale suivie, nous orientons toute notre stratégie afin que notre employabilité reste forte tout en gardant l'esprit sportif qui nous anime.

Le dernier volet de nos activités est l'organisation d'événements sportifs. Au-delà des plus de 25 compétitions sportives gérées par le Club chaque année, ce qui nous rassemble reste l'organisation des Béliers (été, hiver) et le soutien au Alps Bike Festival. Ces événements allient toutes les valeurs portées par le Club des Sports.

En premier lieu, le sport, sous toutes ses formes, de la compétition à la randonnée traditionnelle. Ensuite le lien social avec plus de 500 bénévoles sur lesquels nous pouvons compter et qui sont si fiers d'apporter leur pierre à l'édifice, fidèles compagnons toujours prêts à venir aider. En dernier lieu, la notoriété du village avec plus de 5 500 participants en été et 2 000 en hiver, ils viennent parfois de la France entière ou des pays frontaliers pour concourir au milieu des Aravis.

Il ne faut pas moins de 12 mois pour parvenir aux fins de toutes ces tâches. Mais le Club des Sports est toujours heureux de les réaliser et continuera sans rechigner, quel que soit la difficulté, à promouvoir ses valeurs pour le bonheur du plus grand nombre.

Nous ne saurions terminer cet article sans remercier les Champions qui ont pris la décision en 2020 d'arrêter leur magnifique carrière.

L'année des 60 ans de la première victoire de Guy Périllat en championnat du monde, Mirabelle Thovex, Robin Buffet et Joris Perillat-Pessey quittent le circuit haut niveau afin de se consacrer, pour certains, à leur famille, pour d'autres, à une carrière professionnelle, autant de raisons nobles qui nous amènent un pincement de cœur mais que nous ne pouvons que féliciter.

Merci à vous trois, vous nous avez fait vibrer, pleurer ou rire mais surtout merci d'avoir transmis votre passion aux générations futures qui vous admirent et vous envient.

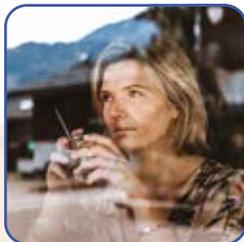
Nous ne sommes pas inquiets pour la suite car vous avez toutes les qualités requises pour réussir tout ce que vous allez entreprendre.





Retour sur la carrière sportive de ces trois champions

Mirabelle Thovex arrête sa carrière internationale en snowboard après de nombreuses années à relever le défi au top niveau et la participation à trois Jeux Olympiques, sept championnats du monde, 52 départs en coupes du monde. Au niveau résultats, elle a obtenu une 2^{ème} place en coupe du monde, une 3^{ème} place aux championnats du Monde Junior et quatre titres de Championne de France.



Mirabelle Thovex

Robin Buffet s'est illustré en ski alpin, spécialité technique (Slalom et Géant), avec 53 départs en coupe du monde, une participation aux Championnats du Monde de ski alpin, la victoire du classement général de la Coupe d'Europe de slalom en 2016 et de combiné en 2020 et des podiums aux Championnats de France (une fois 2^{ème} et une fois 3^{ème}).



Robin Buffet

Joris Perillat-Pessey a réussi une belle carrière en ski alpinisme où il a réalisé de très bons résultats nationaux et internationaux. Il a notamment à son actif une victoire en coupe du monde espoir, un titre de champion de France Sénior et trois titres de champions de France espoir, mais également la participation à trois reprises aux Championnats du Monde et aux célèbres courses mythiques de la discipline (9^{ème} de la Pierra Menta, 12^{ème} de la Mezzalama, 7^{ème} de la Patrouille des Glaciers).



Joris Perillat-Pessey

Le Club des Sports en quelques chiffres :

- Date de fondation : 1926
- Nombre d'adhérents : 650
- Budget 1,8M€
- Equipe professionnelle :
 - 8 salariés en CDI et 5 entraîneurs à l'année
 - 10 CDD en hiver, 35 CDD en été :
 - 15 entraîneurs / intervenants saisonniers toutes sections sportives (hiver et/ou été)
- Bénévoles :
 - un bureau directeur de 5 personnes
 - un conseil d'administration de 29 personnes
 - de nombreux parents, amis qui nous soutiennent pour l'organisation de la vie de nos sections et de nos évènements
- 11 sections sportives :
ski alpin, ski freestyle, ski nordique (fond et biathlon), snowboard, hockey sur glace, patinage artistique, montagne et escalade, tennis, parapente, VTT, vélo...





CULTURE

● Écriture d'un livre sur l'histoire de quelques familles de La Clusaz

"Les souvenirs s'écrivent à l'encre du cœur."



Un village, une commune, des habitants qui se souviennent, des anecdotes et des histoires, des vieilles photos oubliées dans un tiroir...

Au travers de rencontres et de récits, de regards croisés sur la vie d'autrefois et s'appuyant sur la beauté des archives photographiques du passé, Sophie Bérard, créatrice d'Emotibook, raconte un village, une époque, un terroir, un "pays"... et avant tout l'Humain.

Partant à la rencontre des habitants et des anciens, elle les interviewe, les écoute, recueille et numérise les vieilles photos ou documents qu'on lui confie, gourmande de détails et d'histoires simples qui décrivent si bien un lieu, un mode de vie, un vieux métier, des coutumes oubliées... Préservant l'anonymat de ses sources et des personnes interviewées, elle compose ensuite, avec sa plume, sa sensibilité créative et son expertise de graphiste, un Emotibook, un livre qu'elle souhaite transgénérationnel et destiné à transmettre, à raconter et montrer très simplement et par bribes le monde d'antan, celui des anciens et des racines qui sont les nôtres.

Sophie Bérard a contacté la Municipalité de La Clusaz en 2020, désireuse d'explorer la facette montagnarde de la Haute-Savoie, et notamment un village ancré dans un environnement naturel superbe, entre passé et futur, hier et demain.

Nous ne manquerons pas de vous informer de la date de parution.



● Jumelages Carnac / Feldberg

La Clusaz est jumelée également avec un village allemand, Feldberg et une commune française, Carnac. Des liens d'amitiés perdurent ; des échanges touristiques et économiques entre nos deux Communes sont amenés à se développer.

Les interventions des deux associations Carnac et Feldberg concernent en majorité les séjours des enfants de l'école de La Clusaz à Carnac et à Feldberg, ainsi que l'accueil des petits carnacois en hiver à La Clusaz.



JEUNESSE

● Recensement

Bientôt 16 ans ?

Pensez au recensement, c'est obligatoire !

Du jour de ses 16 ans et jusqu'au troisième mois suivant, chaque jeune a l'obligation de se faire recenser sur les listes électorales.

Une pièce d'identité et le livret de famille suffisent pour effectuer cette démarche soit en mairie, soit en ligne sur

www.mon.service-public.fr



● Jumelages Pama / Kompienga

Trente-huit ans d'amitié, de partage et de soutien entre les Aravis et la Kompienga, province du Burkina Faso.

Durant ces nombreuses années, nous avons su traverser moult difficultés sanitaires (manque de soins, famines...), climatiques (sécheresses...) et politiques (coups d'état...) Et nos amis doivent encore, et ce depuis plusieurs années, faire face à une nouvelle crise sécuritaire.

En effet, comme nous l'avons déjà évoqué, le Burkina-Faso est victime d'une invasion "djihadistes", au nord (à la frontière du Mali) mais aussi à l'est (région de nos amis et partenaires).

Les médias n'en font que très peu état, mais la province de la Kompienga est fortement touchée.

Loin de tout et bien trop peu soutenue par l'armée, cette région devient un lieu idéal de repli pour les troupes djihadistes ou autres groupuscules intégristes.

Ceux-ci sèment la terreur auprès des populations locales sans défense, victimes de leurs intimidations, fusillades, enlèvements, pillages et rapt d'enfants, les poussant à fuir leurs villages envahis pour migrer vers les centres paraissant plus sûrs.

Pour pallier cette situation précaire, le comité de jumelage de Pama, avec son président Diayombo Sangli, est plus que jamais mobilisé pour soutenir les enfants en âge d'être scolarisés et aussi les adultes qui ont dû fuir leurs villages suite à ces exactions terroristes.

Pour exemple, cela implique une réorganisation de l'accueil des enfants dans les écoles qui voient leurs effectifs se multiplier par cinq, des cantines endogènes (il faut bien nourrir tous ces enfants !), mais aussi de l'accueil après l'école, ces populations déplacées n'osent pas retourner dans leurs villages menacés par le "Mal"..



A tous ces obstacles, s'ajoutent les problèmes récurrents (accès aux soins, à l'eau, difficultés des récoltes...). Le Comité de Jumelage de Pama-Kompienga a réussi à mettre en place :

- un centre d'apprentissage pour les enfants déscolarisés,
- des aides aux personnes déplacées venant de villages voisins, en coopération avec les Municipalités locales (Pama et Kompienga).

Tout ceci ayant un seul but : franchir cette passe et donner l'espoir pour chacun de retrouver une vie normale dans son village respectif.

Grâce à l'espoir, la ténacité et la combativité de nos amis burkinabés, les projets pour 2020 ont été en parti réalisés, à savoir :

- l'appui aux producteurs vulnérables pour une meilleure récolte.
- pour l'accès à l'eau potable : un forage sur les trois prévus a été finalisé. Pour réaliser les deux autres, nous comptons sur la Commune de Pama.
- l'aide aux petits orphelins.



- pour les bourses aux étudiants, nous avons reçu la liste de candidats et nous attacherons, comme convenu, à soutenir les étudiants inscrits dans les écoles délivrant un savoir-faire, des formations concrètes avec une vraie plus-value pour le développement de leur village.

En ce qui concerne la protection des populations, le gouvernement burkinabè forme des jeunes afin de réagir rapidement en cas d'attaque.

Nous espérons que cette action ne sera pas vaine.

Au nom du comité du Jumelage, nous devons leur porter aide et soutien, dans leurs initiatives de développement. Comme eux, gardons espoir et continuons de les accompagner dans leurs projets. Les difficultés subsistent mais la vie continue.

Nous tenons également à remercier tous nos partenaires sans qui nous ne pourrions pas assurer autant d'actions : le Conseil Départemental, les Communes de La Clusaz, de Dingy-Saint-Clair, la CCVT, O des Aravis et, bien entendu, tous nos bénévoles qui restent mobilisés et disponibles pour toutes initiatives et actions assurant l'appui financier nécessaire à la finalisation des projets de développement programmés par nos amis.

Nous serons bien entendus heureux d'accueillir toutes personnes intéressées et motivées pour nous suivre dans cette belle aventure inébranlable même devant la menace...

Burkina Faso : "Le pays des hommes intègres"

Tout seul on va plus vite, ensemble on va plus loin

Pour le comité de jumelage

Le président,
Bernard GIGUET



UCA

2020 restera dans les mémoires comme une année bien difficile à gérer et ceci tout particulièrement pour les cafetiers, restaurateurs et hôteliers.

Lors de notre assemblée générale de l'UCA de décembre 2019, nous avons décidé de mettre en veille les activités de l'UCA pour l'année 2020 dans l'attente de la nouvelle Municipalité, mais l'actualité nous a obligés à réagir face à la crise de la COVID. Il nous semblait indispensable que l'union des commerçants réponde présente dans ces moments difficiles. Nous avons donc participé aux différentes concertations et initiatives de la Mairie et de l'Office de Tourisme.

Ces circonstances nous montrent l'utilité de l'UCA et pour 2021, nous allons reprendre notre activité avec des actions plus concrètes en tenant compte des réponses au questionnaire que nous avons envoyé à tous les commerces au mois de janvier 2020.

- Comme d'habitude, nous reconduisons la fourniture de disques horodateurs à la police municipale, Mairie et Office de Tourisme car il s'avère, aux retours des commentaires, que ce geste est fort apprécié de nos clients. Nous continuons également la communication pour les déstockages de printemps et d'été.

- Dès cet automne, le bureau a décidé de financer des actions indépendantes de la crise sanitaire actuelle.

Dans cet objectif, nous avons financé les illuminations du rond-point Confins/Aravis. Celles-ci n'auraient pu être envisagées par la Mairie faute de budget.

- Nous allons réfléchir à des actions plus commerciales mais, pour cela, il nous faudra la participation des commerces.

- Nous continuons de soumettre nos observations à la Mairie pour l'amélioration de notre village dans l'espoir que nous serons entendus et nous sommes toujours présents au sein du conseil d'administration de la SEML de La Clusaz.

- Pour un meilleur accueil de nos fidèles clients, nous avons réalisé 1 000 tee-shirts labellisés UCA qui ont été offerts à nos vacanciers de cette fin d'année 2020.

Un nouveau bureau avec de nouveaux membres va définir de nouveaux objectifs pour l'année 2021 et nous rappelons à tous, commerçants et artisans, la nécessité de soutenir nos actions qui ne s'avèrent pas toujours spectaculaires, mais restent efficaces et utiles pour la vie commerciale de notre station.

Nous restons à votre écoute pour des suggestions constructives.

Merci à vous pour votre soutien.

L'équipe municipale
et les services de la mairie remercient
l'UCA pour l'achat des décorations de Noël !!





MOUVEMENT AU SEIN DU PERSONNEL COMMUNAL

● Départs

• PÔLE ENFANCE



Floriane Pochat-Cottilloux

en poste de directrice adjointe au service pôle enfance de la collectivité depuis juillet 2018, a souhaité partir vers d'autres horizons.

• CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL



Christophe Albaladejo

arrivé en octobre 2010 au poste d'agent de maintenance spécialité électricité, au service Bâtiments, a souhaité prendre une disponibilité à partir de décembre 2020.

• ESPACE AQUATIQUE



Delphine Rousteau

en détachement de la fonction publique hospitalière depuis mai 2017, a décidé de réintégrer son ancien poste en mai 2020.



Caroline Dupont-Agnellet

en poste de responsable d'accueil à l'espace aquatique depuis novembre 2015, et après un congé formation, a passé avec succès le concours de professeur des écoles. Caroline est en disponibilité et a intégré son nouveau poste en septembre 2020.

• DOMAINE SKIABLE



Laurent Goy

arrivé au service des pistes depuis décembre 1996 en tant que pisteur secouriste puis en tant qu'adjoint au chef de secteur, a souhaité prendre une disponibilité à partir de mai 2020.



Samuel BOGEY

arrivé le 2 novembre 1998 au service neige de culture au poste de nivoculteur puis en tant que responsable de service pendant huit années, a souhaité partir vers d'autres projets.

Nous leur souhaitons de s'épanouir pleinement dans leurs nouveaux projets.

● Arrivées

• PÔLE ENFANCE



Laura Richard

agent saisonnière au sein de la collectivité, a été recrutée sur un poste permanent. Elle a intégré le pôle enfance depuis novembre 2020.



Marion Vallier-Monnet

éducatrice de Jeunes Enfants, a pris ses fonctions au sein de la collectivité sur le poste d'adjointe de direction, depuis octobre 2020. Elle remplace Floriane Pochat-Cottilloux.

• CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL



Mourad Chmamadi

a réintégré le service Bâtiments après une pause de deux ans. Il remplace Christophe Albaladejo, en disponibilité, sur un poste d'agent de maintenance.

Nous leur souhaitons à tous une pleine réussite dans leurs fonctions.



LA CLUSAZ EST AU COEUR DU PAYS DU REBLOCHON FERMIER ET NE CESSE DE LE MONTRER !

Le monde agricole est plutôt bien organisé dans nos départements savoyards, et ce grâce aux signes officiels de qualité et d'origine des fromages : AOP (Appellation d'Origine Protégée) / IGP (Indication Géographique Protégée). Vous les connaissez certainement : AOP Abondance, AOP Beaufort, AOP Chevrotin, IGP Emmental de Savoie, IGP Raclette de Savoie, AOP Reblochon, AOP Tome des Bauges et IGP Tomme de Savoie. Tous les ans, les femmes et les hommes des filières de ces huit fromages se réunissent en début d'été pour mettre en avant leurs métiers et leurs produits : la Fête des Fromages de Savoie. Chaque année, elle change de lieu pour être au cœur du territoire d'un de ces huit fromages. En 2020, c'était au tour du Reblochon Fermier d'accueillir cet événement qui voit en général 15 à 20 000 visiteurs. Le Reblochon avait alors choisi la Commune de La Clusaz pour valoriser les coulisses de sa production. Les conditions sanitaires de cette année ont obligé les organisateurs (AFTAIP - Association des Fromages Traditionnels de Alpes Savoyardes = les huit fromages AOP-IGP - et La Clusaz) à modifier le format...

En 2020, la Fête des Fromages de Savoie s'est transformée en "l'Été des Fromages de Savoie".

Une quarantaine d'événements entre mi-juillet et début septembre, répartis sur les deux départements de Savoie et Haute-Savoie (balade gourmande, dégustations, concerts à la ferme, démonstrations de recettes, accords, yoga en alpage, etc.) permettaient de faire le lien entre les touristes venus nombreux, les locaux et les opérateurs des fromages.

Tous les gestes barrières étaient mis en place pour réaliser ces dégustations et découvertes dans les meilleures conditions.

Une étape s'est déroulée le 9 août à La Clusaz : une balade gourmande en alpages. 150 personnes ont pris le départ par les télécabines de Beauregard pour découvrir les huit fromages sur les huit étapes passant par la ferme de Lorette puis la ferme des Corbassières et le Hameau des Alpes.

D'autres étapes étaient disposées sur le chemin, avec des animations patrimoine, biathlon et découverte du paysage et photographies. Chaque étape permettait de déguster un fromage en accord avec une épice, une confiture et/ou une bière locale.

Les visiteurs étaient ravis de cet itinéraire qu'ils ont trouvé "authentique", "sportif", "magnifique et gourmand".

Nous remercions les associations de la Commune (moniteurs ESF, conscrits, association du patrimoine et agriculteurs) sans qui cette balade n'aurait pas pu être réalisée.

En parallèle de cette balade gourmande, des animations étaient proposées au centre du village : des animaux de nos fermes, des dégustations, des démonstrations de recettes, des démonstrations de fabrication, couplées avec le pot d'accueil de l'Office du Tourisme. Près de 2 500 personnes sont venues pour découvrir les activités agricoles de notre Commune.



● La Fête des Fromages de Savoie sera donc organisée en 2021

Suite aux bons retours de notre événement du 9 août, nous, les élus de la Commune, continuons à travailler avec les associations locales, l'AFTAIP et le Syndicat Interprofessionnel du Reblochon pour accueillir la 16ème Fête des Fromages de Savoie. Depuis novembre 2019, nous avons constitué un comité de pilotage afin que cet événement bénéficie à tous les acteurs de notre Commune (artisans, commerçants, associations, agriculteurs) et plus largement aux acteurs des filières fromagères savoyardes.

Nous espérons que la situation sanitaire nous permettra d'organiser cette fête dans les meilleures conditions et prévoyons pour le moment les dates du samedi 26 et dimanche 27 juin 2021.

Un événement en lien avec les écoles élémentaires de notre Région devrait se mettre en place dans ce cadre au mois de mai.

La Fête des Fromages de Savoie, un événement à destination d'un public familial, permet de mettre en avant les valeurs des filières fromagères de façon festive et ludique. Des animations diverses seraient proposées : des animaux, des démonstrations de recettes, des démonstrations de fabrication de fromages, des dégustations, des expositions, des animations sportives et musicales, de la restauration et beaucoup d'autres animations ! C'est un week-end à ne pas manquer !



URBANISME

VOTRE MAIRIE ET VOUS - ZOOM SUR LE SERVICE URBANISME

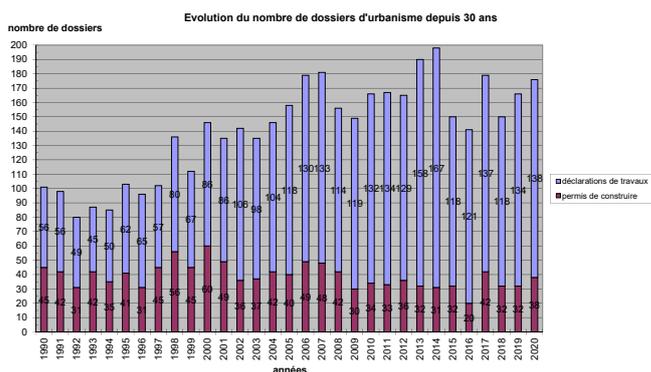
● Le service urbanisme, activité & confinement

Le service urbanisme de la Mairie de La Clusaz est placé sous la responsabilité de la Direction des Services Techniques.

Ce service est en charge de toutes les problématiques relatives aux autorisations de construire et au droit des sols. En plus de la gestion des autorisations d'urbanisme, ce service a également en charge la planification urbaine (Plan Local d'Urbanisme) ; l'application du Plan de Prévention des Risques ; le Règlement Local de Publicité ainsi que le suivi des infractions et du contentieux de l'urbanisme (en lien avec le service juridique de la Commune). Il doit également répondre à toutes les questions des notaires qui établissent des dossiers de vente ou de succession ainsi qu'à toutes les interrogations des administrés sur leur patrimoine, leurs droits à construire et les possibilités de réalisation de projets sur leurs terrains.

Depuis les années 2000, le service urbanisme a dû faire face à des changements majeurs :

- des réformes successives du code de l'urbanisme nécessitant des adaptations régulières des pratiques et des tâches,
- des obligations de réponse aux dossiers dans des délais fixés par le code de l'urbanisme et
- un nombre croissant de dossiers de demande d'autorisation d'urbanisme.



En 2015, la CCVT a proposé à toutes les Communes du territoire un service instructeur communautaire qui est venu palier l'assistance à l'instruction qu'assuraient gratuitement les services de l'Etat jusque-là (Direction Départementale des Territoires).

Grâce au travail de qualité fait par ce service communautaire, le service urbanisme peut se consacrer également à la vaste mission de reprendre et régulariser la totalité des dossiers fonciers de la Commune (échange, vente, location, achat de terrains, conventions...).

Pendant le premier confinement de mars 2020, l'Etat a prévu des dispositions qui ont stoppé et décalé les délais d'instruction des dossiers d'urbanisme. Le service urbanisme a continué de travailler et instruire les dossiers en télétravail, avec les élus successifs en charge des affaires d'urbanisme. Grâce à cela, les autorisations d'urbanisme ont pu être délivrées dès le mois de mai, permettant ainsi aux acteurs économiques locaux d'entreprendre les chantiers estivaux tant attendus.

Ce confinement n'a eu aucun impact sur la quantité de dossiers déposés et instruits qui a été supérieure aux années 2018 et 2019.

Contacts au sein du service urbanisme :

Tél. 04 50 32 65 30

urbatech@laclusaz.fr

Catherine BAUDET

responsable du service urbanisme, planification et foncier

Liliane TOCHON

dossiers d'autorisation d'urbanisme et dossiers fonciers

Alexandra LE GAL

secrétariat technique et urbanisme, publicité et enseignes

Les travaux à déclarer

Les élus en charge de l'urbanisme tiennent à rappeler aux citoyens de La Clusaz et aux entreprises de construction que tous travaux sur une construction existante, même minimes, sont soumis à autorisation d'urbanisme.



● Attitude à tenir

Lorsque vous êtes un particulier, il est indispensable de déclarer les travaux projetés, d'afficher votre autorisation d'urbanisme et d'anticiper les éventuelles modifications du projet en déposant les demandes administratives préalables. Sans cela, vous risquez une interruption de votre chantier et des poursuites pénales.



VOTRE MAIRIE ET VOUS (SUITE)

Pour mémoire, les délais d'instruction des demandes sont les suivantes :

Type d'autorisation	Délai*
Déclaration préalable	1 mois
Permis de construire maison individuelle	2 mois
Permis de construire autre construction	3 mois

● LA CLUSAZ DES OBLIGATIONS PARTICULIÈRES

Un décret ministériel du 27 février 2014 a fait évoluer le régime des autorisations d'urbanisme en dispensant les travaux de ravalement de façades de déclaration préalable obligatoire. Le code de l'urbanisme laisse toutefois la possibilité au Conseil Municipal de décider de soumettre les travaux de ravalement à autorisation. C'est ce qu'a décidé le Conseil Municipal de La Clusaz depuis le 22 mai 2014 afin de veiller à la bonne intégration paysagère des projets, notamment en assurant un contrôle des matériaux et coloris.

Ce que dit la loi :

L'article L 480-4 du code de l'urbanisme précise les sanctions encourues en cas de travaux sans autorisation ou ne respectant pas l'autorisation délivrée.

« Le fait d'exécuter des travaux (...) en méconnaissance des obligations imposées par le code de l'urbanisme ou en méconnaissance des prescriptions imposées par un permis de construire, de démolir ou d'aménager ou par la décision prise sur une déclaration préalable est puni d'une amende comprise entre 1 200 euros et un montant qui ne peut excéder, soit, dans le cas de construction d'une surface de plancher, une somme égale à 6000 euros par mètre carré de surface construite, démolie ou rendue inutilisable (...), soit, dans les autres cas, un montant de 300 000 euros. En cas de récidive, outre la peine d'amende ainsi définie un emprisonnement de six mois pourra être prononcé. Les peines prévues à l'alinéa précédent peuvent être prononcées contre les utilisateurs du sol, les bénéficiaires des travaux, les architectes, les entrepreneurs ou autres personnes responsables de l'exécution desdits travaux. (...) »

Le service urbanisme de la Mairie de La Clusaz est à votre écoute pour toute question relative aux autorisations d'urbanisme par mail sur l'adresse urbatech@laclusaz.fr



* ce délai n'est valable qu'à partir du moment où le dossier est reconnu complet. Le demandeur est informé si son dossier est complet ou non dans le délai d'un mois à partir de la date de dépôt dudit dossier.

L'anticipation des délais d'instruction est toujours plus facile à gérer qu'un arrêt de chantier !

J'ai un projet de rénovation, de construction ou d'extension.

J'ai consulté les documents mis à ma disposition sur le site www.laclusaz.org rubrique "urbanisme-travaux-et-environnement".

Je n'ai pas trouvé la réponse à mes questions.

C'est un sujet réglementaire, j'ai besoin de comprendre une règle, une disposition du PLU ou du PPR.

C'est un sujet architectural, insertion, j'ai besoin de connaître ou de comprendre la position des élus en charge de l'urbanisme.

Je contacte le service urbanisme.

L'équipe pourra me répondre par téléphone ou mail ou me donnera un RDV pour détailler le sujet.

Un RDV est organisé avec le ou les élus référents de l'urbanisme. J'assiste au RDV en mairie lors d'une permanence.

Je dépose mon dossier de demande d'autorisation d'urbanisme.



LES PRÉ RENDEZ-VOUS DE L'URBANISME

Le domaine de l'urbanisme est complexe et très règlementé.

Le service urbanisme a toujours assuré un rôle de conseil et d'assistance pour aider les administrés à comprendre les règles existantes sur le territoire.

La nouveauté impulsée par le Conseil Municipal élu en 2020 est la mise en place, dès le mois de juin, de permanences permettant à la population de rencontrer les élus de l'urbanisme accompagnés des techniciens du service.

Depuis la mise en place, ces permanences ont eu un franc succès avec déjà 26 rendez-vous honorés. La période de confinement de novembre a ralenti le rythme mais le service proposé va perdurer car il semble répondre à un besoin de la population.

Les premiers retours sont très positifs. Les échanges constructifs et l'écoute active déployée pendant ces rendez-vous permettent aux uns et aux autres de comprendre les problématiques réciproques liées aux projets d'urbanisme.

Il convient de garder en tête que ces pré-rendez-vous avant dépôt d'un dossier d'urbanisme ne sont pas des étapes de pré-instructions des demandes et ne constituerons jamais des pré-validations des demandes. L'élu référent n'agit que dans un rôle de conseil. En effet, l'instruction des dossiers n'est effectuée qu'après le dépôt d'un dossier complet, et s'agissant des demandes de permis de construire, avant l'assistance du service instructeur de la CCVT.

LES OPÉRATIONS D'AMÉNAGEMENT VILLAGE, RIFFROIDS ET CLUS

Dès son arrivée, la nouvelle Municipalité a considéré qu'il était nécessaire et utile de réexaminer les projets d'aménagement de trois secteurs de la Commune :

- le secteur du centre village depuis l'hôtel Christiania jusqu'à l'école Cité Notre Dame
- le secteur de la ferme des Riffroids
- le secteur des Clus

Trois groupes projet ont été créés avec les élus du Conseil Municipal et les réunions de travail ont déjà commencé.

Ces réflexions ont mené à instaurer trois périmètres d'études détaillés ci-après :

Périmètre d'études – Centre OAP n°1

La nouvelle Municipalité a pris connaissance des études déjà réalisées par l'ancienne équipe et continue la réflexion sur le secteur Nord –Est du centre village tel qu'affiché par le Conseil Municipal dans sa délibération de mars 2019.

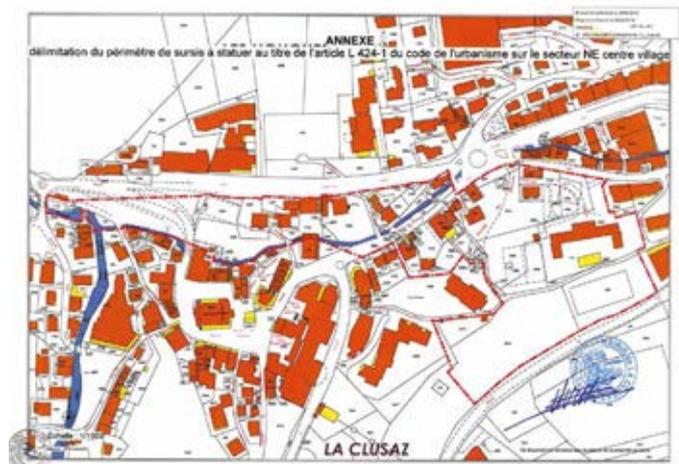
Le périmètre approuvé est figuré sur le plan illustrant cet article.

Ce secteur situé à l'entrée du village depuis le Parking des Gentianes et l'école "Cité Notre Dame" forme liaison entre la partie haute et basse du centre village de La Clusaz. La situation stratégique de cet espace, offrant des perspectives visuelles sur le cœur ancien, le clocher et le grand paysage en arrière-plan, impose que son réaménagement soit réalisé avec attention afin de proposer un projet de renouvellement urbain qualitatif et porteur des objectifs stratégiques suivants :

- valorisation paysagère des perspectives urbaines,
- aménagement et structuration d'espaces publics, création et requalification d'équipements de loisirs,
- amélioration des fonctionnalités des circulations actuelles automobiles et piétonnes et création de nouveaux cheminements piétons,
- production de logements et d'hébergements touristiques,
- renforcement du tissu commercial en mixité avec l'habitat,
- production de stationnement public et/ou de stationnement destiné à combler le déficit en stationnement privé pour le bâti existant.

Le Conseil Municipal envisage d'associer la population à l'élaboration de ce projet de restructuration urbaine.

Une communication spécifique sera faite ultérieurement à ce sujet.





VOTRE MAIRIE ET VOUS (SUITE)

PÉRIMÈTRE D'ÉTUDES - LES RIFFROIDS

La nouvelle Municipalité a engagé une réflexion spécifique sur le secteur situé au lieudit "Les Riffroids".

Ce secteur situé en entrée Nord-Ouest du centre-village et contigu au cœur de ce dernier, est délimité au Nord par la route des Grandes Alpes, à l'Est par la route de l'Eglise et le secteur du Pré de Foire, à l'Ouest par le début de la route des Riondes et au Sud par le chemin des Riffroids pour une surface globale d'environ 3,8 ha, en pente soutenue orientée Est dominant le cœur du centre-village et offrant de très belles vues sur la vallée des Confins et la Chaîne des Aravis.

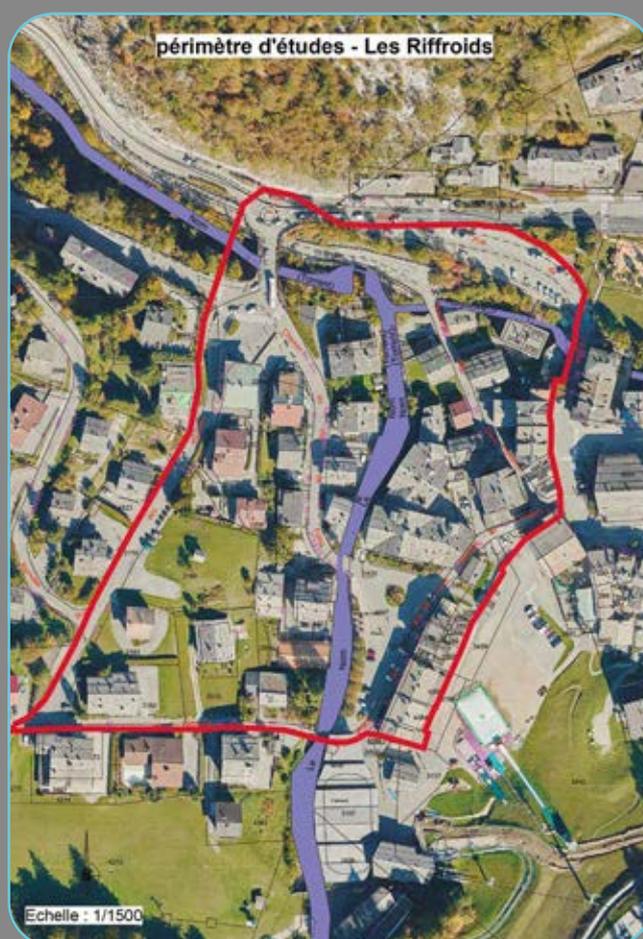
Faisant partie intégrante du centre-village, ce secteur a été classé dans le Plan Local d'Urbanisme (PLU) approuvé en avril 2017, majoritairement en zone UHv permettant une optimisation de l'usage du sol et une mixité des fonctions, partiellement en zone UTv afin de permettre la gestion et le développement des activités touristiques présentes, notamment hôtelières et à la marge en zone UE et Ne afin de permettre la gestion et le développement d'équipements publics.

Tels qu'examinés par le nouveau Conseil municipal, il s'avère que le secteur relève de plusieurs enjeux en matière d'aménagement qui n'ont pu être traduits de manière concrète dans le PLU en vigueur, à savoir les besoins de :

- renforcer le maillage et les liaisons piétonnes de qualité et sécurisés entre le parc stationnement du Salon des Dames, la piste des Riffroids dont l'aménagement de la partie basse pour skieurs débutants est programmé, l'esplanade du Champ Giguet à vocation d'activités sportives de loisirs et d'accès au domaine skiable et le cœur du centre-village, l'ensemble se confrontant au franchissement du torrent du Nom qui traverse le secteur du Nord au Sud ;
- réexaminer les conditions de desserte automobile du secteur au regard des caractéristiques des voies présentes et des possibilités de densification offertes par le PLU en vigueur (sens de circulation, dimensionnements, pentes, accompagnement "modes doux"...)
- reposer la question de la politique du stationnement à appliquer dans le secteur au regard de la densification et des fonctions autorisées par le PLU, mais aussi du développement du stationnement public notamment : faut-il étendre les capacités du parc de stationnement du Salon des Dames ou créer un nouveau parc public de stationnement sur le secteur ?

- réexaminer les conditions de préservation et de valorisation de l'ancienne ferme située au cœur du secteur, identifiée au titre du patrimoine rural de la Commune dans le PLU en vigueur, notamment dans l'aménagement de ses abords, mais également celles de la parcelle communale cadastrée en section B sous le n°2160, petit site en promontoire ouvert au public, offrant de belles vues à fortes valeurs identitaires de La Clusaz (les toits du cœur du centre-village et la vallée des Confins) ;
- accompagner la rénovation et la modernisation souhaitable pour le développement touristique de la station de l'hôtel Cytheria.

C'est la raison pour laquelle un périmètre d'études a été approuvé par le Conseil Municipal lors de la séance publique du 15 octobre dernier. Le périmètre approuvé est figuré sur le plan illustrant cet article.





URBANISME

PÉRIMÈTRE D'ÉTUDES - LES CLUS

La nouvelle Municipalité a engagé une réflexion spécifique sur le secteur situé au lieu-dit "Les Clus", au Sud du centre village.

Ce secteur partiellement bâti, avec une localisation à proximité immédiate du centre village, a été identifié dans le Plan Local d'Urbanisme (PLU) approuvé en avril 2017 comme porteur d'enjeux d'aménagement pour la Commune, notamment en matière d'équipements publics, d'équipements de desserte, d'optimisation de l'utilisation du sol et d'une diversification de l'offre d'habitat, en particulier, en matière de mixité sociale. Ces conditions ont induit le classement d'une partie de ce secteur au PLU en emplacements réservés et également en zone 1AUH1 et l'inscription d'une Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP) libellée N°3.

Telles qu'examinées par le nouveau Conseil Municipal, il s'avère que les modalités d'aménagement fixées dans l'OAP N°3 nécessitent, pour certaines, d'être réétudiées. C'est la raison pour laquelle un périmètre d'études a été approuvé par le Conseil Municipal lors de la séance publique du 15 octobre dernier.

L'étude que le Conseil Municipal a déjà commencé de mener sur ce secteur, sert à mettre en perspective les objectifs de la nouvelle équipe sur le secteur des Clus afin d'affiner et de requalifier l'opération d'aménagement sous-tendue par l'OAP N°3. En effet, la localisation de ce secteur, à proximité du centre village, mais également du domaine skiable, porte des enjeux forts, en particulier en matière de développement durable, de production de logements et d'équipements nécessaires à une vie de village habitée et en matière de développement de lits touristiques. C'est également pour réétudier les sujets de la desserte piétonne et automobile du secteur que le périmètre d'études a été élargi au-delà même de l'actuelle OAP. Le périmètre approuvé est figuré sur le plan illustrant cet article.



L'inscription de ces secteurs dans des périmètres d'études permet à la Commune, si nécessaire, de pouvoir opposer un sursis à statuer à toutes les demandes d'autorisation concernant des travaux, constructions ou installations susceptibles de compromettre ou de rendre plus onéreuse la réalisation d'opérations publiques d'aménagement. Il s'agit d'une mesure à caractère conservatoire destinée à différer une décision d'urbanisme. La durée de ce dispositif est de dix ans au cours desquels il est possible de surseoir à statuer pour une durée maximale de deux ans sur toute demande d'autorisation.

Le Conseil Municipal a l'intention de poursuivre rapidement les études urbaines et architecturales engagées, en compagnie de la SEM TERACTEM, opérateur de grands projets d'aménagement en Haute-Savoie. L'objectif est d'arrêter une nouvelle programmation ainsi qu'un parti d'aménagement modifié des secteurs considérés et d'évaluer les incidences des projets retenus sur les dispositions réglementaires du PLU en vigueur.



VOTRE MAIRIE ET VOUS (SUITE) ALTERNATIVE AUX TAVAILLONS

La nouvelle Municipalité s'est engagée pour qu'une réflexion puisse être lancée autour de l'utilisation de ce matériau de couvertures sur les bâtiments. Ce travail commencera en 2021 et la Commune veut associer à sa réflexion les artisans et professionnels du secteur afin de recueillir leurs avis sur le sujet. Une collaboration et un partage d'informations avec la Commune du Grand Bornand sont souhaités pour qu'une cohérence de posture puisse être envisagée si cela est possible.



CONTENTIEUX : LES RECOURS CONTRE LE PLAN LOCAL D'URBANISME - POINT D'ÉTAPE

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) a été approuvé le 6 avril 2017.

Dès son approbation, 15 recours en annulation ont été déposés devant le tribunal administratif de Grenoble. Ces recours n'étant pas suspensifs, le document s'est appliqué dans sa totalité. Sur les 15 recours en annulation, les 13 recours toujours actifs ont été jugés, en 2019, par le Tribunal Administratif de Grenoble. Ainsi, par jugement, en date du 7 mars 2019, dix recours ont été rejetés et pour les trois autres, le juge n'a annulé que certains zonages agricoles et golfiques sur des parcelles précisées dans le jugement. Le jugement n'a donc pas annulé le PLU qui a continué à s'appliquer. Par la suite, huit dossiers ont été portés devant la Cour Administrative d'Appel de Lyon qui s'est prononcée en juin 2020 sur ces recours en appel : six ont été rejetés et la Cour a donné droit à deux requérants dont la Commune.

Certaines zones agricoles du PLU qui avaient été annulées par le Tribunal Administratif de Grenoble ont été finalement validées par la Cour Administrative d'Appel de Lyon.

En conséquence, le PLU n'a pas été remis en cause et a pu continuer à s'appliquer sous réserve de petits ajustement à la marge. A ce jour, deux requérants ont décidé de se pourvoir en cassation contre la décision de la Cour Administrative d'Appel de Lyon. La recevabilité des pourvois est actuellement en cours d'étude par le Conseil d'Etat.

RÈGLEMENT LOCAL DE PUBLICITÉ

Le règlement approuvé sur la Commune de La Clusaz est caduc au 13 janvier 2021

La loi Grenelle II du 12 juillet 2010 a opéré une refonte en profondeur des règlements locaux de publicité (RLP) tant sur leur contenu que sur leur procédure d'élaboration. Ce texte de loi a également fixé la caducité des RLP adoptés antérieurement à la loi à la date butoir du 13 juillet 2020. Cette échéance a été reportée de 6 mois, soit au 13 janvier 2021 par l'article 29 de la loi n°2020-734 du 17 juin 2020 relative à diverses dispositions liées à la crise sanitaire. Le RLP de la Commune de La Clusaz est donc caduc depuis le 13 janvier 2021.

Cette caducité a pour effet :

- une application de la réglementation nationale de la publicité (RNP),
- un transfert des compétences police de l'affichage au Préfet
- un transfert au Préfet de l'instruction des demandes d'autorisation d'enseignes et publicités lumineuses et leur délivrance pour toutes les demandes en cours d'instruction au 13 janvier 2021
- une obligation de mise en conformité de tous les dispositifs en contradiction avec la RNP sous 2 ans, soit avant le 13 janvier 2023.

Consciente de l'enjeu fondamental en terme de cadre de vie que représente le sujet de la publicité et des enseignes, la nouvelle équipe municipale a décidé de lancer l'élaboration d'un nouveau règlement local de Publicité qui intégrera les dispositions de la loi Grenelle de 2010.

Ce travail d'élaboration se fera conjointement avec la Commune de Saint Jean de Sixt avec qui nous avons mutualisé les moyens pour trouver un bureau d'études permettant d'accompagner les élus dans l'élaboration de nouvelles règles.

Une concertation avec la population sera organisée tout au long de l'élaboration de ce nouveau règlement et les professionnels du secteur seront particulièrement écoutés en raison de leurs connaissances techniques en la matière.



PATRIMOINE

LE TREMLIN PERGOD DE LA CLUSAZ

Les années 1929 à 1932 marquent un tournant important pour La Clusaz, qui, de centre de sports d'hiver, devient progressivement une station touristique.

Plusieurs éléments contribuèrent à cette transformation à l'instar de la patinoire qui fut aménagée sur une surface de 400 m² pour la première fois en 1929 et qui fut agrandie l'année suivante.

Aussi, La Clusaz se devait de posséder un tremplin car les épreuves de saut à ski étaient très en vogue à cette époque. Le premier tremplin, construit aux Riondes en 1928 et inauguré l'année suivante, a donné lieu à des moments mémorables ! Le champion norvégien Tinderman fut le premier en piste. Il réalisa un saut remarquable de 45 mètres, qui se termina par une chute spectaculaire en dehors de la piste. Marcel Perillat sauta à son tour, tomba et cassa la jambe d'un spectateur.

La piste d'élan n'étant pas suffisamment inclinée et la piste de réception trop étroite, le comité sportif décida alors de construire un nouveau tremplin.

Après de nombreuses recherches, le terrain idéal pour cette installation fut trouvé : près du Hameau du Var, au lieu-dit "L'Ogive". Encore fallait-il obtenir l'agrément des propriétaires : les frères Pergod. Après de nombreuses discussions, le président du comité sportif, Isaïe Gallay, et l'instituteur, Joseph Bertone, obtinrent l'accord des frères Pergod à condition que le tremplin porte leur nom. Le Tremplin Pergod fut donc construit d'après les plans du lieutenant Targuenwald, son prix de revient ne dépassant pas 11 000 francs !

La piste d'élan de 80 mètres était entièrement créée dans une brèche de la forêt et sa piste de réception de 100 mètres de long sur 30 mètres de large se découpait, toute blanche, sur le fond sombre des sapins. Aux dires des personnalités, ce tremplin était l'un des plus beaux des deux Savoie.

Il fut inauguré le 22 février 1931, à 14h00, en présence de Monsieur le Préfet de la Haute-Savoie et du Maire de La Clusaz, Monsieur Jean Baptiste Lansard.

Pendant 30 ans, ce tremplin resta l'un des fleurons de l'équipement sportif de La Clusaz. De nombreux concours furent organisés, les dimanches, après la messe, avec la participation de sauteurs locaux : les Perillat, Collomb-Clerc, Collomb-Patton, Goy, mais aussi des sportifs des stations de Chamonix, Morzine, Les Contamines-Montjoie et du Revard. Le dernier concours a été organisé en 1969 avec la participation des membres de l'équipe de France de saut à ski : Yvan Richard de Morzine et Gilbert Poirot des Vosges, sous la houlette de Guy Mollier.

Le 18 mars 2009, la ville d'Annecy est élue par le CNOSF (Comité National Olympique et Sportif Français) ville candidate aux jeux olympiques d'hiver de 2018, s'imposant aux candidatures de Nice, Grenoble et Pelvoux.

L'idée du tremplin Pergod est alors remise au goût du jour afin d'accueillir, à La Clusaz, les épreuves de sauts à ski mais aussi celles de ski de fond et de combiné nordique.

En décembre 2010, Edgar Grospron, Président de l'organisation et ancien champion olympique, démissionne se plaignant d'un budget trop faible.

Le 6 Juillet 2011, Annecy obtient 7 voix sur 95 contre 25 pour Munich (Allemagne) et 63 pour PyeongChang (Corée du Sud). Le projet ne verra donc jamais le jour.





INTERCOMMUNALITÉ

LES ÉLUS PRÉSENTS À L'INTERCOMMUNALITÉ

Les membres de notre conseil municipal œuvrent également au sein de l'intercommunalité.

Ainsi, notre Maire, Didier Thévenet est également président du SIMA et vice-président de la commission Mobilités / Transports de la CCVT. Notre commune est représentée par au moins un élu au sein de chaque commission de la CCVT :

Commission Mobilité / Transports :

- Didier Thévenet (*vide-président*)
- Jean-Luc Laborde
- René Gallay

Commission économie :

- Alexandre Hamelin
- David Perillat-Amédée

Commission Tourisme :

- Alexandre Hamelin
- David Perillat-Amédée

Comité Local d'Agrément des Projets (CLAP) :

- Alexandre Hamelin
- David Perillat-Amédée

Commission Environnement :

- Alexandre Hamelin
- Arthur Thovex

Commission Agriculture et Pastoralisme :

- Michael Donzel-Gonet
- René Gallay

Commission Urbanisme / Habitat :

- Michael Donzel-Gonet
- Elodie Guidon

Commission Social :

- Pascale Merotto
- Elodie Guidon

Commission Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI) :

- Didier Collomb-Gros
- René Gallay

Commission Déchets :

- Jean-Luc Laborde
- Elodie Guidon

Commission Sentiers :

- David Agnellet
- René Gallay

Commission Forêt :

- David Agnellet

Commission Patrimoine :

- Sandra Dunand

Commission Finances et Administration :

- Didier Thévenet

Commission Subventions :

- Didier Thévenet
- Elodie Guidon

Commission Communication / Participation citoyenne :

- David Perillat-Amédée
- Alexandre Hamelin



INFO>ENERGIE HAUTE-SAVOIE

Des rendez-vous personnalisés près de chez vous à Thônes.



Prenez rendez-vous avec un conseiller Info-Energie près de chez vous.

Afin d'améliorer la performance thermique de votre logement, la Communauté de Communes des Vallées de Thônes (CCVT) a mis en place une permanence gratuite à Thônes un mardi après-midi par mois.

Les personnes ayant un projet de rénovation ou de construction peuvent amener plans et/ou devis pour que le conseiller puisse étudier les solutions adaptées à chaque situation.

L'objectif est d'améliorer la performance thermique des projets en étudiant de près l'isolation : Isolation extérieure ? Choix des matériaux ? Différentes solutions techniques adaptées seront étudiées.

Le conseiller pourra aussi examiner les devis d'installations de chauffage, donner les informations relatives aux énergies renouvelables (par exemple, envisager les solutions adaptées de chauffage au bois ou solaire), fournir des listes de professionnels et guider les maîtres d'ouvrage dans les démarches administratives et financières.



INTERCOMMUNALITÉ

● Deux points clés de l'Espace INFO>ENERGIE

- plus les questions énergétiques sont posées en amont de la réalisation du projet de rénovation ou de construction, plus le conseil Energie pourra être personnalisé et donc adapté.
- les conseils sont gratuits, neutres et indépendants des fournisseurs de matériels et d'énergie.



AMÉLIORER SON LOGEMENT, C'EST MAINTENANT !

Après deux prolongations, l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) se termine en juin 2021. Profitez des quelques mois restants pour bénéficier de conseils gratuits et d'aides financières, pouvant aller jusqu'à 100 %* pour vos projets !

L'OPAH⁽¹⁾, mise en place par la CCVT en 2016 pour rénover le parc de logements privés anciens sur l'ensemble du Territoire, a déjà permis de subventionner 80 projets. Vous aussi, lancez le vôtre et profitez de deux avantages :

- une aide pouvant couvrir entièrement le coût des travaux* concernant l'amélioration de la performance énergétique, l'adaptation du logement à la perte d'autonomie des personnes âgées ou handicapées, l'amélioration du système d'assainissement non collectif ou encore la réhabilitation globale du logement...

- des conseils et un accompagnement gratuits, puisque financés par la CCVT auprès du Cabinet URBANIS chargé de vous faciliter les démarches, visiter les logements et préconiser des travaux adaptés au besoin, informer sur les possibilités et droits aux financements...

Après la fin de l'OPAH, des aides resteront possibles mais moins importantes et l'accompagnement permettant de les mobiliser deviendra payant. Alors profitez-en maintenant !

⁽¹⁾L'OPAH permet de mobiliser des financements de l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH), de l'État et du Conseil Départemental de la Haute-Savoie en complément des aides apportées par la CCVT.

* Subventions soumises à conditions de revenus pour les propriétaires occupants, et d'encadrement des loyers pour les propriétaires bailleurs.



Les clés pour faire des économies et gagner en confort.

INFO PRATIQUE

Rendez-vous avec un conseiller Energie le 2^{ème} mardi après-midi de chaque mois.

Rendez-vous à fixer préalablement par téléphone au

04 58 57 01 70

PENSEZ À VOUS MUNIR D'UN MASQUE

Rendez-vous à l'ESPACE RESSOURCE

Rue Jean-Jacques Rousseau / 74230Thônes

(face à la Régie d'Électricité de Thônes)

Le service Info-Energie Haute-Savoie est membre du réseau FAIRE (Faciliter, Accompagner et Informer pour la Rénovation Énergétique). Il est cofinancé par l'ADEME, la Région Auvergne-Rhône-Alpes et le Département de la Haute-Savoie.



Pour toute question, contactez Urbanis, chargé de l'OPAH par la CCVT :

Tél. 04 79 33 21 26

Du lundi au jeudi, de 9h00 à 12h00
et de 14h00 à 17h00
et le vendredi de 9h00 à 12h00

chambery@urbanis.fr



INFOS PRATIQUES - ÉTAT CIVIL
DERNIÈRE MINUTE

PROCHAINES COLLECTES DE SANG

Bravo pour les donateurs des collectes en 2020 !

- Lundi 10 février 2020 : **55 présentés**
- Mardi 7 avril 2020 : (collecte annulée)
- Mardi 26 mai 2020 : **57 présentés**
- Mardi 28 juillet 2020 : **44 présentés**

Les collectes depuis le début 2021 :

- Jeudi 18 février 2021 : **65 donateurs**

DATES PROGRAMMÉES

Souhaitant vous retrouver encore plus nombreux en 2021, voici les dates programmées à ce jour :

- **Jeudi 1er juillet 2021**
- **Mercredi 25 août 2021**
- **Mercredi 8 décembre 2021**

L'accueil des donateurs se déroulera de 16h00 à 19h00 à la salle des fêtes.

BLEUET DE FRANCE

Créé en 1916, le Bleuët de France a traversé le siècle et est devenu, au fil du temps, un symbole de solidarité intergénérationnelle. Fleur française du souvenir, elle incarne les valeurs de respect, de paix et de tolérance chères à l'ensemble de la communauté combattante.

Aujourd'hui, le Service départemental de l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre de la Haute-Savoie est chargé de promouvoir le Bleuët de France dans le département. Cette année, face à l'impossibilité des quêtes sur la voie publique, l'Office encourage les dons en ligne :

www.onac-vg.fr/dons

Reconnus d'utilité publique, ces dons ouvrent droit à défiscalisation (attestation fiscale en ligne).

Les fonds récoltés permettent de subvenir aux besoins des combattants d'hier et d'aujourd'hui, des victimes de guerre et d'actes de terrorisme. Le Bleuët participe au financement des études supérieures pour les pupilles de la Nation, des équipements pour les militaires blessés ou propose un accompagnement psychologique aux victimes d'actes de terrorisme et contribue à l'aide au maintien à domicile des plus âgés.

Parallèlement, le Bleuët de France soutient des projets mémoriels locaux et de nombreuses manifestations à caractère culturel et pédagogique.

TRAVAILLEURS FRONTALIERS, FAITES-VOUS RECENCER

Chaque année, le Département de la Haute-Savoie répartit la part de la Compensation Financière Genevoise (CFG) qui doit être reversée aux Communes selon le nombre de leurs résidents qui travaillent dans le canton de Genève.

Le recensement des frontaliers titulaires du permis "G" est effectué directement par l'Office Cantonal de la population et des migrations (organisme genevois qui délivre les permis "G").

Toutefois, le calcul de cette compensation nécessite tout de même le recensement des frontaliers ayant la nationalité suisse : Suisses et doubles nationaux (qui n'ont pas besoin d'un permis "G").

Donc, si vous êtes Suisse ou binational et que vous exercez votre activité professionnelle dans le Canton de Genève : Pensez à vous faire recenser !

Merci de nous indiquer par mail

accueil@laclusaz.fr

ou par courrier à

Mairie de La Clusaz

1 place de l'Eglise / 74220 La Clusaz

vos :

- nom(s) et prénom(s),
- date de naissance,
- nom de l'employeur ou de la filiale,
- nom de la Commune genevoise de l'employeur.

Ce recensement n'a aucune incidence sur votre fiscalité. La compensation financière versée par le Canton de Genève est importante pour notre Commune car elle permet de contribuer à la réalisation des équipements publics qui sont les vôtres.

HORAIRES DU PÊLE COWORKING

AGENCE POSTALE COMMUNALE

Horaires d'ouverture

Hiver 2020 / 2021

Lundi au vendredi : 8h30 - 15h

Samedi : 8h30 - 13h

- **Du lundi au vendredi :**

Départ du courrier à 15h

Heure limite de dépôt à 14h50

- **Le samedi :**

Départ du courrier à 11h

Heure limite de dépôt à 10h50



**INFOS PRATIQUES - ÉTAT CIVIL
DERNIÈRE MINUTE**

ET SI POUR MARS BLEU, JE M'INTÉRESSAIS AU DÉPISTAGE DU CANCER COLORECTAL ?

Le dépistage des cancers est organisé par le Centre Régional de Coordination du Dépistage des Cancers, Site de la Haute-Savoie (CRCDC 74).

Les missions principales du CRCDC sont d'organiser et de promouvoir le dépistage des cancers du sein, du colon et du col de l'utérus, pour toutes personnes de plus de 50 ans pour les cancers du sein et du colon, et de plus de 25 ans pour celui du col de l'utérus.

Le dépistage organisé est financé par l'assurance maladie et l'ARS, et également dans notre département par le Conseil Départemental.

Malgré les invitations au dépistage envoyées systématiquement aux hommes et femmes ayant l'âge concerné, les taux de participation restent encore faibles, notamment pour le cancer colorectal. En France le recours à ce dépistage pour la période 2018-2019 n'est que de 30.5 %. Si la participation est meilleure dans notre département (32.1 %), il est bien dommage que les Hauts Savoyards ne profitent pas plus de cette chance de rester en bonne santé car ce test de dépistage peut vraiment leur sauver la vie.

En 2018, en France, encore 17 000 personnes sont décédées d'un cancer du côlon-rectum. Peu de gens le savent, mais il y a plus de morts par cancer colorectal que par accident de la route chaque année en France ! Pourtant, s'il est détecté tôt, c'est un cancer qui se guérit dans 9 cas sur 10.

Tout est mis en place pour que ce dépistage soit facile et accessible à tous les hommes et les femmes âgés de 50 à 74 ans : il est gratuit et efficace, et est à faire chez soi, après invitation tous les 2 ans. (Attention, il s'agit d'un test de recherche dans les selles et non d'une coloscopie comme on le pense parfois).

N'oubliez pas, le mois de mars est le mois de promotion du dépistage du cancer colorectal ! Parlez-en autour de vous et participez aux différentes actions prévues à cette occasion sur le département.



Pour plus d'informations, consultez notre site internet

www.depistagecanceraura.fr

et pour toutes les actualités,

abonnez-vous à notre page facebook

www.facebook.com/Octoberose74

L'AMIANTE, PENSEZ-Y AVANT D'ENGAGER DES TRAVAUX !

Très fine, la fibre d'amiante est invisible à l'œil nu. En pénétrant dans les poumons, elle peut provoquer des cancers.

Réaliser des travaux sur des matériaux amiantés libère des fibres dans l'air et génère un risque pour les personnes réalisant les travaux ou à proximité. Les fibres d'amiante se déposent sur les sols, murs, meubles, vêtements... et les risques persistent longtemps après les travaux.

Pour votre santé et celle de vos proches : ne faites pas les travaux vous-même et informez les professionnels intervenant à votre domicile !

Dans un bâtiment construit, avant juillet 1997, différents matériaux peuvent contenir de l'amiante : toiture "fibrociment" (plaques et ardoises), plâtres, canalisations, faux-plafonds, colles de carrelage, enduits, peintures, dalles vinyle...

Tous les professionnels du bâtiment (désamianteurs, plombiers, électriciens, maçons...) doivent être formés pour pouvoir intervenir sur ou à proximité d'amiante.

Assurez-vous qu'ils sont en possession d'une attestation de compétence amiante. Ils sécuriseront leur intervention avec du matériel spécifique pour vous protéger pendant et après les travaux.

A noter qu'en cas de travaux de retrait (objectif d'éliminer l'amiante et non de réaliser des réparations), il devra être fait appel à une entreprise certifiée.

Réglementairement, vous êtes responsable des déchets amiantés. L'entreprise qui a réalisé les travaux devra les éliminer dans une filière adaptée et vous transmettre un Bordereau de Suivi des Déchets Amiantés (BSDA).



INFOS PRATIQUES - ÉTAT CIVIL - DERNIÈRE MINUTE



ÉTAT CIVIL

Nous souhaitons la bienvenue à ...

- **FOUCART Kyllian, Pascal**
le 2 janvier 2020
fils de Ludovic FOUCART et de Marie-Audrey LETRAIN
- **GRAPPIN Jean**
le 25 janvier 2020
fils de Antoine GRAPPIN et de Audrey BERTRAND
- **ARNAUD Maurine**
le 1^{er} février 2020
fille de Gilles ARNAUD et de Célia KARLESKIND
- **COLLOMB-GROS Romane, Juliette**
le 15 mars 2020
fille de Anthony COLLOMB-GROS
et de Laura BON-BETEND
- **VERNEX Zack, Christian, Philippe**
le 1^{er} juin 2020
fils de Mickaël VERNEX
et de Charlotte HUDRY-PRODON



- **GALLAY Vitali**
le 1^{er} août 2020
fils de Olivier GALLAY et de Célia VETTORATO
- **NIETO Candice, Marthe, Edith**
le 8 septembre 2020
fille de Fabien NIETO et de Mélodie FRIBOULET



- **BENKRICH Khalil**
le 20 septembre 2020
fils de Aziz BENKRICH et Hélène NEGRIE



- **MONGELLAZ Hélios**
le 29 septembre 2020
fils de Rémi MONGELLAZ et de Naomi LANANI



- **BUFFET Romy, Anna**
le 25 octobre 2020
fille de Robin BUFFET et de Julie MUGNIERY



- **DEBARD Iris**
le 31 octobre 2020
fille de Alexis DEBARD et de Valentine STALPORT



- **DUCLOY FOLLET Lara**
le 26 novembre 2020
fille de Edouard FOLLET et de Marie DUCLOY



- **DAMMAN Céleste, Cyrielle, Salomé**
le 19 décembre 2020
fille de Benoit DAMMAN
et de Viviane COLLOMB-PATTON





**INFOS PRATIQUES - ÉTAT CIVIL
DERNIÈRE MINUTE**

Tous nos voeux de bonheur à ...

- **GEERS Igor, Jean, Arthur
et LALOVA Anna, Oleksandrivna**
le 14 février 2020
- **BAYOL Alexandre, René, Jean, Marie
et GELER Isabelle, Jocelyne, Gabrielle**
le 6 juin 2020
- **ROUVIÈRE Martin, Aimé, Gabriel
et DELAPLAGNE Leslie, Christiane, Piera**
le 27 juin 2020
- **BENOIT Jeffrey
et HORTOUL Laetitia**
le 4 juillet 2020
- **MOUKARZEL Jean
et PECORARI Margaux, Catherine, Agnès**
le 23 juillet 2020
- **MORRIS Toby, John
et FOL Viviane, Dominique**
le 22 août 2020
- **VERDONCK François, Jules, Joseph
et PONCIN Christine, Yolande, Thérèse**
le 29 août 2020
- **LARDEAU Emmanuel, Jean-Marie
et LAURENCEAU Catherine, Annick**
le 5 septembre 2020
- **COTE Julien, Florian
et ROLDAN SANCHEZ Natalia**
le 26 septembre 2020
- **PERRONO Jean, Robert
et CASSANO Barbara, Léonarda**
le 26 septembre 2020
- **FOURNIER Romand
et GUIDON Elodie, Jeanne, Elise**
le 3 octobre 2020
- **SEGUIN Guillaume, Jean Claude
et GARES Nahed**
le 23 décembre 2020

Nous regretterons ...

- **MAISTRE Marthe, Hélène ; veuve RUPHY**
le 1^{er} janvier 2020
- **FÉJOZ Marie-France, Nelly, Eugénie ; épouse ZAKY**
le 7 janvier 2020
- **GOJON Françoise, Rose, Marguerite, Marie ;
veuve ALLEMAND**
le 14 avril 2020
- **AGNELLET Joseph, François**
le 15 avril 2020
- **BOREL Alain, Georges, Guillaume**
le 7 juin 2020
- **AGNELLET René, Auguste**
le 20 juin 2020
- **BURGNARD Johann, Gabriel, Rémi**
le 29 juin 2020
- **AGNELLET Jean-Pierre**
le 5 juillet 2020
- **POLLET Etienne, Joseph**
le 16 juillet 2020
- **CAVAGNOUD Jean, Jérémie, René**
le 21 juillet 2020
- **POLLET-VILLARD Roland, Maurice**
le 24 août 2020
- **DUVAL Madeleine, Marie, Bernadette, Odile ;
épouse MOUTON**
le 12 septembre 2020
- **GALLAY Dominique**
le 13 septembre 2020
- **POBLE Philippe, François, Camille**
le 26 septembre 2020
- **DESBIOLLES Suzanne, Marie, Léontine ;
veuve POLLET-THIOLLIER**
le 18 octobre 2020
- **MAISTRE Rolande, Cécile, Marcelle ;
veuve COLLOMB-CLERC**
le 5 novembre 2020
- **DELOCHE Jean-Pierre, François**
le 1^{er} décembre 2020
- **DONZEL-GONET André, Louis, Augustin**
le 8 décembre 2020
- **GALLAY François Xavier**
le 24 décembre 2020
- **NICOLLIER Marcel, Charles, Emile**
le 28 décembre 2020
- **DEL MARMOL Charlotte, Joséphine, Germaine**
le 28 décembre 2020



INFOS PRATIQUES - ÉTAT CIVIL
DERNIÈRE MINUTE

DERNIÈRE MINUTE ...

● **En route pour l'eurovision**

A La Clusaz, il n'y a pas que le sport ! On chante aussi ! **Manon et Julien** qui forment le duo du 21 juin nous l'ont bien prouvé avec leur présélection pour l'Eurovision avec leur chanson "Peux-tu me dire ?".

Dans l'attente de la sélection, Manon et Julien ont multiplié les échanges à La Clusaz et sur toute la Haute-Savoie. Ils ont notamment rencontré les élèves de l'école et leur ont offert un mini concert !

Manon avait tout le soutien de son village dans cette belle aventure !



Les résultats étaient attendus le 30 janvier 2021, lors d'une émission en direct. Leur chanson n'a pas été sélectionnée, mais c'est sûr, à La Clusaz, nous étions nombreux à voter pour eux !



Leur clip est à voir et à revoir sur YOUTUBE : www.youtube.com/watch?v=uwWxUfKysKU

● **5^{ème} édition de "Musique à Beauregard"**
du 22 au 31 Juillet 2021



Des concerts, des randonnées musicales, de la poésie... et même un ballet, au milieu des alpages, en plein-air et face au Mont-Blanc !

Du récital de piano au concerto électronique, le meilleur de la musique classique sur le Plateau de Beauregard et dans le Massif des Aravis !

www.musiqueabeauregard.com

● **Les vœux du Maire**

Au vu du contexte sanitaire, les vœux du maire 2021 n'ont pas pu se dérouler comme à l'accoutumée.

Fidèles à notre nouvelle façon de travailler, nous avons dû nous réinventer pour proposer une version 2.0 des vœux du Maire, ainsi, la population a pu assister à la cérémonie via le site internet et la page Facebook de la Mairie.

Une belle expérience à renouveler puisque la vidéo a comptabilisé plus de 2 200 vues en seulement deux jours.



● **Un tour du monde en 80 jours !**

Notre ambassadeur marin, Yannick Bestaven, a remporté ce 28 janvier 2021 la neuvième édition du Vendée Globe !

Le skipper termine la course en 80 jours 3 heures 44 minutes et 46 secondes après avoir retranché les 10 heures et 15 minutes de compensation pour sa participation au sauvetage de Kevin Escoffier.



Accueillez un enfant pendant les vacances d'été !

Pour en savoir plus :
SECOURS CATHOLIQUE
Tél. 04 50 45 29 67



LOI MOBILITÉ

L'Etat, avec sa Loi d'Orientation des Mobilités (LOM) publiée le 24 décembre 2019, a pour objectif d'améliorer concrètement la mobilité au quotidien de tous les Français et sur tous les territoires autour de 4 axes majeurs :

- Apporter des solutions de mobilité à tous et dans tous les territoires pour supprimer les "zones blanches"
- Accélérer le développement des nouvelles solutions de mobilités,
- Réussir la transition écologique des mobilités
- Construire une programmation des infrastructures au service des transports au quotidien.

Il propose ainsi d'organiser la compétence « Mobilité » autour de deux niveaux de collectivités :

- La Région, Autorité Organisatrice de la Mobilité régionale, pour un maillage du territoire à son échelle
- L'EPCI, Autorité Organisatrice de la Mobilité locale, échelon de proximité pour favoriser des solutions adaptées aux besoins de chaque territoire.

Pour plus de précisions, la Mobilité se décompose en plusieurs thématiques :

Les Communautés de Communes doivent délibérer d'ici le 31 mars 2021 pour la prise de compétence d'organisation de la mobilité au plus tard le 1er juillet 2021 et devenir ainsi des AOM.

Les Communes devront également délibérer entre le 1er avril et le 30 juin si l'avis de la CC est favorable.

A défaut, la compétence sera assurée par la Région.

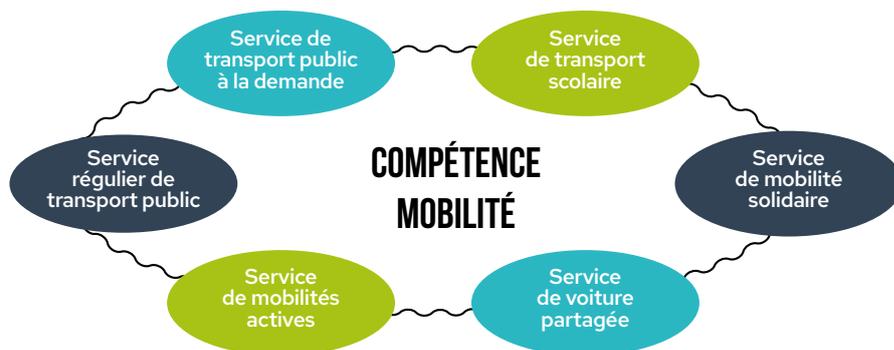
La Communauté de Communes des Vallées de Thônes délibérera sur ce sujet le 23 mars prochain.

REMERCIEMENTS

Le vendredi 12 Mars 2021, le **Docteur Baratte**, dermatologue, passionnée par son métier, a gentiment offert de son temps et nous avons organisé une Journée de Dépistage gratuit du mélanome et des lésions cutanées.

Une trentaine de personnes inscrites ont bénéficié de ce dépistage.

La Commune de La Clusaz remercie sincèrement le Docteur Baratte pour cette belle action.





Mairie de La Clusaz

1 place de l'église

74220 LA CLUSAZ

—

Tél. 04 50 32 65 20

Fax. 04 50 32 65 31

accueil-dgs@laclusaz.fr

—

www.laclusaz.org

